

Le Passer

Revue d'ornithologie francilienne



- Nidification probable du Tarin des aulnes
- L'Alouette lulu en forêt de Rambouillet
- L'avenir des Hirondelles de fenêtre parisiennes
- L'Œdicnème criard en Île-de-France
- Les oiseaux du Parc départemental de la Haute-Île (93)
- Un Râle d'eau hivernant à Paris

Etudier - Sensibiliser - Protéger la nature

LE PASSER

Revue d'ornithologie francilienne

Directeur de la publication : Guilhem LESAFFRE, président du CORIF.

Comité de rédaction et comité de lecture : Frédéric Malher, Christian Gloria, Christian Letourneau, Catherine Walbecque

Maquette et montage : Catherine Walbecque, Philippe Maintigneux

Photo de couverture : Rôle d'eau, Yves Gestraud.

Tarif 2014 : 9,15 € par numéro ; abonnement annuel (2 numéros) en France : 17 €, à l'étranger : 25 €.

ISSN 1141-3557.

Le CORIF

Centre Ornithologique Ile-de-France

Siège social

Muséum National d'Histoire Naturelle

Laboratoire de Zoologie (Mammifères et Oiseaux)

55, rue Buffon

75005 PARIS

Siège administratif

Maison de l'Oiseau -

Parc forestier de la Poudrerie

Allée Eugène-Burlot

93410 VAUJOURS

Nous contacter

Téléphone : 01 48 60 13 00

Fax : 01 48 60 13 33

e-mail : corif@corif.net

Site Internet : <http://www.corif.net>

VOUS TROUVEZ UN OISEAU BAGUÉ !

L'oiseau est vivant...

Relevez attentivement le numéro de la bague, le lieu, date et heure, etc. Et envoyez votre observation : Centre de Recherches par le Bagueage des Populations d'Oiseaux (C.R.B.P.O)

55, rue Buffon

75005 PARIS

<http://www2.mnhn.fr/crbpo/spip.php?rubrique4>

L'oiseau est mort...

Retournez la bague au C.R.B.P.O., en ajoutant à vos observations les causes présumées de la mort.

Merci d'avance

EDITORIAL

MUE PRINTANIÈRE

L'équipe en charge du Passer a décidé de mener à bien une métamorphose de la revue.

Le rythme de parution s'est sensiblement amélioré et le prochain numéro est d'ailleurs déjà en bonne voie – il devrait notamment comporter une synthèse des observations de 2010, gage d'une meilleure adéquation temporelle avec la réalité du terrain. Le contenu se densifie, permettant au Passer de retrouver peu à peu ce qui a fait de lui, au fil des décennies, le titre phare de l'ornithologie régionale. Si l'on ajoute que la nouvelle maquette – dont vous conviendrez, je pense, qu'elle est réussie – accompagne ce renouveau, l'on a toutes les raisons de penser que des auteurs de plus en plus nombreux auront plaisir à voir figurer ici leurs articles. Nous mettrons bien volontiers nos pages à leur disposition !

L'ornithologie francilienne mérite amplement que le Passer soit son fidèle reflet.

Bonne lecture !

Guilhem Lesaffre

Nidification probable du Tarin des aulnes *Carduelis spinus* à Marcoussis (Essonne) en juin 2009

RESUME

L'observation de Tarins des aulnes juvéniles et adultes, au sud-ouest de la région parisienne, en juin 2009, constitue le second cas de nidification probable dans la région. En rappelant le statut francilien et national de l'espèce, l'article montre le caractère occasionnel de la reproduction en Ile-de-France et examine brièvement l'origine possible de ces oiseaux : migrants ou hivernants.

ABSTRACT

The sighting in 2009 of juvenile and adult Eurasian Siskins (*Spinus spinus*) just southwest of Paris constitutes the second case of probable breeding for the region. While revisiting the local and national statutes of the species, this article discusses the occasional nature of breeding in the region of Île-de-France, and also briefly examines the possible origin of these birds, either migratory or wintering.

CIRCONSTANCES DES OBSERVATIONS

Indices de reproduction

Le 11 juin 2009, à 250 mètres du centre-ville de Marcoussis (Essonne), un Tarin des aulnes est repéré criant en vol, il se pose sur un épicéa et chante brièvement, puis s'envole.

Le 27 juin, à 250 mètres du lieu précédent, trois individus sont trouvés posés en groupe : une femelle et deux individus aux plumages dépourvus de couleur jaune. Plus tard, la femelle s'envolera, les deux jeunes volants restent ensemble, posés : ils ne paraissent pas fraîchement envolés, mais sont peu actifs. Cette observation, faite dans de bonnes conditions, a été réalisée aux jumelles et 5 mètres environ séparaient l'observateur des tarins, ceux-ci étant peu craintifs.

En termes d'indice de nidification, les observations correspondent à une nidification probable. Il est cependant évident, en particulier au regard des dates et de l'éloignement des zones de nidification régulières de l'espèce, que les juvéniles volants observés le 27 juin sont nés à proximité

si ce n'est sur le lieu même de l'observation.

Lieux et milieux fréquentés

Les deux observations se situent aux abords de la rivière Salmouille. Ce milieu est urbanisé et constitué pour l'essentiel d'anciens bâtis avec jardins maraîchers et, plus globalement, de lotissements et jardins récents. Il y subsiste quelques milieux plus naturels tel qu'un petit boisement. Concernant les arbres présents dans la zone, il n'y a pas de boisement homogène ni étendu, à l'exception d'un petit bois d'aulnes. Il y a notamment peu de conifères, mais des espèces diverses d'arbres et arbustes plantés à la suite d'aménagements paysagers.

SITUATION DU TARIN DES AULNES EN ILE-DE-FRANCE ET EN FRANCE

En Ile-de-France

Le statut de l'espèce dans la région était migrateur et hivernant commun d'après LE MARECHAL et LESAFFRE (2000) ; ces auteurs indiquent que le passage pré-nuptial est généralement terminé avant le milieu du mois d'avril, atteignant rarement

la seconde moitié de ce mois (date extrême du passage printanier : 1 individu le 27 avril 1970 en forêt de Sénart-91). Le Tarin des aulnes a également été noté nicheur occasionnel au cours des années 2000 (LE MARECHAL et al., 2013). Concernant le passage postnuptial, il commence entre début septembre et mi-octobre, mais de rarissimes observations plus précoces sont connues : 1 individu à Villiers-Adam-95 le 9 juillet 1986, 1 individu au cimetière du Père-Lachaise-75 le 6 août 1998 (LE MARECHAL et LESAFFRE (2000)). Les données locales et récentes (cf. synthèses d'observations des groupes locaux Rambouillet et Chevreuse) sont globalement conformes à ce statut. Dans le sud-ouest francilien, les pics de passages de migrateurs se produisent généralement durant les deuxièmes décades des mois de mars et d'octobre. Toutefois quelques dates extrêmes ont été obtenues. Ce fut notamment le cas lors du printemps 1998, où des tarins furent très régulièrement observés jusqu'au 20 avril, avec trois données début mai : 5 individus aux étangs de Saint-Hubert, Les Bréviaires-78, le 1er mai ; 25 individus aux Essarts-le-Roi-78 également le 1er mai ; 30 individus au bois des Hauts-Besnières et à l'étang des Hogues, La Celle-Bordes-78 et Auffargis-78, le 3 mai. C'est également dans le sud-ouest francilien qu'a été réalisée une observation estivale récente : 3 individus le 18 août 2007 au Rhodon sur la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse-78 (Olivier THORET). Pour cette observation comme pour les dates estivales antérieures, on peut se poser la question de l'origine des oiseaux : migrateurs précoces ou nicheurs ayant échoué (d'une région voisine ?), individus (jeunes ?) erratiques, estivants, ou bien nicheurs (occasionnels) locaux ? Remarquons également que la distance entre le Rhodon à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (lieu de l'observation du 18 août 2007) et la Salmouille à Marcoussis (lieu de la nidification probable en 2009) est de seulement 20 kilomètres, ces deux sites étant aussi comparables dans leur configuration : il s'agit de



© J.-F. Magne

vallées avec petits cours d'eau, arborées mais avec des boisements hétérogènes et discontinus.

Enfin, il existe une autre mention de nidification probable : 1 jeune à peine volant a été capturé sur le massif des Trois-Pignons, en forêt de Fontainebleau-77, en juin 2005 (LE MARECHAL et al., 2013). Les observations faites à Marcoussis en juin 2009 constituent donc le deuxième cas probable de reproduction en Ile-de-France.

En France

En France, le statut de l'espèce est nicheur rare (moins de 1 000 couples), migrateur et hivernant commun parfois abondant. Il niche de préférence dans les bois de résineux de montagne (DUBOIS et al., 2008). Les nicheurs français sont presque exclusivement montagnards. Toutefois quelques nidifications ont été rapportées en plaine. Par exemple, une nidification certaine a été observée en 2000 en forêt de Perseigne, dans la Sarthe (3 juvéniles juste volants le 18 juin 2000 ; DUBOIS et al., 2008). Des nidifications probables ont été signalées en Mayenne en 2001, dans l'Orne en 2007

Tarin des aulnes

Carduelis spinus

(DUBOIS et al., 2008), à nouveau dans l'Orne ainsi que dans la Meuse en 2009 (données de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine ; <http://www.atlas-ornitho.fr>). Enfin, diverses régions ou départements (Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Creuse...) sont cités dans le *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France* (DUBOIS et al., 2008), sans statuer entre reproduction possible et individus estivants ou erratiques. Les habitats utilisés en plaine ne sont pas toujours précisés par les observateurs, mais ce sont vraisemblablement le plus souvent des habitats forestiers, et probablement avec de la sylviculture de résineux.

DISCUSSION

L'irrégularité des nidifications est connue même en montagne, au moins dans certains secteurs de l'aire de nidification habituelle. Ainsi, le Tarin des aulnes était considéré par MAYAUD, en 1936, comme nicheur irrégulier dans le Massif Central (DUBOIS et al., 2008). Dans la deuxième moitié des années 2000, il y a été indiqué dans huit mailles de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine (<http://www.atlas-ornitho.fr>), nicheur certain, probable ou possible dans les départements du Puy-de-Dôme et de la Loire.

ARCHAUX (2000) a publié une étude sur la nidification occasionnelle de couples au Mont Ventoux (Vaucluse) en 2000 et 2002. Il conclut : les reproductions au Mont Ventoux ne sont pas liées à un hivernage abondant (« invasion »), et il rejette l'hypothèse de l'installation d'oiseaux migrants tardifs ou attardés. L'étude de ces couples reproducteurs montre qu'il s'agirait plutôt d'oiseaux très adaptables (la « plasticité » étant une caractéristique de l'espèce) ayant trouvé un milieu favorable

en altitude (le versant nord et forestier planté de diverses espèces de conifères). Deux hypothèses sont présentées par ARCHAUX (2000) pour expliquer l'installation sur des sites de reproduction occasionnels : reproduction effectuée soit par des individus opportunistes, soit par des individus ayant une connaissance des ressources alimentaires à la suite d'un hivernage. En dehors de cette étude, le lien possible entre nidifications occasionnelles et importance de l'hivernage n'a pas été clairement discuté ; si un hivernage important ne semble pas être à l'origine des nidifications au Mont Ventoux, l'influence de l'hivernage ne peut être exclue pour certaines nidifications en plaine.

Dans le sud-ouest francilien, où a eu lieu la nidification rapportée ici, après un hiver 2006-2007 qui a connu des effectifs très faibles de tarins, les données des hivers 2007-2008 et 2008-2009 semblent indiquer des effectifs moyens (ni anormalement faibles ni abondants), et les passages postnuptiaux d'octobre 2007 et 2008 ont également été modestes. On peut exclure également, pour le couple de Marcoussis, l'hypothèse d'oiseaux issus d'un hivernage élevé. Par contre, il y a eu en 2009 (comme cela avait été le cas en 1998) des oiseaux présents relativement tardivement. Pour conclure, notons que les dates d'observation sont en cohérence avec d'autres nidifications en plaine, notamment dans la Sarthe en 2000, et que des indices de nidification en plaine ont été relevés dans d'autres régions au printemps 2009 (Orne, Meuse). Par contre les milieux utilisés à Marcoussis, petits boisements et arbres épars, ornementaux pour la plupart, avec peu de résineux, au voisinage d'un petit cours d'eau, sont atypiques en regard des préférences habituellement montrées par l'espèce en période de reproduction.

REMERCIEMENTS

Je remercie vivement David LALOI et Christian LETOURNEAU, qui ont motivé l'écriture de ce texte et fourni de précieuses informations nécessaires à l'élaboration de cet article, ainsi que Laurent CHEVALLIER pour sa compilation de données du groupe Rambouillet. Merci également aux observateurs qui ont apporté leurs données : François CHAMARAUX, Laurent CHEVALLIER, Eric FENART, David LALOI, Christian LETOURNEAU et Olivier THORET.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHAUX F. (2000) Première reproduction du Tarin des aulnes *Carduelis spinus* au Mont Ventoux : choix du site de nidification chez une espèce vagabonde. *Alauda*, 68(4) : 295-300.
- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G. et YESOU P. (2008) *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, 559 pages.
- LE MARECHAL P., LALOI D. et LESAFFRE G. (2013) *Les oiseaux d'Ile-de-France. Nidification, migration, hivernage*. CORIF-Delachaux et Niestlé, 512 pages.
- LE MARECHAL P. et LESAFFRE G. (2000) *Les oiseaux d'Ile-de-France. L'avifaune de Paris et de sa région*. Delachaux et Niestlé, 346 pages.

Bertrand DALLET

Statut nicheur de l'Alouette lulu *Lullula arborea* dans le massif de Rambouillet (Yvelines)

**Christian
Letourneau**

Résumé

Encore considérée comme une nicheuse irrégulière, voire incertaine, à la fin des années 1990, l'Alouette lulu *Lullula arborea* a vu son statut nicheur évoluer favorablement ces dernières années sur le massif de Rambouillet (Yvelines) et notamment suite à la tempête du 26 décembre 1999. L'espèce y niche depuis régulièrement en petit effectif. Un recensement de l'ensemble des sites favorables en 2009 a permis de localiser 5 couples. L'espèce occupe les grandes ouvertures créées par la tempête mais également les jeunes plantations de pins. Son avenir est discuté au regard des aménagements écologiques prévus et du type de sylviculture pratiqué.

ABSTRACT

Still considered as an irregular or uncertain nesting bird, at the end of the 90s, the Woodlark *Lullula arborea* seems to be developing its nesting area successfully in the wooded area of Rambouillet, specially since the tempest of dec 26th 1999. Some pairs of this species regularly nest there. After an inventory of favourable sites in 2009, five couples have been located. The species occupies large expanses left bare by the tempest, and young pine-trees plantations. The future may be fluctuant, depending on ecological developments and the type of forestry selected.

L'Alouette lulu figure à l'Annexe 1 de la directive européenne «Oiseaux» et doit faire à ce titre l'objet de mesures de conservation de ses habitats de la part des états membres de l'Union Européenne. C'est une espèce nicheuse, migratrice et hivernante peu commune en France, où elle est présente en tant que nicheuse dans l'ensemble du pays à l'exception du tiers nord-ouest, de l'extrême sud-ouest et de quelques secteurs en Rhône-Alpes et Lorraine (Dubois *et al.*, 2008).

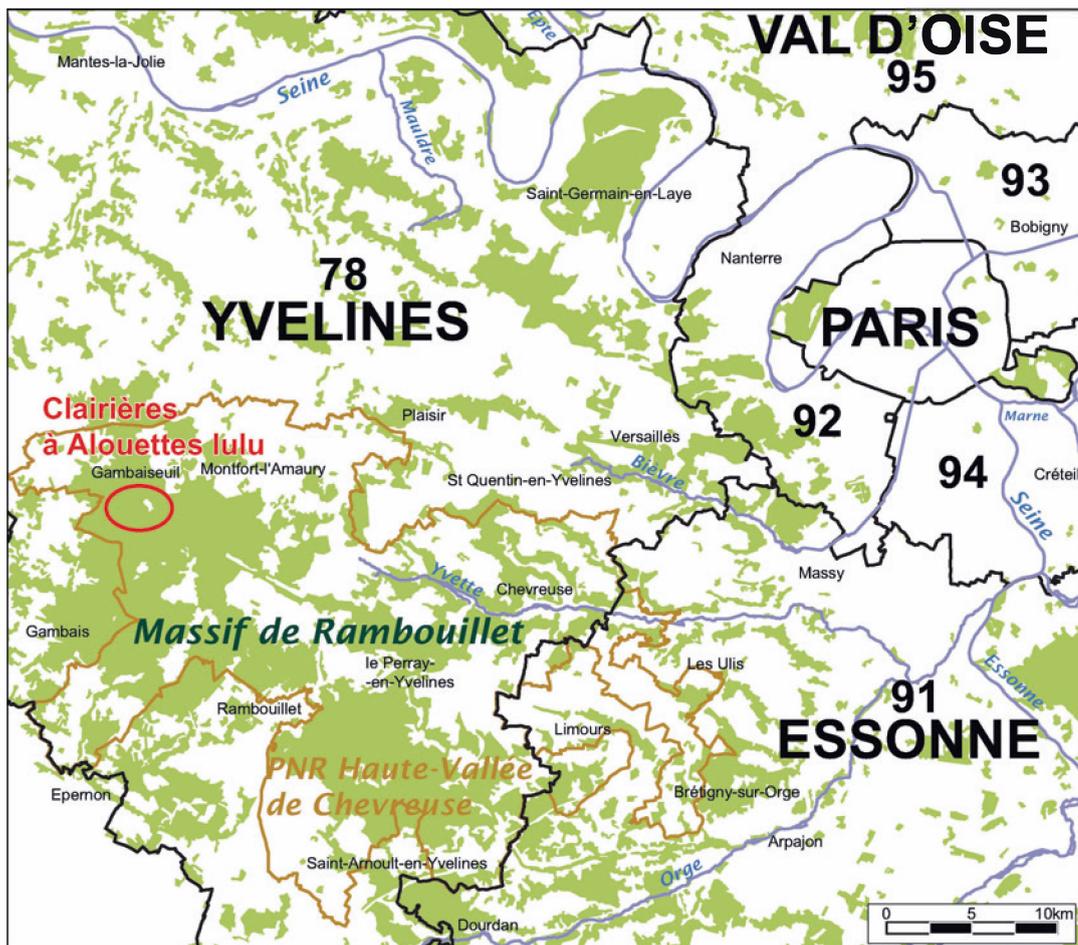
Elle figure sur la liste rouge des oiseaux nicheurs d'Île-de-France où elle est classée «vulnérable» – risque relativement élevé de disparition (Birard *et al.*, 2012). Dans la région, sa répartition est limitée au sud des départements de l'Essonne et de la Seine-Marne, et à deux secteurs des Yvelines, le massif de Rambouillet et la Boucle de Moisson (www.atlas-ornitho.fr). Si l'espèce est signalée absente des grands massifs forestiers au niveau national (Dubois *et al.*, *op. cit.*), c'est paradoxalement dans les plus grandes forêts d'Île-de-France qu'elle atteint ses effectifs les plus importants de la région. Les effectifs franciliens sont estimés à 30-40 couples (Le Maréchal *et al.* 2013), pour l'essentiel situés dans la massif de Fontainebleau-77, où la population a été estimée entre 20 et 30 couples en 2000

(Senecal, 2000). En Île-de-France, l'espèce est essentiellement migratrice et sa présence hivernale n'est qu'occasionnelle (Le Maréchal *et al.*, *op. cit.*). Sur Rambouillet, l'hivernage n'a été noté qu'une seule fois, durant l'hiver 2001-2002 de début décembre à début janvier à la Celle-les-Bordes (Frédéric Pouzergues et obs. pers.) avec une effectif maximal de 27 le 6 janvier.

L'espèce revient dès début février en Île-de-France avec un passage se prolongeant en mars et avril (Le Maréchal *et al.*, *op. cit.*). A Rambouillet, pour les 20 années pour lesquelles nous possédons des données, la date moyenne de retour est le 2 mars avec des extrêmes allant du 3 février au 30 mars (Groupe Ornitho Rambouillet).

L'espèce est insectivore et niche au sol, préférant les habitats ouverts, les landes, les clairières, les lisères forestières et les pâtures sèches.

Encore considérée comme une nicheuse irrégulière, voire incertaine, à la fin des années 1990 (Letourneau, 2001), l'Alouette lulu a vu son statut évoluer favorablement ces dernières années sur le massif de Rambouillet et notamment depuis la tempête du 26 décembre 1999. Dans cet article, nous faisons le point sur les situations passée et actuelle et plus particulièrement sur la période 2000 à 2009.



Carte : Olivier Laporte

MATÉRIEL ET MÉTHODE

La zone d'étude couvre l'ensemble du massif forestier de Rambouillet, aussi bien la forêt domaniale que la forêt privée.

Les données historiques proviennent de la bibliographie et de la base de données du «Groupe Ornitho Rambouillet».

En 2009, un inventaire spécifique a été réalisé dans le cadre de l'élaboration du DOCOB (DOCument d'OBjectifs) de la ZPS «Massif de Rambouillet et zones humides proches» afin de préciser sa répartition géographique et estimer ses effectifs nicheurs (Letourneau, 2009). Les recensements ont été ciblés sur les secteurs à priori favorables à l'espèce et/ou pour lesquels nous possédions des indications de présence pour les années précédant l'étude. Ces secteurs sont :

- le bois de l'Epars/Harasserie/Bocquet (divisions 1 et 25),

- l'Etang Neuf/Haut Beaussart (division 2),
- le Cerisaie (divisions 14 et 15),
- la Butte de la Justice (Domaine présidentiel),
- les Vieilles Bergeries (Domaine présidentiel).

Les relevés de terrain ont été réalisés en début de matinée sur la période d'avril à mai. Ils ont consisté à parcourir à pied, à vitesse modérée, les secteurs d'étude avec des arrêts réguliers pour des écoutes spécifiques. Tous les contacts positifs ont été cartographiés. Chaque secteur a été parcouru à deux reprises : une première fois en avril (10 au 20 avril) et une seconde en mai (2 au 10 mai). Ce travail de terrain a été réalisé par Edouard Dieu et l'auteur.

Enfin cette même année, le site de la Vallée des Grès - la Boissière-Ecole, hors ZPS, a également fait l'objet de plusieurs visites par l'auteur en mai dans le cadre de l'Observatoire rapaces.

Alouette lulu

Lulula arborea

RÉSULTATS

Avant les années 1990

Les données les plus anciennes à notre disposition correspondent à des chanteurs notés le 24 février 1957 : 1 en lisière du bois de la Pommeraie - division 16 et plusieurs aux Basses Mesures - Poigny-la-Forêt (Serge Chevallier). La date et les sites fréquentés (lisière et zone de prairies) peuvent faire penser à des migrants en halte.

La donnée suivante correspond à un couple localisé dans une zone de semis forestiers à Gambaiseuil en 1967 (Le Louarn, 1970). Par la suite, l'espèce n'est signalée à Rambouillet dans aucun atlas des oiseaux nicheurs pour les périodes allant de 1970 à 1975 et de 1985 à 1989 (Yeatman, 1976 ; Yeatman-Berthelot et Jarry, 1994). De même, Dubois et Narzul (1982) ne signalent pas l'Alouette lulu lors d'un inventaire par points d'écoute (138 au total) au printemps 1980 sur la moitié ouest du massif.

Les années 1990

Ces années voient se multiplier les contacts qui ne sont peut-être pas sans rapport avec le développement de l'ornithologie de terrain.

En 1993, un chanteur est noté le 26 juin au champ de manœuvres de Rambouillet (Alain Pernot in Letourneau, 2001).

En 1995, un chanteur se manifeste les 26 et 27 mai au bois de l'Epars - division 1 au dessus d'une plantation de jeunes Chênes rouges *Quercus rubra* (Laurent Chevallier et obs. pers.).

Une série d'observations est réalisée entre les 12 février et 29 mars 1998 dans le secteur de la Vallée des Grès à la Boissière-Ecole, englobant les sites du Hameau de

Souvigny, de la Pierre Levée et des Bruyères du Rendez-Vous - division 12 (Serge Chevallier et obs. pers.). Un maximum de deux oiseaux est signalé le 12 février et des chants sont notés les 12 et 13 février, 28 et 29 mars.

Les années 2000 à 2008

Sur le site de la Vallée des Grès - la Boissière-Ecole, un chanteur est noté du 20 mai au 4 juin 2000 et deux chanteurs le 10 juin 2001 (obs. pers.). Pour les années suivantes, nous n'avons plus de contact pour ce site.

À partir de 2003, un secteur particulier recueille la majorité des contacts pour ces années. Il est centré sur la Croix Gilbon entre le bois de l'Epars - division 1 et le Bocquet - division 25. C'est un des sites qui a le plus souffert de la tempête de décembre 1999 avec de nombreux pins tombés au sol. Depuis, tous les pins tombés ont été exploités et le secteur présente de grandes ouvertures de plusieurs dizaines d'hectares. Un couple fréquente le secteur en 2003, deux chanteurs ou couples de 2005 à 2007, trois couples en 2008.

En 2003, le terrain de manœuvres de Rambouillet est occupé par un couple (obs. pers.). Nous pouvons rattacher à ce site, l'observation de quatre individus levés le 11 juin 2005 au bois de Gazeran - division 14 sur une parcelle proche (obs. pers.). Il n'y a pas d'autres observations les années suivantes pour ce secteur.

Le printemps 2007 voit également le cantonnement d'un chanteur au Haut Beaussart - division 2 (Serge Chevallier et obs. pers.), sur une zone ayant brûlé en mai 2005.

Le tableau 1 récapitule le nombre de couples et de secteurs fréquentés par année pour cette période de 2000 à 2008.

Si on exclut les années 2002 et 2004 sans contact mais sans recherche spécifique, l'Alouette lulu était notée quasiment tous les ans depuis 2000 avec 1 à 2 secteurs fréquentés par an et 2 à 3 couples nicheurs.

Année	2000	2001	2003	2005	2006	2007	2008
nombre de secteurs fréquentés	1	1	2	2	1	2	1
nombre de couples ou de chanteurs	1	2	2	3	2	3	3

Tableau 1 : Evolution du nombre de couples d'Alouettes lulu dans le Massif de Rambouillet (Yvelines) pour la période de 2000 à 2008.

L'année 2009

L'espèce n'a été contactée que dans le secteur du bois de l'Epars-Harasserie- Bocquet. Cinq cantons ont pu être estimés d'après les contacts simultanés relevés et les distances mises en jeu (figure 1). Parmi eux, deux se trouvent sur le site historique de la Croix Gilbon et trois répartis dans la moitié nord du bois de l'Epars sur des sites à priori nouveaux. Aucun contact n'a été relevé dans les autres secteurs dans le cadre de l'étude et du suivi sur la Vallée des Grès. Il faut tout de même signaler un chanteur le 16 mars 2009 sur le secteur du Haut Beaussart - division 2 (Alain Pernot). Cette donnée n'a pas été confirmée lors de nos prospections malgré une attention particulière. Il pourrait s'agir d'un oiseau non cantonné.



Figure 1 : Contacts et délimitation des cantons des couples d'Alouette lulu Lullula arborea du secteur du bois de l'Epars / Harasserie / Bocquet (divisions 1 et 25) de la ZPS FR 1112011 Massif de Rambouillet et zones humides proches (d'après Letourneau, 2009).

Alouette lulu

Lulula arborea

*le Bocquet – parcelle
25-8 – mai 2003*



*Bois de l'Épars –
parcelle 1-24 –
septembre 2010*



Les milieux fréquentés

Espèce non typiquement forestière, l'Alouette lulu fréquente les secteurs les plus ouverts du massif de Rambouillet.

Ainsi on peut la trouver dans les zones de landes sableuses comme les grandes ouvertures créées suite à la tempête de 1999 mais également le terrain de manœuvres de Rambouillet. Ce terrain a été utilisé jusqu'au milieu des années 90 par les chars du 501^e régiment et présentait de grandes surfaces de sol nu. L'arrêt de la fréquentation du site par les engins militaires a entraîné une stabilisation des sols et un développement de la végétation qui semble moins favorable à l'espèce si l'on considère l'absence de contact de ces dernières années.

Les autres milieux fréquentés sont les coupes à blanc et les très jeunes plantations de conifères : Pin sylvestre *Pinus sylvestris* et Pin laricio *Pinus nigra laricio*, mais également celles de Chênes rouges d'Amérique *Quercus rubra*. Ces sites présentent d'abondantes surfaces de sol nu et perturbé et une végétation basse, fournissant les conditions idéales pour la recherche alimentaire des Alouettes lulus.

DISCUSSION

Avec une population de cinq couples seulement, l'Alouette lulu est une des espèces nicheuses les plus rares du massif de Rambouillet. Malgré ces faibles effectifs, la population rambolitaine représente au moins 15% de la population francilienne.

Les exigences écologiques de l'espèce et notamment ses habitats sont les principales causes de sa rareté. De nicheuse irrégulière avant les années 2000, l'espèce a su profiter des ouvertures créées lors de la tempête de

1999 pour s'installer plus durablement. En effet le massif de Rambouillet a été fortement touché avec plus de 12% de destruction à l'ouest de la R.N. 10 et 8% à l'est. Ce sont les plantations de conifères (Pin sylvestre et Pin laricio) qui ont été particulièrement atteintes. Des clairières de plusieurs dizaines d'hectares ont été ouvertes par le vent (Cauchetier, 2001).

Son avenir reste lié à l'évolution des milieux et plusieurs scénarii s'offrent au gestionnaire pour sa conservation : maintenir les milieux ouverts et/ou gérer les boisements de pins de telle sorte que des jeunes plantations soient toujours disponibles.

La sylviculture des pins est réalisée majoritairement à Rambouillet par régénération artificielle des peuplements. Elle s'effectue après la coupe à blanc d'une parcelle et consiste en la plantation de jeunes pins âgés d'un ou deux ans. Tous les arbres d'une parcelle ont donc le même âge. Le forestier interviendra régulièrement par la suite pour des opérations de dégagement dans les premières années, puis pour des éclaircies et des coupes sélectives afin de ne laisser en place que les sujets les plus intéressants. La parcelle sera exploitée complètement quand les arbres auront atteint l'âge de 90 à 110 ans selon l'essence et les localités. Cette sylviculture présente au cours de son cycle une période favorable à l'Alouette lulu, ce sont les premières années qui suivent la coupe à blanc. Des études en Angleterre montrent que les densités les plus fortes apparaissent dans les plantations âgées de 1 à 3 ans, puis déclinent avec le temps, l'espèce abandonnant les plantations de plus de 8 ans (Wright, 2006 in Langston et al., 2007). De même, Muller (1985), dans son étude de la succession du Pin sylvestre dans les Vosges du Nord, ne trouve l'Alouette lulu que dans les deux premiers stades de la futaie régulière : 1 à 3 ans et 4 à 8 ans. Cet auteur précise par ailleurs (Muller,

Alouette lulu

Lulula arborea

1997) que l'Alouette lulu niche dans les vastes coupes à blanc ou les très jeunes plantations durant 2 à 3 années. Après, les parcelles deviennent vite encombrées de végétation et ne sont plus favorables à l'espèce. Ceci nécessite donc un bon équilibre des classes d'âges pour que l'Alouette lulu trouve toujours quelques parcelles à son goût. D'après le dernier aménagement de la forêt domaniale (Tribolet, 2005), la futaie régulière résineuse représente 18%, soit 2200 hectares, de la surface à aménager et présente un important déséquilibre des classes d'âges, avec une représentation à hauteur d'environ 79% des classes d'âge 25-50 ans. Ceci semble indiquer qu'à un moment ou un autre dans le futur, l'espèce risque de manquer de sites favorables pour continuer à nicher dans ce type de milieu.

Dans le DOCOB (Royer et Perthuis, 2012), il est prévu l'entretien et la restauration des landes et pelouses. Ces milieux ouverts ne peuvent pas se maintenir sans intervention, consistant généralement à extraire les ligneux, faucher régulièrement et broyer localement la callune. Les matériaux récoltés

doivent être exportés de la zone traitée pour éviter son enrichissement. Cette restauration des zones landicoles est sans doute la mesure la plus favorable au maintien de l'espèce dans le massif, les jeunes plantations de pins n'étant qu'un habitat complémentaire fréquenté très peu d'années.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les différents observateurs : Laurent Chevallier, Serge Chevallier, Alain Pernot et Frédéric Pouzergues. Remerciements particuliers à Laurent Chevallier pour la tenue de la base de données du groupe et à Edouard Dieu pour sa participation active au recensement de 2009. Cet inventaire de 2009 a bénéficié d'un financement dans le cadre de l'élaboration du DOCOB de la ZPS «Massif de Rambouillet et zones humides proches».

Christian Letourneau

©Julien Daubignard



BIBLIOGRAPHIE

- Birard, J., Zucca, M., Lois, G. et Natureparif (2012). *Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France*. Paris, 72p.
- Cauchetier, B. (2001). La tempête du 26 décembre 1999. *Bulletin du Centre d'Études de Rambouillet et de sa Forêt*, 14/15 : 57-58.
- Dubois, P.J., Le Maréchal, P., Olivoso, G. et Yésou, P. (2008).- *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 559p.
- Dubois, P. J. et Narzul, P. (1982). Analyse du peuplement avien de la forêt de Rambouillet par la méthode des E.F.P. *Le Passer*, 19 : 74-98.
- Langston, R.H.W., Wotton, S.R., Conway, G.J., Wright, L.J., Mallord, J.W., Currie, F.A., Drewitt, A.L., Grice, P.V., Hoccom, D.G. et Symes, N. (2007). Nightjar *Caprimulgus europaeus* and Woodlark *Lullula arborea* – recovering species in Britain ? *Ibis*, 149 (Suppl. 2) : 250-260.
- Le Louarn, H. (1970). Comparaison des densités de population des passereaux nicheurs dans divers types de forêts. *Le Passer*, 6 : 60-78.
- Le Maréchal P., D. Laloi et G.Lesaffre (2013). *Les Oiseaux d'Île de France. Nidification, migration, hivernage*. CORIF-Delachaux et Niestlé, Paris, 512 p.
- Letourneau, C. (2001). Les oiseaux nicheurs remarquables du massif de Rambouillet : distribution et effectifs. *Bulletin du Centre d'Études de Rambouillet et de sa Forêt*, 14/15 : 44-51.
- Letourneau, C. (2009). *Recensement de l'Alouette lulu Lullula arborea dans le cadre de l'élaboration du DOCOB de la ZPS FR 1112011 Massif de Rambouillet et zones humides proches*. CERF. 3p
- Muller, Y. (1985). *L'avifaune forestière nicheuse des Vosges du Nord – sa place dans le contexte médio-européen*. Thèse. Université de Dijon. 318p.
- Muller, Y. (1997). Les oiseaux de la Réserve de la Biosphère des Vosges du Nord. *Ciconia*, 21 : 1-347.
- Royer, E. et Perthuis, A. (2012). *Document d'objectifs Massif de Rambouillet et zones humides proches – Site FR11 12011*. ONF Agence de Versailles. 82 p + annexes.
- Senecal, D. (2000). Recensement de l'Alouette lulu dans le Massif de Fontainebleau. *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*, 76 : 84-86.
- Tribolet, L. (2005). *Forêt Domaniale de Rambouillet – Révision de l'aménagement forestier : 2006-2025*. ONF Direction Territoriale Ile-de-France/Nord-Ouest – Agence interdépartementale de Versailles. 108p + cartes et annexes.
- Wright, L.J. (2006). *Demography and productivity of Woodlarks Lullula arborea in Breckland*. PhD thesis. Norwich : University of East Anglia.
- Yeatman, L. (1976). *Atlas des oiseaux nicheurs de France. 1970 à 1975*. Société Ornithologique de France, Paris, 282 p.
- Yeatman-Berthelot, D. et Jarry, G. (1994). *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris, 776 p.

Hirondelles de fenêtre *Delichon urbicum* parisiennes : vers la reprise ou l'extinction ?

Résumé

Olivier Sigaud

*La population mondiale d'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum* semble être en déclin, comme c'est le cas pour de nombreux insectivores migrateurs. A Paris, après être passé par un niveau très bas dans les années 50, l'effectif de cette espèce était sans doute aux alentours de 400 couples dans les années 90. Il a culminé à 540 couples en 2006, avant de s'effondrer à 130 à la suite d'une météo particulièrement défavorable durant l'été 2006. De 2007 à 2012, l'effectif parisien a stagné entre 100 et 130 couples, alors que nous nous attendions en 2010, 2011 puis 2012 à une reprise significative. Finalement, en 2013, un nouveau déclin important a été constaté, avec 70-80 couples seulement recensés. La question qui se pose à présent est de savoir si l'effectif va continuer à chuter inexorablement vers une disparition de l'Hirondelle de fenêtre dans la capitale, s'il va continuer à stagner durablement, ou bien au contraire s'il va se rétablir. L'objet de cet article est de présenter les éléments en faveur de ces différents scénarios. Nous présentons les raisons d'être inquiets, puis les raisons d'être plus optimistes, avant de faire le point sur les mesures qui mériteraient ou non d'être prises pour assurer la pérennité de l'espèce à Paris.*

Note : ce texte est une version remise à jour d'un travail présenté dans le cadre du Colloque Francophone d'Ornithologie à Paris en décembre 2011.

ABSTRACT

The global population of House martins *Delichon urbicum* seems to be declining, as for many other migratory insectivorous birds. In Paris, after having been very low in the fifties, the number of breeding pairs was probably about 400 in the nineties. It reached 540 pairs in 2006, before collapsing to 130 after a particularly disastrous weather during summer 2006. From 2007 to 2012, the number of pairs was stagnating to about 100-130, whereas we were expecting an increase that did not happen. Finally, in 2013, a new large decrease was observed, since only 70-80 pairs were present. Now, the question is to determine whether the number will keep decreasing up to the extinction of the specie in Paris, or it will raise again to its previous level. The goal of this article is to present the arguments in favor of these alternative scenarios. We give reasons for being pessimistic and optimistic, before asking whether some actions should be taken to favor the long term survival of House martins in Paris.

INTRODUCTION

Les Hirondelles rustiques (*Hirundo rustica*) et de fenêtre (*Delichon urbicum*) sont des migrateurs insectivores qui bénéficient d'un important capital de sympathie auprès du grand public. Le déclin de ces espèces est donc susceptible de toucher davantage le public que celui d'espèces moins populaires.

En Amérique du Nord, les populations d'oiseaux qui se nourrissent d'insectes aériens montrent un déclin à grande échelle. Ce déclin, plus rapide que pour les autres espèces, semble lié à des déclins de populations d'insectes volants. El Niño - pour les populations d'oiseaux insectivores en Amérique du Nord - ainsi que l'oscillation Nord-Atlantique - pour les espèces



*Hirondelle de fenêtre
débutant la
construction d'un
nouveau nid à la Cité
des Sciences de la
Villette (photo
F.Malher- Corif)*

insectivores européennes et notamment *Delichon urbicum* (Stokke 2005) - ont un effet négatif sur la reproduction. En Europe, les populations du nord, notamment en Angleterre et en Belgique, montrent en différents points un recul très net. En Angleterre, Benton (2002) attribue le déclin de ces populations d'oiseaux insectivores aux changements dans les pratiques agricoles qui affectent les papillons et les mites. En revanche, l'Europe du sud ne semble pas ou peu affectée.

En France, le programme STOC-EPS a mis en évidence le déclin de toutes les espèces insectivores sur les 20 dernières années. La tendance nationale pour l'Hirondelle de fenêtre était de -21% (non significatif) entre 1989 et 2012, mais elle est stable depuis 2001 (Jiguet 2013). Cependant, ce programme n'est pas très adapté à une espèce grégaire comme *Delichon urbicum*. Pour l'Ile de France, on notera tout de même que la version régionale du programme STOC appelée OROC (Observatoire Régional des Oiseaux Communs) classe en 2012 l'Hirondelle de fenêtre parmi les 5 espèces qui enregistrent le plus fort déclin (Anglade et Goupil 2013).

En 1993 et 1994, une grande enquête menée conjointement par le CORIF et la LPO a permis de recenser tous les nids de la capitale, sans toutefois dénombrer les nids occupés. En 1998, le CORIF a mené une enquête complémentaire sur le même principe. En 2002 et 2003, Sandra Albesa a recensé à nouveau ces nids sur la base d'informations partielles résultant de l'enquête 93-94 (Albesa *et al.* 2003). Puis, depuis 2004, une poignée d'observateurs se charge de suivre précisément la totalité de la population parisienne en recensant au fil de chaque saison de reproduction tous les nids occupés, vides, cassés ou bien condamnés ou disparus suite aux ravalements de façades. Le présent travail vise à retracer l'évolution récente de la population parisienne d'Hirondelles de fenêtre et à essayer de déterminer ce que sera cette évolution dans le futur sur la base des constats de ces dernières années à Paris et en Ile de France (IDF).

1. MÉTHODE DE SUIVI

Le suivi consiste à effectuer des sorties aux adresses où des nids sont connus et aux alentours et à noter toutes les observations en s'efforçant de déterminer l'état d'avancement de la reproduction

Hirondelles de fenêtre

Delichon urbicum

(installation, couvaion, jeunes au nid invisibles, visibles ou volants) quand des hirondelles sont visibles ou audibles. Ces sorties s'échelonnent de début avril à fin septembre, elles sont plus fréquentes en mai et juin. Il apparaît nécessaire de suivre les nids tout au long de la saison plutôt que sur une période limitée (début juin – mi-juillet) afin de distinguer les couples qui se sont installés très tôt, correspondant généralement à des adultes expérimentés, et les couples beaucoup plus tardifs constitués de jeunes dont c'est la première reproduction. En effet, l'Hirondelle de fenêtre effectuant généralement deux nichées (Sériot et Alvès 2002), cette distinction est cruciale pour déterminer début juillet si l'on a affaire à une première couvée tardive ou à une seconde couvée précoce.

Figure 1 : évolution du nombre de nids occupés d'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum* au cours de la saison à Paris (résultats de 2004 à 2012)

Un site internet reposant sur une base de données a été mis en place pour collecter et mettre en forme ces observations. Les données correspondant aux enquêtes précédentes de 93-94, 1998 et le suivi 2002-2003 mené par Sandra Albesa et quelques autres observateurs ont été ajoutées sur le site, ce qui donne davantage de recul

historique au suivi. Le site reprend aussi les données d'un suivi mené tous les ans depuis 1998 à la Villette, l'une des colonies parisiennes les plus actives.

Les données collectées via ce suivi permettent de déterminer l'évolution du nombre de nids occupés détectés au fil de la saison (Fig. 1). Cependant, ce nombre ne coïncide pas nécessairement avec le nombre de couples effectivement présents, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il semble que les couples se déplacent au fil de la saison, soit entre leur première et leur deuxième couvée, soit si la première couvée échoue, par exemple en cas de météo défavorable. Ensuite, il n'est pas exclu qu'un même couple ou qu'un même individu polygame utilise plusieurs nids durant une même période de couvaion (Sériot et Alvès 2002).

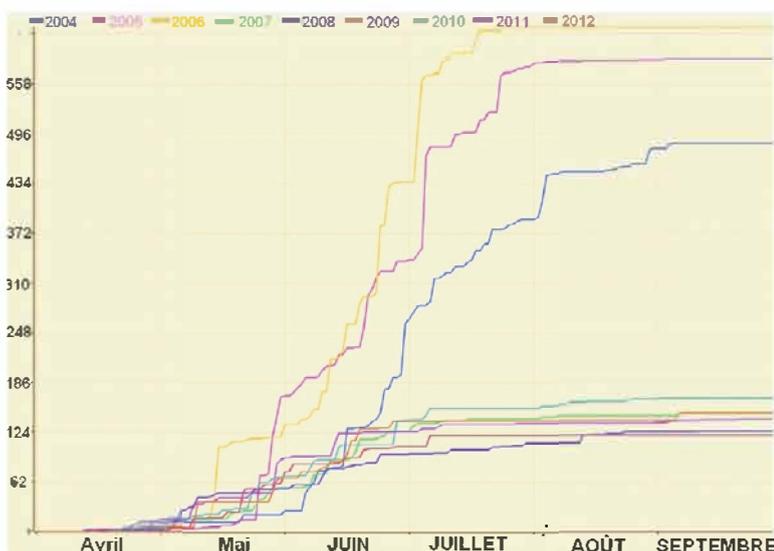
La méthode que nous avons retenue pour passer du nombre de nids occupés au nombre de couples consiste à ne pas prendre en compte tous les nouveaux nids occupés détectés après un plateau d'effectif correspondant au passage de la première à la seconde couvée.

2. RÉSULTATS

a) Evolution annuelle de l'effectif

La figure 1 fait apparaître l'évolution du nombre de nids occupés détectés au fil de la saison. On constate que les premières installations ont lieu chaque année à des dates proches, et on peut observer l'écart d'effectif important en fin de saison entre les années 2004-2006 et les années suivantes.

L'évolution de nombre de couples estimés de 2004 à 2013 montre une chute brutale de 2006 à 2007, une relative stagnation de 2007 à 2012, puis un nouveau déclin en



année	nids disponibles	taux d'occupation	construction	destruction
2004	653	69 %	0	5
2005	681	69 %	57	66
2006	698	77 %	141	174
2007	619	20 %	12	75
2008	536	21 %	0	48
2009	480	23 %	6	124
2010	440	30 %	7	26
2011	390	34 %	7	38
2012	380	39 %	11	11

Tableau 1 : évolution des nids disponibles d'Hirondelles de fenêtre *Delichon urbicum* à Paris de 2004 à 2012

2013.

D'après les informations éparées collectées au fil des années, l'effectif des Hirondelles de fenêtre à Paris était sans doute aux alentours de 400 couples dans les années 90. Il a culminé à 540 couples en 2006, avant de s'effondrer de 80% à la suite d'une situation climatique particulièrement défavorable durant l'été 2006. Depuis 2007, l'effectif parisien stagne entre 100 et 130 couples, alors que nous nous attendions en 2010, 2011 puis 2012 à une reprise significative, espérant 200 couples qui ne sont pas venus. Finalement, en 2013, un nouveau déclin important a été constaté, avec 70-80 couples seulement recensés. Cette dernière chute est très certainement à mettre sur le compte de la météo du printemps, très défavorable pour les insectes volants.

b) Taux d'occupation des nids

Le tableau 1 donne l'évolution du nombre de nids disponibles, le taux d'occupation de ces nids, le nombre de constructions et de destructions de nids au fil des années jusqu'en 2012. La variation du nombre de nids disponibles n'est pas strictement égale au bilan des constructions moins les destructions suite à des prospections incomplètes sur ces derniers phénomènes.

Il apparaît qu'entre 2006 et 2012, le nombre de nids disponibles est passé de 700 à 380, ce qui représente une baisse moyenne d'environ 10% par an. Le nombre de nids occupés ayant peu augmenté de 2007 à 2012, le taux d'occupation remonte suite à la destruction progressive des nids.

c) Dynamique spatiale de la population

Les informations dont on dispose au fil

Secteurs	2004	2006	2007	2012	2013
Prévoyance	13	53	10	4	3
Sédillot	21	29	10	7	4
Elysée	5	-	-	-	-
Ile St-Louis	3	2	-	-	-
Trocadéro	24	35	3	8	6
Radio France	14	16	25	-	-
Mozart	34	31	3	1	2
Murat	6	9	6	3	2
Marbeuf	36	36	15	10	3
Scott	14	10	7	-	-
Poussin	14	6	-	-	-
Louvres	132	194	40	45	26
Villette	88	88	13	51	34
Brunel	1	-	-	-	-
Galvani	-	4	1	-	-
Halles	-	-	-	1	-
Monceau	15	26	6	1	-

Tableau 2 : évolution du nombre de nids occupés dans les différents secteurs de la capitale sur quelques années clés. On constate la disparition progressive des petites colonies. Une case vide indique un effectif nul.

Hirondelles de fenêtre

Delichon urbicum

des années depuis 1993 font état d'une concentration progressive des colonies parisiennes vers la Villette et le Louvre, tandis que les petites colonies situées sur des immeubles d'habitation sont abandonnées peu à peu au profit de colonies plus peuplées. Une importante colonie au Pont Neuf, reliée à celle du Louvre, a disparu progressivement suite à des travaux de ravalement de l'édifice qui se sont étalés entre 2003 et 2007. Une colonie de moindre importance existe aussi au Trocadéro, mais elle a beaucoup décliné depuis la catastrophe de 2006. Au bout du compte, des secteurs entiers sont désertés peu à peu, dans d'autres il ne reste plus qu'un ou deux nids occupés. Par ailleurs, la proportion de nids occupés situés sur des immeubles d'habitation a chuté très fortement au profit des colonies situées sur des bâtiments publics. De 50% en 2004, elle est passée à 40% en 2006, 20% en 2011 et moins de 10 % en 2013. Alors qu'en 2004, près de 200 nids étaient occupés à des adresses privées, on constate depuis 2011 qu'il n'y a plus que 9 adresses privées occupées pour 20 à 30 nids.

Depuis 2004, les emplacements de 86 nids disparus suite à des ravalements de façade ont été rendus impropres à la reconstruction, principalement par la pose de piques anti-pigeons. Par ailleurs, les nids ont été détruits à deux adresses hors ravalement de façade, certainement dans le but spécifique de se débarrasser des hirondelles.

3. DISCUSSION

3.1 Contexte régional et local

En 2004, Serge Detalle a effectué un décompte par échantillonnage afin d'estimer la population francilienne d'Hirondelles de fenêtre. Sur les 1281 communes que

compte l'IDF, il a dénombré les nids dans 148 communes (soit 12%). Au total, 5164 nids ont été trouvés. Sur les 148 communes étudiées, 4 colonies connues comptaient plus de 200 couples : Versailles (423), Suresnes (313), Meaux (246) et Fontainebleau (231). Par ailleurs, les 28 colonies de plus de 50 couples connues représentaient à elles seules 3300 nids, soit 60% de l'ensemble.

Comme nos résultats le montrent, la population des Hirondelles de fenêtre parisiennes s'est effondrée d'environ 80 % en 2006. Dans les départements de la petite couronne à la périphérie immédiate de Paris, un suivi partiel réalisé par Serge Detalle semble montrer que les effectifs se sont effondrés aussi, bien que nous n'ayons pas de données suffisamment détaillées et exhaustives pour chiffrer précisément le déclin. Cela semble être aussi le cas dans une moindre mesure pour l'IDF, même si le phénomène est encore plus difficile à quantifier à cette échelle. Globalement, la «catastrophe de 2006» a probablement touché toute la région de façon inégale. A certains endroits, la chute a été très modérée, voire même absente. Par exemple, la colonie de la Bergerie Nationale de Rambouillet comptait 121 couples en 2004, 113 en 2005, 113 en 2007, puis 157 couples en 2011, 172 en 2012 et enfin 149 en 2013. La colonie de la gare de RER de Chessy (77) comptait 32 couples en 2002, 59 en 2003, 90 couples en 2011, pour 126 nids présents. De même, une colonie à La Rochette (77), qui comptait 182 couples en 2004 sur un même bâtiment, en comptait plus de 200 en 2011. Qu'il ait baissé ou pas dans les zones éloignées du centre urbain parisien, l'effectif semble donc être largement reparti à la hausse

depuis 2007 et s'être rétabli en de nombreux points.

Plus récemment, la combinaison d'un nouvel effort spécifique de Serge Detalle, qui a prospecté 350 communes, et des résultats de l'enquête nationale LPO 2012-2013 extraits manuellement de la base des observations franciliennes (<http://www.faune-iledefrance.org/index.php>) ont permis de recenser plus de 10 000 nids sur la région, dont environ 3 500 nids occupés en 2012 et 3 000 en 2013 pour au moins 5000 en tout, ce qui est certainement encore loin de la réalité du terrain. On retrouve en 2012-2013 le fait établi en 2004 que les colonies de plus de 50 nids occupés représentent à elles seules environ 60% de l'effectif.

En extrapolant les données 2004 de Serge Detalle à l'ensemble de la région, sous l'hypothèse que les communes étudiées étaient représentatives, on arrive à environ 40 000 nids à cette époque. Si l'on retient que, dans un contexte "normal", le taux d'occupation est de 70% (chiffre obtenu à Paris en 2004 et 2005), on arrive à une estimation de 28 000 couples en IDF en 2004, ce qui est cohérent avec les 20 000 couples retenus par Le Maréchal et Lesaffre (2000). Pour 2010, Le Maréchal et al. (2013) donne une estimation de 7500-15000 couples pour l'IDF, en prenant en compte des informations fournies par Serge Detalle. Enfin, sur la base des données récoltées en 2012 et 2013, on peut estimer en extrapolant à l'ensemble des communes que le nombre de couples présents est de l'ordre de 15 à 20 000. Il est clair que toutes ces estimations sont largement imprécises et qu'il est difficile d'en tirer des conclusions claires sur une hausse ou une baisse de l'effectif francilien.

Quoiqu'il en soit, il faut choisir entre deux hypothèses : soit l'effectif francilien était nettement sous-estimé en 2004 et s'est effondré entre 2006 et 2007 dans la région comme à Paris, soit la population a décliné nettement plus intensément à Paris que dans le reste de l'IDF entre 2004 et 2013.

Au vu des données partielles dont nous disposons, c'est cette seconde hypothèse qui nous semble la plus plausible.

Par ailleurs, l'image qui se dégage des données franciliennes est que l'effectif a sans doute chuté en 2006 (mais certainement moins brutalement qu'à Paris), puis qu'il est remonté ensuite jusqu'en 2012. Ce n'est pas le cas en 2013 qui semble être une mauvaise année. En revanche, l'effectif n'est remonté ni à Paris ni en proche banlieue. Ainsi, des 4 plus grandes colonies franciliennes recensées en 2004, celle de Suresnes est la seule qui n'ait pas donné de signe de reprise ces dernières années et son effectif s'était effondré en 2007 à l'image de ce qui se passait à Paris (données chiffrées pour Suresnes ?). Que l'effectif ait baissé ou pas depuis 2006, la question qui se pose est donc d'expliquer pourquoi l'effectif stagne ou s'effondre à Paris et aux alentours immédiats alors qu'il semble remonter de façon significative en IDF. Surtout, cette absence de hausse est inquiétante dans un contexte où l'on aurait pu s'attendre à ce que l'effectif se reconstitue naturellement après la baisse brutale de 2006. Faut-il vraiment s'inquiéter et supposer que l'effectif ne remontera pas, voire qu'il déclinera inexorablement jusqu'à la disparition des hirondelles parisiennes ? Ou bien peut-on espérer que le déclin est temporaire et que l'effectif va remonter dans les années qui viennent ?

3.2 Raisons d'être inquiet

La principale raison d'être pessimiste sur l'avenir des hirondelles parisiennes concerne la disparition des nids sur les immeubles d'habitation et la concentration concomitante sur les deux colonies principales que sont le Louvre et la Villette. Cette concentration présente un danger pour la population globale, qui est rendue plus vulnérable à l'altération de l'un des quelques sites de reproduction qui lui restent.

Ce phénomène de concentration pourrait être accéléré par la hausse de la fréquence des ravalements de façade qui sont devenus

Hirondelles de fenêtre

Delichon urbicum

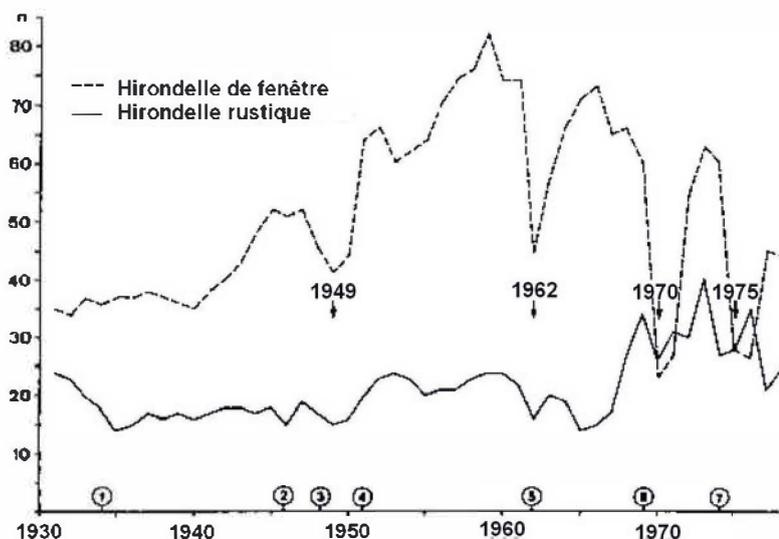


Figure 2:
Fluctuations des populations d'Hirondelle de fenêtre et de cheminée dans le village d'Oltingen (Jura près de Bâle). Les années avec une chute sévère sont marquées d'une flèche.

du déclin constaté. Il est connu dans la littérature que les populations d'hirondelles connaissent parfois des chutes spectaculaires à la faveur d'événements climatiques. La figure 2, qui présente le suivi d'une population d'hirondelles dans le Jura suisse, illustre sur un effectif plus faible qu'à Paris l'existence de ces « années noires ».

Cependant, alors qu'il n'a fallu que deux ou 3 années à chaque fois pour voir les populations se restaurer, nous constatons à Paris une stagnation de l'effectif à son niveau le plus bas de 2007 à 2012, puis un nouveau déclin en 2013. Le phénomène inquiétant n'est donc pas la chute, mais plutôt l'absence de reprise suite à cette chute.

En revanche, l'examen de l'évolution du nombre de nids disponibles n'est pas nécessairement une source d'inquiétude. Certes, ce nombre a beaucoup chuté au cours des 10 dernières années, mais il a chuté beaucoup plus lentement que le nombre de couples, si bien que ce facteur n'est certainement pas limitant pour une éventuelle reprise de la population dans les années qui viennent. Au contraire, on pourrait s'attendre à ce que le nombre de

constructions commence à remonter lorsque le taux d'occupation reviendra vers des valeurs proches des 70%, comme c'était le cas avant la catastrophe de 2006.

3.3 Raisons d'espérer

Compte tenu de l'ampleur du déclin, la principale source d'espoir consiste à considérer que ce déclin est provisoire et que les effectifs vont se rétablir, plus ou moins rapidement. Quelques éléments plaident en faveur de ce scénario optimiste. Tout d'abord, l'examen des données historiques (Estiot 1912, Legendre 1938, Barruel 1957) sur la population d'Hirondelles de fenêtre parisiennes montre que la population est déjà passée par des périodes d'effectifs très faibles. Alors qu'au début du vingtième siècle, l'effectif était manifestement supérieur à celui que nous connaissions en 2006 (« Il me faudrait plusieurs pages pour indiquer les autres endroits de Paris où niche cette hirondelle. » Quepat 1874), dans les années 1950 il semble que les Hirondelles de fenêtre aient été extrêmement rares, avec une petite population au Louvre de 5 à 7 couples seulement (Hubert 1955, Hubert et Spitz 1955, Le Tocquin 1968). Cette très grande rareté semble consécutive à une météo très défavorable durant plusieurs saisons de reproduction. En consultant la bibliographie et via des données de quelques ornithologues qui s'intéressent à l'espèce depuis les années 80, nous avons constaté que l'effectif est remonté progressivement depuis cette époque, ce qui est encourageant pour l'avenir. C'est le cas notamment au Louvre où l'Arc de Triomphe du Carrousel a été déserté pendant plusieurs années après un ravalement avant d'être réoccupé à partir de 2002 (Labbaye 2004).

Par ailleurs, si la population parisienne

globale se contracte et l'effectif stagne, il n'en reste pas moins que l'effectif de la colonie de la Villette n'a cessé de croître, passant de 13 à 47 nids occupés entre 2007 et 2012 (par contre, cette expansion ne s'est pas poursuivie en 2013). Les hirondelles ont recommencé à construire de nouveaux nids en 2011 dans cette colonie très active, ce qui est encourageant : la population parisienne pourrait se reconstituer à partir de cette colonie lorsque les hirondelles y manqueront de place, ce qui est encore loin de se produire, puisque l'effectif y dépassait les 130 couples avant la catastrophe de 2006.

De même, on a constaté au Louvre une dizaine de constructions en 2012, ce qui ne s'était pas produit depuis 2006. En particulier, à l'Arc de Triomphe du Carrousel, la compétition avec le Moineau domestique, qui squatte les nids avant que les hirondelles ne reviennent d'hivernage, engendre de nombreuses destructions de nids et pourrait stimuler la reconstruction par les hirondelles. En 2013, curieusement, on a constaté qu'au Louvre, comme en de nombreux sites d'IDF, des hirondelles construisaient alors même que l'effectif était inférieur à celui de l'année précédente.

4. CONCLUSION

Alors que la population francilienne d'Hirondelles de fenêtre semble en reprise depuis quelques années, la population parisienne, elle, stagne ou décline. Ce déclin des effectifs parisiens pourrait s'expliquer partiellement par le manque de recrutement extérieur lié à la faiblesse du contingent francilien, en particulier aux abords de la capitale. En effet, de nombreux auteurs indiquent qu'une colonie n'est composée que de 50% d'oiseaux originaires de cette colonie l'année précédente et, par conséquent, de 50% d'oiseaux recrutés à l'extérieur de cette colonie. L'absence de hausse à Paris en 2010, 2011 et 2012 pourrait donc surtout s'expliquer par le fait que la population parisienne – et, dans une

certaine mesure, celle de la proche banlieue – est une population-puits qui ne pourra se reconstituer qu'une fois que la population régionale redeviendra excédentaire. Le déclin 2013, lui, serait imputable à des conditions météorologiques particulières avec une saison qui est restée froide très tardivement, incitant peut-être les oiseaux à s'installer dans des secteurs plus favorables au sud de notre région.

Cependant, abstraction faite de l'année 2013, la note d'espoir vient du constat de la restauration assez rapide depuis quelques années des grosses colonies franciliennes, hormis celle de Suresnes. A terme, cette nouvelle dynamique pourrait permettre aux colonies parisiennes de recruter de nouveaux oiseaux.

Faut-il intervenir pour permettre à la population parisienne de se reconstituer ? Une évidence est qu'il faut obtenir de la Mairie de Paris l'arrêt total des ravalements de façades pendant la saison de reproduction là où il y a des hirondelles. La question de savoir s'il faut empêcher ou non les ravalements à ces adresses en dehors de la saison de reproduction est beaucoup plus complexe.

Par ailleurs, l'exemple du Groupe de Travail Hirondelles (GTH) à Bruxelles (Carels 2011) montre qu'un soutien actif consistant à mettre à disposition des bacs de boue et à installer des nids artificiels peut avoir un effet spectaculaire sur l'évolution de la population. La question de savoir s'il est opportun de se lancer dans un soutien actif similaire, alors qu'il reste de nombreux nids inoccupés, est ouverte et devrait faire l'objet d'un débat entre les différents acteurs concernés.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement Serge Detalle, avec qui j'ai beaucoup échangé sur les idées présentées ici et qui m'a fourni un nombre considérable de données pour Paris et l'Île de France, ainsi que Frédéric Malher et Christian Letourneau

Hirondelles de fenêtre

Delichon urbicum

pour leur relecture attentive de ce texte et leurs conseils avisés. Je remercie aussi tous les observateurs qui ont donné de leur temps pour compter les hirondelles au nid au fil des années. En particulier, ont contribué à ce travail : Sandra Albesa, Yacine Attik, Thierry Bara, Jean-Yves Barnagaud, Gilles Beaubigny, Julien Birard, Isabelle Boursier, Michel Breisacher, Isabelle Cardot, Lorraine Ceccanti, Véronique Delamare, Serge Detalle, Fabienne Dhumes, Philippe J. Dubois, Anneli Feret, Jean-Yves Frémont, Evelyne Gabet-Ricard, Michel Granger, François Kern, Clément Kirchhoff, Olivier Labbaye,

Richard Leblond, Jaqueline Lejeune, Guilhem Lesaffre, Bénédicte Lottin, Anne-Marie Malavielle, Frédéric Malher, Bernard Mallet, Thierry Marboeuf, Adrien Moinet, Laurent Mollard, Sandrine Mor, Olivier Païkine, Joël Pasco, Alain Pépion, Etienne Piéchaud, Bruno Rogez, Patrice Schaffhauser, Benoît Segerer, Frédéric Thouin, Laure Turcati, Bruno Voisin et Maxime Zucca, en espérant n'avoir oublié personne...

Olivier Sigaud

RÉFÉRENCES

- Albesa, S., Lelong, B. et Mor, S. (2003). Résultats *Enquête Ile-de-France 2002-2003, Recensement des nids d'Hirondelles rustiques, de fenêtre et de rivage*. LPO Antenne Ile-de-France, 36p. http://ile-de-france.lpo.fr/lpoidf/LPO_missions/hirond1.htm
- Anglade I. et Goupil P.(2013). *Observatoire Régional des Oiseaux Communs d'Île-de-France : Rapport d'activités 2012*. Corif.
- Barruel, P. (1957). Des oiseaux dans Paris. *Naturalia* 50 : 54-58.
- Benton, T. G. (2002). Linking agricultural practice to insect and bird populations : a historical study over three decades. *Journal of Applied Ecology* 39 : 673–687.
- Bruderer, B. et Muff, J. (1979). Fluctuations des effectifs d'Hirondelles de fenêtre et de cheminée suisses, en particulier en relation avec la «catastrophe des hirondelles» en automne 1974. *Der Ornithologische Beobachter* 76 : 229-234.
- Carels, C. (2011). L'Hirondelle de fenêtre à Bruxelles : évolution de la population et succès des mesures de protection. Texte du Colloque Francophone d'Ornithologie
- Estiot, P. (1929). Observations sur les oiseaux de la banlieue immédiate sud de Paris et sur quelques espèces observées dans Paris même. *Alauda* 1 : 40-50 ; : 89-99 ; : 218-225 ; : 270-291 ; : 346-361.
- Legendre, M. (1938). Ornithologie parisienne. *ORFO* 8 : 150 et 267-283
- Hubert, J. (1955). Les hirondelles à Paris. *Oiseaux de France* 5 :16.
- Hubert, J. et Spitz, F. (1955). Les hirondelles au Louvre. *Oiseaux de France* 5 : 55.
- Hugo, V. (1846), «Choses vues» consulté sur<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6391322b>
- Jiguet F. (2013). Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2012 : Hirondelle de fenêtre <http://vigienature.mnhn.fr/page/hirondelle-de-fenetre> (consulté le 27/10/13)
- Labbaye O. (2004). Inventaire ornithologique des jardins des Tuileries et du Carrousel

-
- du Louvre (Paris 1er) entre 1996 et 2002. *Le Passer* 41 : 39-51.
- Le Maréchal, P. et Lesaffre, G. (2000). *Les oiseaux d'Ile de France. L'avifaune de Paris et de sa région*. Delachaux et Niestlé, Paris, 346p.
- Le Maréchal P., D. Laloi et G.Lesaffre (2013) *Les Oiseaux d'Île de France. Nidification, migration, hivernage*. CORIF-Delachaux et Niestlé. Paris 512 p.
- Le Toquin, A. (1968). Statut de l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*) à Paris et en proche banlieue. *Le Passer* 4 : 14-15.
- Quépat, N. (1874). *Ornithologie parisienne ou catalogue des oiseaux sédentaires et de passage qui vivent à l'état sauvage dans l'enceinte de la ville de paris*. Librairie J.-B. Baillièrè & Fils, Paris. consulté sur <http://ia700208.us.archive.org/1/items/ornithologiepari00qu/ornithologiepari00qu.pdf>
- Petit, L. (1922). Le départ des hirondelles en 1922. Bulletin de la Société Zoologique de France : 352-354.
- <http://www.archive.org/stream/bulletindelasoci47soci#page/352/mode/2up>
- Riabi, T. (1999). L'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica* nicheuse à Paris : résultats de l'enquête 1993-1994. *Le Passer* 36: 2-8.
- Sériot J. et Alvès, D. (2002). *Les hirondelles*. Delachaux et Niestlé.
- Stokke, B. (2005). Weather in the breeding area and during migration affects the demography of a small long-distance passerine migrant . *The Auk* 122: 637–647.



*Hirondelle de fenêtre
sur un nichoir posé
aux Halles de la
Villette (photo
F.Malher- Corif)*

L'ŒDICNÈME CRIARD *Burhinus œdicnemus* EN ÎLE-DE-FRANCE

RESUME

La population francilienne d'Oedicnème criard a sans doute été sous-estimée jusqu'à présent : en 2009, elle est estimée à 160-213 couples nicheurs, répartis en 4 noyaux principaux. Les milieux occupés sont principalement les terrasses fluviales, cultivées ou en friches rases. L'espèce bénéficie d'un certain nombre de mesures de protection qui sont sans doute responsables de son maintien, voire de sa légère augmentation.

Abstract

Underestimated until recently, the Stone Curlew (*Burhinus œdicnemus*) population located in 4 principal sites in Île-de-France was esteemed to be between 160 and 213 nesting pairs in 2009. Preferred habitats include fluvial flatlands, both cultivated and natural grassland. The various measures of conservation and protection in place are, most likely, responsible for the steady population, and even its slight increase.

Benoît LELAURE,
Gaëtan REY,
Gérard BAUDOIN

En Île-de-France, où l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) est classé comme vulnérable (CSRPN Île-de-France et DRIEE Île-de-France, 2002), sa population se répartit principalement dans les terres agricoles du sud de l'Essonne (Gâtinais) ainsi que dans les grandes vallées alluviales (vallée de la Seine et de la Marne). Les estimations régionales issues du travail de LE MARECHAL et LESAFFRE (2000) donnent une fourchette de 30 à 50 couples en 1995. MALVAUD (1996) avait retenu pour la région la fourchette de 40 à 80 couples dans son enquête nationale menée entre 1980 et 1993. Ces chiffres, déjà anciens, méritent une actualisation que cette étude va tenter d'apporter. L'année 2009 a été choisie comme année de référence car c'est l'année où les principaux noyaux franciliens de l'espèce ont été prospectés. Cette étude fait la synthèse des données récoltées sur le terrain cette année là et tente d'apporter des éléments complémentaires sur l'écologie de l'espèce à la lumière des informations recueillies sur les sites les mieux suivis. Elle cherche également à mettre en évidence les menaces et les tendances de la population francilienne. Enfin, elle dresse le panorama des mesures de protection mises en place en Île-de-France.

1 - SITUATION ACTUELLE DE L'ŒDICNÈME CRIARD EN ÎLE- DE-FRANCE

1.1 L'Île-de-France : une région propice à l'Œdicnème criard ?

Climat et relief

Les exigences écologiques de l'œdicnème font que sa distribution et son abondance sont très liées aux caractéristiques climatiques (MALVAUD 1996). La région parisienne bénéficie d'un climat assez sec. Les précipitations y sont inférieures à 800 mm sur tout le territoire ce qui semble être déterminant pour l'espèce. MALVAUD

(op.cit.) a constaté que la répartition de l'œdicnème en France était très étroitement liée à la zone présentant plus de 30 jours annuels à plus de 25°. La partie est de l'Île-de-France (Seine-et-Marne et Essonne) bénéficie de telles conditions. Le climat de la région est globalement plutôt favorable à l'oiseau.

Enfin, l'Œdicnème criard est un oiseau de plaine. En France, 94% des communes où il est présent sont situées à une altitude

inférieure à 200 m (source INPN). Le relief peu marqué de l'Île-de-France convient tout à fait à cette espèce.

Milieux favorables

Vingt pour cent de la surface régionale est occupée par des espaces partiellement ou totalement imperméabilisés. Cette caractéristique du territoire réduit la disponibilité en habitat pour l'œdicnème criard. Il a par exemple disparu depuis longtemps de Paris et des départements de la petite couronne (MALVAUD *op.cit.*). L'urbanisation repousse les populations d'œdicnème vers la périphérie de la région. L'Île-de-France est aussi une région très forestière. Un quart du territoire est occupé par des bois ou forêt, milieux qui ne conviennent pas à l'oiseau. On peut donc conclure qu'au moins 45 % de l'espace francilien ne peut pas être occupé par l'œdicnème criard.

Le reste du territoire (environ 55 %) est occupé par les terres agricoles et des espaces naturels non forestiers qui peuvent selon leurs caractéristiques offrir les conditions nécessaires à l'accueil de l'oiseau. En France, les populations d'œdicnème criard se rencontrent à 60 % dans les milieux agricoles cultivés (MALVAUD *op.cit.*). L'Île-de-France est une région agricole occupée par des surfaces importantes de cultures céréalières, d'oléagineux et de protéagineux qui pourraient donc convenir à l'oiseau. Mais MALVAUD rapporte que les vastes étendues de plaines où domine une agriculture intensive associée à la monoculture réduisent considérablement les possibilités de survie de l'oiseau. Il préfère les zones composées de petites parcelles avec une mosaïque de cultures. Par conséquent, malgré ses surfaces agricoles importantes, l'Île-de-France et ses grands plateaux céréaliers (Brie, Beauce) sont peu propices à la présence de l'oiseau.

Géologie et Pédologie

Une des exigences de l'œdicnème est de trouver des terrains séchants capables de



se réchauffer rapidement dès les premiers rayons de soleil.

Dans la Région, les sols les plus propices à l'accueil de l'espèce sont :

- les basses ou moyennes terrasses de la Seine et de la Marne où l'on retrouve des sols caillouteux, sableux ou limono-sableux, peu épais sur substrat calcaire ainsi que les sols sableux ou sablo-argileux, acides, localement rubéfiés, à substrat calcaire ;
- les plateaux agricoles où les sols sont limono-argileux, caillouteux calcaires, peu épais sur substrat calcaire principalement présent dans le sud Essonne et le Gâtinais ;

Ailleurs, les plateaux agricoles sur sols limoneux épais et humides à substrat d'argile sont peu favorables à l'espèce (plateaux du Pays de France, de la Brie, du Vexin, du Mantois) même si quelques données existent ici et là à la faveur d'hétérogénéité locale (poches sableuses, affleurements calcaires).

En conclusion, on peut dire que l'Île-de-France, avec ses grands plateaux céréaliers composés de sols limoneux, humides et profonds, ne présente pas en général une pédologie très favorable à l'accueil de l'espèce. Ce sont dans les vallées que les conditions édaphiques sont les plus propices ainsi que sur les plateaux du sud Essonne où le sol est peu épais et caillouteux.

Oedicnème criard ©
Gérard Baudoin

ŒDICNÈME CRIARD

Burhinus œdicnemus

1.2 Effectifs et répartition

1.2.1 Méthodologie

Le travail a consisté en la récupération des données naturalistes disponibles concernant l'Œdicnème criard en Île-de-France. Les quatre plus gros noyaux de population ont fait l'objet de prospections approfondies en 2009, par conséquent, les efforts de récupération de données ont été axés sur cette année. Néanmoins, des informations plus anciennes ou plus récentes (2010) ont été retenues lorsqu'elles présentaient un intérêt pour estimer la taille d'une population où quand les données 2009 étaient trop lacunaires. Ce projet a nécessité la prise de contact avec la plupart des associations naturalistes franciliennes et avec de nombreux ornithologues de la région qui ont gracieusement mis à disposition leurs données. La liste des personnes et des structures sollicitées est présentée à la fin de ce document.

Pour chaque site, il a été retenu un nombre de couples nicheurs (nicheurs possibles). Ce chiffre correspond, à minima, aux observations d'oiseaux vu en période de nidification dans un milieu favorable ou à un mâle chantant en période de reproduction.

1.2.2. Résultats

La population francilienne en 2009 est évaluée entre **160 et 213 couples** ce qui représente environ **2,1 %** de la population française. Il est absent de Paris et des départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val de Marne). Il est nicheur dans les Yvelines, l'Essonne et la Seine-et-Marne. Au regard des données collectées, il ne semble pas présent dans le Val d'Oise.

En Île-de-France, on distingue 4 noyaux principaux de population (voir carte) :

- La vallée de la Seine en aval de Paris qui regroupe environ 1/3 de la population francilienne (47-58 couples). Cette population est relativement isolée. Néanmoins, on peut penser que des communications sont possibles avec la population normande dont un noyau est présent dans la boucle des Andelys située à 25 km en aval. C'est une population relativement étalée le long de la Seine mais dont le bastion principale se trouve dans les boucles de Moisson et Guernes (34-41 couples).

- La vallée de la Seine en amont de Paris dans le secteur de la Bassée, les données recueillies donnent une fourchette de 18 à 26 couples mais cette estimation est probablement en dessous de la réalité (JP SIBLET comm. pers.). Cette population est le prolongement de la population présente dans l'Aube.

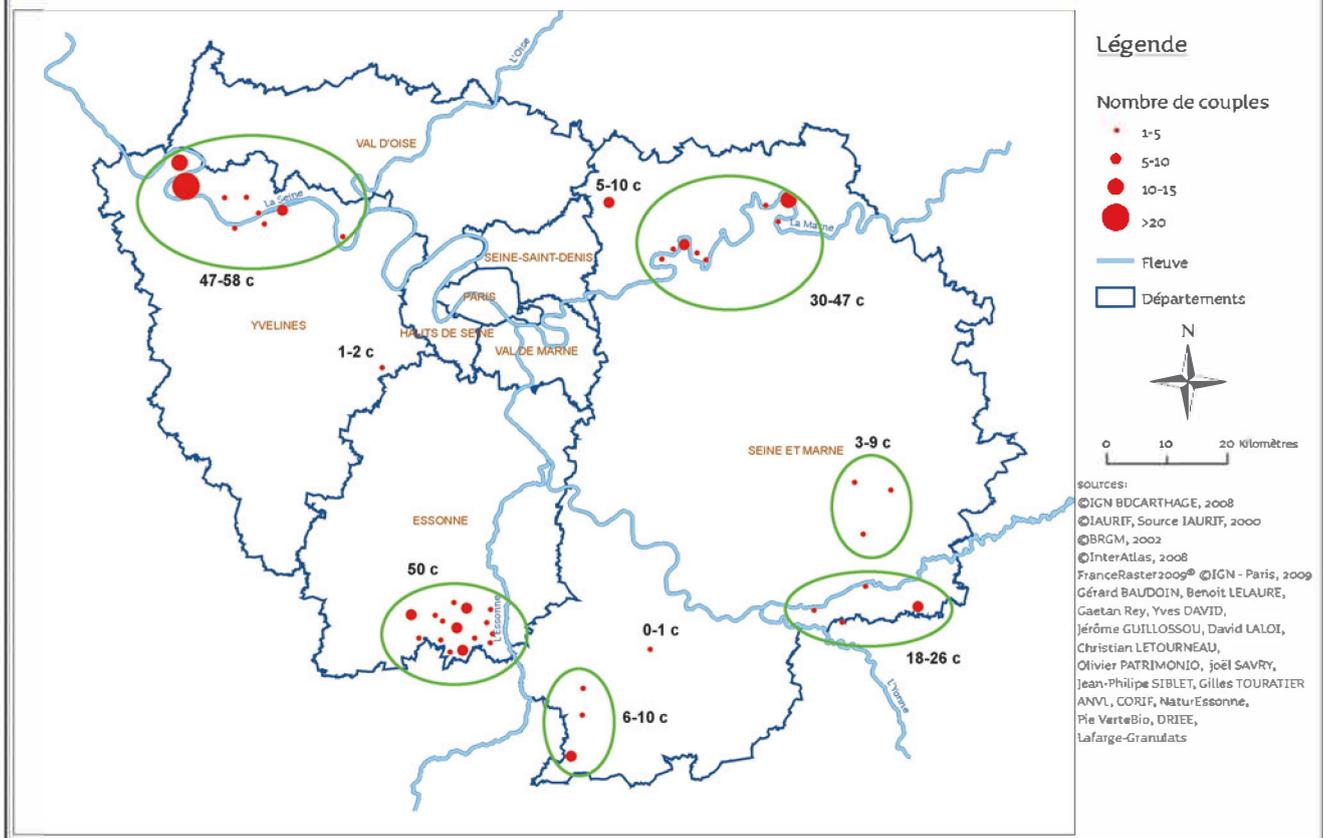
- La vallée de la Marne entre Jablines et Changis-sur-Marne où se reproduisent entre 30 et 47 couples. En dehors du petit noyau de l'aéroport de Roissy avec lequel des relations sont possibles, cette population est isolée. En effet, les territoires les plus proches se situent dans le sud du département à 60 km, en Champagne à 70 km, dans l'Oise à 70 km, dans l'Aisne à 90 km .

- Le sud du département de l'Essonne entre les vallées de la Juine et de l'Essonne sur le plateau agricole de la Beauce et du Gâtinais Français où la population est estimée à une cinquantaine de couples en 2009 (REY G. & al, 2009). Cette population est en étroite relation avec la population présente dans le nord du département du Loiret (45).

On note également l'existence de deux noyaux secondaires :

- Dans le Gâtinais entre Mondreville et

L'Oedicnème criard en Ile-de-France



Guercheville, on pense qu'un minimum de 6 à 10 couples fréquente ce secteur. Cette population est le prolongement nord de la population du Loiret.

- Sur le plateau de la Brie à l'ouest de Provins, quelques données ponctuelles laissent penser à l'existence d'une petite population de moins de 10 couples (J.SAVRY comm. pers.).

Enfin, quelques populations isolées existent dans des effectifs variables : une population est installée depuis de nombreuses années dans les friches de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle, 5 à 10 couples fréquentent le secteur, quelques individus fréquentent l'aéroport de Toussus-le-Noble dans les Yvelines (D.LALOÏ comm. pers.). Dans ces secteurs, des prospections plus poussées permettraient d'en savoir plus sur la taille des effectifs nicheurs.

1.3 Habitats

Les résultats de cette enquête font ressortir

que l'Oedicnème criard utilise une grande variété de milieux.

Les milieux artificiels (végétation pionnière générée par les activités humaines...)

L'Oedicnème criard en Île-de-France présente la particularité de fréquenter régulièrement les milieux artificiels souvent issus de l'exploitation des sables et graviers. Il s'agit de milieux pionniers en voie de recolonisation végétale après d'importants mouvements de sol. On estime qu'un tiers des couples niche dans des carrières (en activité ou non) ou dans des milieux artificiels similaires. On dénombre près de 20 sites d'extractions (anciens ou en cours) utilisés par l'oiseau. C'est logiquement dans les vallées que l'on retrouve ce type de milieu. Toutefois, les carrières de roches massives peuvent aussi lui convenir. Les carrières présentent plusieurs intérêts pour l'espèce :

- La tranquillité : les carrières sont interdites

ŒDICNÈME CRIARD

Burhinus œdicnemus

au public et protégées par des clôtures.

- La nature du sol : les sols remaniés de nature sablo-caillouteuse sont drainants et se réchauffent vite.
- La couverture végétale : elle est rase et clairsemée en raison des fréquents mouvements de terrains ;
- La dynamique végétale : elle est souvent lente ce qui donnera aux oiseaux la possibilité de nicher encore quelques années après la fin de l'exploitation, le temps que le milieu se referme.
- La présence de plans d'eau : les zones humides sont riches en insectes et mollusques qui entrent dans l'alimentation de l'Œdicnème criard.
- L'absence de traitements phytosanitaires : la plupart des carriers n'utilisent pas de produits insecticides ou herbicides ce qui favorise la prolifération des proies.
- L'entretien des milieux : de plus en plus de carriers sont sensibles aux enjeux de conservation de la biodiversité et mettent en place une gestion adaptée au maintien des milieux steppiques.
- Les travaux de terrassement liés à la construction d'infrastructures (routes, bassin de rétention des eaux) peuvent aussi générer des milieux favorables de manière temporaire.

L'ensemble de ces milieux est soumis à de fortes perturbations anthropiques qui maintiennent des surfaces très peu végétalisées. Ces milieux se caractérisent aussi par leur côté transitoire.

L'utilisation des milieux artificiels par l'oiseau témoigne de sa faculté d'adaptation. En Île-de-France, ils ont constitué des milieux de substitution importants qui lui ont permis de survivre aux changements dus à l'agriculture intensive qui a fait

disparaître les milieux traditionnels qu'il utilisait autrefois (MALVAUD 1996).

Les densités de couples dans les carrières peuvent être élevées voire très élevées. Les boucles de Moisson et Guernes accueillent des densités remarquables au niveau national. Ainsi dans les zones où les effectifs sont maximaux, comme les carrières de Sandrancourt dans la boucle de Guernes, les densités atteignent 5 couples pour 40 ha, soit 1,25 couple pour 10 ha (ou 12,5 couples/km²), ce qui est bien supérieur aux chiffres habituellement avancés : 0,2 à 0,6 couple pour 10 ha.

Les cultures

L'habitat le plus utilisé reste les terres cultivées. Environ 60% de la population francilienne d'Œdicnème niche dans les terres arables et les jachères. L'oiseau recherche principalement les cultures de printemps de type maïs, tournesol, betterave. Ces cultures présentent le point commun d'être très peu développées aux mois d'avril-mai. L'Œdicnème y retrouve les conditions favorables à son installation. Les couverts en herbe de type jachère sont également recherchés lorsque la végétation est maigre et clairsemée.

Sur les plateaux, c'est dans les zones où les terres agricoles sont les plus caillouteuses et les moins épaisses que l'on rencontre la majorité des Œdicnèmes en Île-de-France. Dans le sud Essonne et le Gâtinais les individus fréquentent les parcelles en cultures de printemps et les jachères situées sur des sols calcaires peu profonds et caillouteux. En 2009, 46 % des couples observés étaient installés sur des parcelles agricoles dont 12% sur des parcelles de betterave et 30% sur des jachères (REY G. & al, 2010).

Une analyse plus fine permet de constater que l'œdicnème criard fréquente, dans les zones agricoles, les secteurs où le parcellaire est de taille modeste (en moyenne 3 ha dans la boucle de Guernes, 5 ha dans le sud Essonne) et composé d'une mosaïque de culture comprenant souvent des jachères en herbe ou des prairies accompagnées de bosquets et de haies (boucle de Guernes). De manière générale, les densités de couples dans les zones agricoles semblent être plus faibles que dans les autres milieux notamment dans les carrières. Néanmoins, les densités dans les zones agricoles du sud Essonne semblent plus élevées que la moyenne constatée au niveau national. En effet, la densité est estimée à 0,35 couples/km² (REY G. & al, 2010). Par comparaison, d'après MALVAUD (1996), la densité moyenne de la région Centre en milieu de Beauce est de 0,2 couples/km².

Aéroport et aérodromes

Une petite proportion de la population francilienne d'œdicnèmes (6-12 couples) vit dans ou aux abords des terrains d'aviation. L'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle abrite une belle population atteignant peut-être une dizaine de couples. A Toussus-le-Noble dans les Yvelines, 1 à 2 couples sont notés régulièrement. A Roissy, les oiseaux sont regroupés dans une zone de stockage de remblai où les mouvements de terres sont nombreux. Le milieu se rapproche beaucoup de celui que l'on rencontre dans les carrières. La densité est remarquable puisque une partie des oiseaux se cantonnent sur un petit territoire de l'aéroport (5 couples sur environ 100 ha).

L'urbanisation et l'œdicnème criard

L'Île-de-France est la région la plus urbanisée de France. Les principaux noyaux de population d'œdicnèmes se situent dans des zones rurales peu peuplées. Néanmoins, la proximité de zones urbanisées ne semble pas être rédhibitoire à la présence des oiseaux. C'est le cas sur les communes des Mureaux, Flins, Gargenville où un peu

moins de dix couples se reproduisent dans les rares zones non urbanisées. Cette proximité de l'urbanisation démontre que l'œdicnème peut trouver des conditions répondant à ses exigences écologiques dans des milieux peu étendus en surface et proches du tissu urbain dense. Dans ces zones, les terres agricoles et les carrières lui assurent une quiétude et des ressources alimentaires suffisantes. Ces populations sont probablement des reliquats de populations autrefois plus importantes mais qui ont dû se déplacer en raison de la pression urbaine.

On constate que dans les milieux ruraux, les œdicnèmes s'installent parfois près des bourgs alors que la disponibilité en sites favorables plus éloignés des habitations est forte. On peut penser que l'absence de chasse dans les zones voisines des habitations assure la quiétude recherchée par les oiseaux.

1.4 Reproduction

Dans cette partie, nous avons choisi d'exploiter uniquement les données issues du site qui bénéficie du meilleur suivi. Il s'agit des boucles de Moisson et Guernes (la présence de carrières est forte dans ce secteur). Les informations présentées ci-après proviennent du travail réalisé par Gérard BAUDOIN depuis près de 20 ans. Les premiers œdicnèmes arrivent entre le 3 et le 5 mars. La stratégie d'occupation des territoires semble être toujours la même d'une année sur l'autre. Les mêmes territoires sont occupés les premiers. Puis la majorité des oiseaux arrivent courant mars, occupant tous les territoires déjà occupés les années précédentes. Les premières pontes sont observées dès le 13 mars. Alors que d'autres oiseaux continuent d'arriver jusque fin avril occupant les territoires encore disponibles ou de nouveaux territoires.

Selon la météo, l'œdicnème criard a la faculté d'adapter sa période de reproduction au type de milieu qui constitue son territoire.

ŒDICNÈME CRIARD

Burhinus oediconemus



Ponte et « nid »
d'Oedicnème sur
l'aéroport Roissy-
Charles de Gaulle
(photo B.Lelaure)

C'est pourquoi, dans les milieux de cultures, les pontes ont lieu au moment où la végétation commence à pousser. Ainsi, un couple arrivé début mars, peut très bien ne pondre que début mai. Pour cette raison, ces couples ne feront la plupart du temps qu'une couvée, et parfois une ponte de remplacement en cas de destruction. En revanche, dans les milieux de carrières, la présence d'une mosaïque de milieux avec des zones rases à dynamique de croissance faible, offre la possibilité aux Œdicnèmes de nicher plusieurs fois de mars à août. La disponibilité alimentaire et les faibles dérangements expliquent aussi cette constatation.

Gérard BAUDOIN a mis en évidence que plus de 50% des couples localisés dans des carrières faisaient 2 pontes, une en avril/mai, l'autre en juin/juillet. La présence de très jeunes poussins observés mi-août n'est pas rare et témoigne de la possibilité pour l'oiseau de se reproduire tardivement si les conditions météo le permettent. La deuxième ponte s'effectue toujours à proximité du premier nid.

Plus de 90% des premières pontes contiennent 2 œufs, 10% seulement 1 œuf, jamais 3 œufs malgré ce que signale la

littérature (Géroutet 1982).

Au niveau de la ponte, les rares prédatons observées sont le fait des corneilles, suite au dérangement du couveur (promeneur, chien errant). Quelques rares cas d'abandon de nid ont été observés sans causes apparentes.

1.5 Migration et regroupements post-nuptiaux

L'Œdicnème criard est un oiseau migrateur. Il arrive en Île-de-France dès début mars et repart vers le mois d'octobre. Les dates les plus précoces d'arrivée correspondent au début du mois de mars (le 2 mars 2010 en boucle de Moisson, le 1er mars 2008 en Essonne). Le pic d'arrivée se situe courant mars jusqu'à début avril. Quand arrive la mi-avril la plupart des oiseaux sont présents sur leurs sites de nidification. Les départs vers les sites d'hivernage ont principalement lieu aux mois d'octobre/novembre, mais les données de présence plus tardive sont fréquentes. Ainsi, des oiseaux ont été notés jusqu'au mois de décembre (Boucle de Guernes le 8 Décembre 2009 avec 4 oiseaux, 15 décembre 2008 dans le sud-Essonne).

Sept sites principaux de rassemblements post nuptiaux sont connus en Île-de-France. Deux sites en vallée de la Marne, un site à l'aéroport de Roissy, un site dans les boucles de Moisson et Guernes et trois dans le sud de l'Essonne. Dans les autres noyaux de population, aucun rassemblement n'a été trouvé. Il est probable que cela soit lié à un déficit de prospection. Une autre hypothèse serait que les oiseaux se déplacent pour rejoindre des regroupements en dehors de l'Île-de-France (Loiret, Aube).

Les effectifs varient d'une cinquantaine d'individus à plus de 150 en boucle de

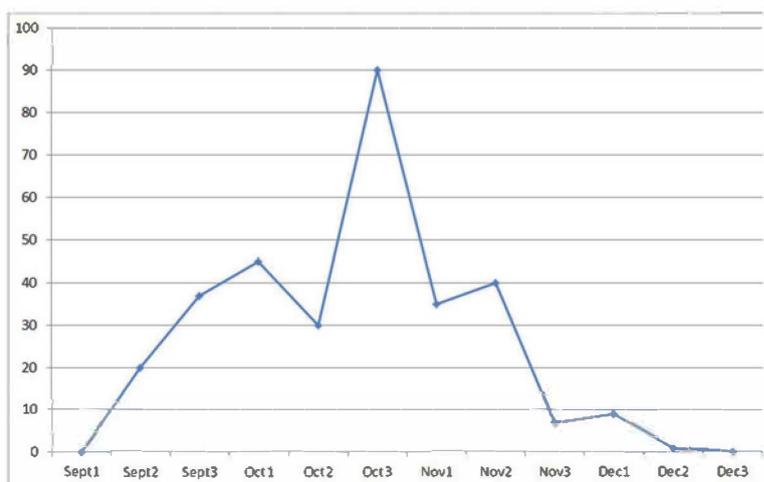
Moisson. Dans la plupart des cas, les chiffres semblent cohérents avec le nombre de couples connus à proximité. Les oiseaux se rassemblent dans des périmètres assez restreints (jusqu'à plus de 100 individus sur environ 400 m² en boucle de Moisson). Les oiseaux sont très fidèles à leur site de rassemblement mais peuvent être amenés à se déplacer en fonction des dérangements et de l'évolution de l'occupation du sol.

Les milieux choisis pour se regrouper sont, dans les zones cultivées, les chaumes ou les terres labourées. Dans les carrières, les oiseaux se cantonnent dans les zones dénudées où à végétation maigre. L'un des sites de rassemblement se situe à moins de 100 mètres d'un lotissement.

Le suivi des rassemblements en Boucle de Guernes montre que dès le début du mois d'août, de petits groupes de 15 à 20 individus se forment, correspondant probablement aux familles les plus proches. Ces petits groupes rejoignent ensuite le regroupement principal vers la fin septembre, celui-ci atteignant son effectif maximum la première décennie d'octobre. L'effectif des rassemblements semble suivre une courbe de Gauss en atteignant un maximum puis en décroissant progressivement. Cette constatation est confirmée par les travaux réalisés en Poitou-Charentes par l'ONCFS (MARTY E., BOUTIN JM.).

La littérature rapporte parfois que les rassemblements postnuptiaux pourraient être également alimentés par des individus en migration en provenance du nord. Ce phénomène est difficilement appréciable mais les effectifs dénombrés en Île-de-France sur les zones de rassemblements laissent plutôt penser que les rassemblements regroupent les individus d'un secteur géographique donné sans apport de zones plus éloignées.

La période de rassemblement des oiseaux avant leur départ en migration est un moment sensible. En effet, toute la population francilienne se trouve alors sur une surface très réduite correspondant à quelques hectares. La tranquillité des lieux



semble être l'un des facteurs les plus importants pour cette espèce dans le choix du site.

1.6 Tendances

Les tendances générales semblent montrer une évolution positive du nombre de couples d'Édicnèmes criards en Île-de-France. Cette augmentation s'explique principalement par un effort de prospection plus intense, les estimations précédentes ayant clairement sous-estimé les populations et dans une moindre mesure par des mesures de protection adaptées. Dans les zones suivies régulièrement (Boucles de Moison et Guernes) et où on estime que les prospections sont exhaustives, on constate une stabilité voire une légère progression des effectifs.

2.1 Menaces identifiées et état de conservation de l'espèce en Île-de-France

Les rares données anciennes sur l'espèce tendent à montrer que l'Édicnème criard a connu un déclin en Île-de-France dès la fin du XIX^{ème} siècle. En 1884, De Palluel écrivait « l'espèce tend à disparaître de la région parisienne ». Le déclin de l'espèce s'est accentué à partir de l'après-guerre en lien avec la modernisation de l'agriculture (MALVAUD 1996). Depuis les années 60, les raisons principales de son déclin ont résidé dans deux facteurs principaux : la disparition de son habitat (suppression des

Evolution des effectifs d'un rassemblement post-nuptial identifié sur la commune de Gironville-sur-Essonne (91) en 2008 (REY G. & al, 2009, NaturEssonne)

2 - AVENIR DE LA POPULATION DE L'ÉDICNÈME CRIARD EN ÎLE-DE-FRANCE

ŒDICNÈME CRIARD

Burhinus œdicnemus

landes et des friches, disparition des prairies, urbanisation, simplification des assolements) et la diminution des ressources alimentaires consécutive à l'utilisation massive des produits phytosanitaires.

Aujourd'hui, la destruction de son habitat par l'étalement urbain est un problème toujours très présent. Le risque de disparition des petites populations localisées en périphérie des zones urbaines est fort. Concernant les menaces liées à l'évolution des pratiques agricoles, le bilan est mitigé. D'un côté, beaucoup de changements vont dans le sens d'une meilleure intégration de la biodiversité dans l'agriculture. La réglementation en matière d'agroenvironnement est de plus en plus exigeante. Malheureusement, les progrès sont contrebalancés par la volatilité des cours des marchés agricoles et par certaines décisions européennes. Les prix de vente élevés des céréales ont conduit les agriculteurs à semer principalement du blé. Les assolements s'en trouvent très simplifiés et le manque de diversité culturelle nuit à l'Œdicnème qui a besoin de disposer de couverts végétaux variés sur son territoire. De plus, les prix élevés des céréales combinés à la levée de l'obligation des jachères a conduit les agriculteurs à cultiver certaines parcelles de mauvaise qualité agronomique jusqu'ici délaissées. La disparition de ces surfaces en jachère est très préjudiciable pour la faune des plaines agricoles. Rappelons qu'en Essonne, 30% des couples nicheurs d'Œdicnèmes sont installés sur des jachères (REY G & al, 2010).

Une autre menace est la fermeture progressive des carrières alluvionnaires suite à l'épuisement des gisements ce qui pose la question du devenir des milieux pionniers créés par cette activité et très

appréciés par les Œdicnèmes. Les oiseaux se reporteront probablement sur les terres agricoles environnantes où le succès de reproduction risque d'être plus faible. Enfin la menace liée à la fréquentation humaine des sites de reproduction ou de rassemblement est difficile à évaluer.

Il est ardu de conclure sur l'état de conservation de l'espèce en Île-de-France. En raison de sa petite taille la population d'œdicnème reste fragile. La possible croissance des effectifs que semble montrer cette enquête n'est pas suffisante pour affirmer que l'état de conservation de cette espèce est favorable. Beaucoup de menaces directes ou indirectes sont toujours présentes et pourraient à moyen terme affecter les populations.

2.2 Mesures de conservation

L'Œdicnème criard bénéficie en Île-de-France de plusieurs programmes de protection. Ceux-ci sont détaillés dans cette partie.

2.2.1 Sites Natura 2000

L'Île-de-France est concernée par 35 sites Natura 2000 qui couvrent une superficie de 96 816 ha. On dénombre 10 sites classés au titre de la directive européenne « Oiseaux ». Ces secteurs sont nommés Zones de Protection Spéciale (ZPS). Parmi les dix ZPS franciliennes, trois ont été créés en raison, entre autres, de la présence de l'Œdicnème criard. Ces trois ZPS couvrent une superficie d'environ 36 000 ha. Au sein de celles-ci on retrouve le tiers de la population régionale. L'existence du classement Natura 2000 est de nature à favoriser la protection de l'Œdicnème criard. En effet, chaque site Natura 2000 est doté d'un document d'objectifs (DOCOB) qui liste les actions à mettre en

œuvre pour permettre le maintien des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation.

Les documents d'objectifs des trois ZPS prévoient des actions en faveur de l'Édicnème criard dans les zones agricoles et dans les carrières. En zones agricoles, les actions, aussi appelées mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt), prévoient l'implantation de cultures favorables à l'Édicnème. L'une de ces mesures prévoit l'implantation précoce (avant le 1er avril) d'une culture de printemps (type navette) semée à faible densité et sans traitements phytosanitaires. Cette action, rémunérée à hauteur de 548€/ha/an peut être contractualisée par les agriculteurs dans les zones de présence de l'Édicnème criard. Elle doit garantir la présence de parcelles au faciès favorable à l'installation de l'Édicnème criard en période de reproduction. L'absence d'intervention dans la parcelle dès le mois d'avril évite les problèmes de dérangement et la destruction des nichées.

Dans les zones ouvertes non agricoles fréquentées par l'Édicnème, les DOCOB prévoient la possibilité de réaliser en hiver des actions de débroussaillage et d'étrépage (retrait de la couche superficielle du sol) pour conserver le caractère pionnier des milieux. Ces actions peuvent être remboursées en partie ou en totalité selon le montant des travaux.

La présence d'un tiers de l'effectif régional d'Édicnème criard dans les zones Natura 2000 est très positive. Cela permet d'assurer l'existence d'un suivi scientifique, la possibilité de mettre en place des mesures de conservation ou de restauration de son habitat, l'application d'un dispositif réglementaire d'évaluation des incidences des projets susceptibles de porter atteinte à son habitat, d'une démarche de sensibilisation des populations locales à la protection de cette espèce. Néanmoins, Natura 2000 ne constitue pas une protection suffisante pour l'espèce puisque le programme d'action des DOCOB repose

sur une démarche de contractualisation volontaire. Si les agriculteurs ou les propriétaires ne se sentent pas concernés par la démarche, si la communication n'a pas été correctement menée ou si les rémunérations proposées ne sont pas attractives, la contractualisation peut échouer. Ceci peut conduire à voir certains habitats favorables à l'espèce régresser.

Notons que la population du Sud Essonne pourrait justifier la création d'une onzième ZPS en Ile-de-France, d'autant plus que le secteur est également fréquenté par d'autres oiseaux de plaine d'intérêt patrimonial comme le Busard cendré ou le Busard Saint-Martin.

2.2.2 Programme PRAIRIE

Le Programme Régional Agricole d'Initiative pour le Respect et l'Intégration de l'Environnement (P.R.A.I.R.I.E) est un programme initié et soutenu par le Conseil régional d'Île-de-France qui a pour objectif d'améliorer, sur un territoire agricole pertinent, la qualité de l'environnement dans le domaine de l'eau, de la lutte contre l'érosion, de la protection des paysages ou dans le maintien de la biodiversité au sein des agro-systèmes.

On compte aujourd'hui une dizaine de territoires où le programme est actif en Île-de-France.

Les mesures proposées dans le cadre de ce programme balayent un large panel d'actions :

- création de bandes enherbées et de haies
- diminution de la fertilisation
- réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires etc.

L'ensemble de ces actions sont de nature à favoriser la biodiversité et donc l'avifaune. Certains des territoires recensés se situent dans des zones où l'Édicnème criard est présent. Il pourra donc bénéficier des pratiques plus respectueuses de l'environnement mises en œuvre. Le cas du programme PRAIRIE mis en place dans le sud de l'Essonne par l'association naturaliste NaturEssonne est intéressant

ŒDICNÈME CRIARD

Burhinus œdicnemus

à développer. Ce programme a été élaboré spécifiquement en faveur de l'Œdicnème criard. Cette association anime ce programme sur un territoire de 19 communes (14.800ha) noyau de la population d'Œdicnème criard dans le sud du département de l'Essonne (cf supra). Ce programme a permis la mise en place de MAEt en faveur de l'Œdicnème criard chez 8 exploitants agricoles volontaires sur une surface de plus de 30 ha soit environ une trentaine de parcelles contractualisées pour une durée de 5ans (REY. G. & URBANO. S., 2009)

2.2.3 Les réserves naturelles régionales

La région Île-de-France construit progressivement son réseau de réserves naturelles. On compte 7 réserves naturelles régionales (RNR) fin 2010. Ces réserves concernent des secteurs de taille modeste (400 ha pour la plus grande RNR) mais qui concentrent des enjeux écologiques forts. Deux RNR sont connues pour abriter des petites populations d'Œdicnème criard. Il s'agit de la RNR de la boucle de Moisson, et de la RNR du Grand-Voyeux (classement en cours). On retrouve entre 7 et 9 couples d'Œdicnèmes dans ces deux réserves. Comparativement à la population régionale, cet effectif n'est pas significatif. Cependant, ces sites peuvent garantir le maintien de petites populations locales en jouant un rôle de zones sources pour les territoires environnants. Les populations d'Œdicnème des RNR bénéficient d'une protection réglementaire forte ce qui laisse penser que ces zones pourront jouer un rôle de réservoirs si les populations environnantes déclinent.

CONCLUSION

Cette étude aura permis de faire un point sur la répartition, les effectifs et l'écologie de l'Œdicnème criard en Île-de-France. Pour l'année 2009, les effectifs de la population francilienne ont pu être affinés, 160-213 couples, mais des zones peu prospectées laissent encore penser que les estimations représentent la fourchette basse. En comparaison avec les derniers chiffres publiés, 30-50 couples par LE MARECHAL et LESAFFRE en 1995, la population semble en augmentation. Mais, cette tendance est probablement liée à une pression d'observation plus forte et peut-être dans une moindre mesure à un effet des mesures de protection.

L'analyse de l'habitat de l'Œdicnème criard montre qu'il affectionne particulièrement les milieux artificiels. Cette constatation pose la question du devenir de ces populations dans les zones où les milieux se ferment progressivement s'ils ne sont pas entretenus. Le déplacement des oiseaux vers les terres agricoles à proximité offrira-t-il les conditions nécessaires à une bonne reproduction de l'espèce ?

La connaissance des zones de rassemblement est un atout pour protéger l'espèce. Mais nous ne disposons pas des outils réglementaires suffisants pour assurer la protection de ces secteurs à enjeu.

La fragmentation des paysages provoquée par une pression d'urbanisation importante reste une menace majeure en Île-de-France. Pour toutes ces raisons un suivi fin des principales zones de reproduction doit être poursuivi.

Il faut mettre en avant les efforts mis en œuvre pour la protection de la biodiversité en Île-de-France. En effet, plusieurs territoires bénéficient de mesures

environnementales susceptibles d'être favorables à cette espèce. Celles-ci pourront permettre d'améliorer l'état de conservation des populations d'Œdicnème en maintenant des milieux et des pratiques cohérentes avec ses exigences écologiques. Rappelons que les résultats du STOC 2009 mettent en évidence une baisse de 25% des oiseaux nicheurs en milieu agricole en France.

La réalisation de cette synthèse est une première étape, elle devra être suivie d'autres investigations si l'on veut obtenir une caractérisation précise de l'état de conservation de l'Œdicnème criard en Ile-de-France.

REMERCIEMENTS :

Les auteurs remercient l'ensemble des personnes ressources suivantes pour leur soutien et pour avoir répondu à nos sollicitations :

Yves DAVID, Jérôme GUILLOSSOU, David LALOI, Christian LETOURNEAU, Olivier PATRIMONIO, Jean-Philippe SIBLET, Joël SAVRY et Gilles TOURATIER

Les auteurs remercient également l'ensemble des structures suivantes pour avoir transmis des informations concernant l'espèce en Île-de-France : L'Agence des Espaces verts (AEV), L'Association des naturalistes de la vallée du Loing (ANVL), Aéroports de Paris (ADP), Le Centre ornithologique d'Île-de-France (CORIF), La DRIEE Île-de-France, L'association NaturEssonne, l'association Pie verte Bio, l'entreprise Lafarge-Granulats.

Etude réalisée avec le concours financier de la Région Île-de-France, de l'Agence des Espaces Verts, de l'Europe (FEADER) et de la Direction régionale et interdépartementale de l'énergie et de l'environnement d'Île-de-France.

Benoît Lelaure

BIBLIOGRAPHIE

BAUDAT, F., BAUDOIN, G. & MALVAUD, F. 1994 - L'œdicnème criard dans les boucles de Moisson et de Guernes. *Le Passer*, 31 (3) : 85-102.
DUBOIS. Ph. J., LE MARÉCHAL. P., OLIOSSO. G. & YÉSOU. P., 2008-. *Nouvel inventaire des oiseaux*

de France. Delachaux & Niestlé. 560 p.

GEROUDET P. 1982.- *Les Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe* (tome 1). Delachaux et Niestlé

LE MARÉCHAL. P. & LESAFFRE. G., 2000- *Les Oiseaux d'île-de-France*. Avifaune de Paris et de sa région. Delachaux & Niestlé. 350 p.

MALVAUD F., 1996.- *L'Œdicnème criard en France- Résultats d'une enquête nationale (1980-1993)- Importance et distribution des populations, biologie, exigences écologiques et conservation de l'espèce*. Groupe Ornithologique Normand, Caen, octobre 1996, 140p. + 20p. cartes.

MARTY E., BOUTIN JM. 2004, *Les rassemblements automnaux de l'Œdicnème criard, premier résultats en Poitou-Charentes*, ONCFS, 2004, 6p ;

REY. G., TOURATIER. G., DUCOS. J-M. & URBANO. S., 2009- *Suivi de l'Œdicnème criard en Essonne*. Année 2008. *NaturEssonne*, Savigny-sur-Orge, janvier 2009, 39 p.

REY. G. & URBANO. S., 2009.- *PRAIRIE Œdicnème criard en Essonne*. Rapport d'activités année 2 2009. *NaturEssonne*, Savigny-sur-Orge, novembre 2009, 53 p.

REY. G., TOURATIER. G., DUCOS. J-M. & URBANO. S., 2010- *Suivi de l'Œdicnème criard en Essonne*. Année 2009. *NaturEssonne*, Savigny-sur-Orge, 2010, 37 p.

ROCAMORA. G. & THAURONT.M., 1994-*Les Zones importantes pour la conservation des Oiseaux en France*. Birdlife international, LPO & Ministère de l'environnement, Angoulême, 339p.

TRIBOULIN L., *Un point sur l'OEDICNEME CRIARD *Burhinus oedicnemus*, dans le département d'Eure-et-Loir* (28), 2007, 11p

UICN/Comité français & MNHN., 2008- *La Liste rouge des espèces menacées en France*. Oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Décembre 2008, 7 p.

VAUGHAN R. & VAUGHAN-JENNINGS N., 2005- *The Stone Curlew *Burhinus oedicnemus** *Isabelline Books*, Conrwell. 345p.

YEATMAN-BERTHELOT D., JARRY G., 1994- *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société ornithologique de France, Paris, 776p.

Le Parc départemental de la Haute-Île

Synthèse ornithologique depuis sa création

RÉSUMÉ

**Olivier
LAPORTE**

L'objectif de cette synthèse est de faire le point sur la connaissance ornithologique du Parc départemental de la Haute-Île (Seine Saint-Denis), situé le long de la Marne à 10km à l'est de Paris. Ce parc, situé en zone urbaine dense dans une boucle de la Marne, est constitué d'une mosaïque de milieux naturels rare en zone urbaine : friches arborées, zones humides (chenaux), boisements. Cet article propose d'abord un bilan ornithologique du Parc départemental de la Haute-Île, puis détaille l'évolution de l'avifaune depuis un site en friche jusqu'à un parc aménagé selon les préconisations du CORIF quant à la gestion des milieux.

ABSTRACT

The following article synthesises current knowledge of the Parc départemental de la Haute-Île in terms of its avifauna. This park is located just 10km east of Paris on the Marne River in the department of Seine-Saint-Denis. Situated in a densely urbanised zone on a loop of the Marne, it is comprised of a mosaic of natural habitats in an urban setting: derelict land grown up with trees, channel-like wetlands, and woodlands. First, this article presents an ornithological overview of the Parc. It then details the evolution of the avifauna starting from an abandoned site that eventually becomes a park set up following CORIF guidelines for maintaining these habitats.



*Photo 1 :
L'arrivée sur le
parc depuis la
passerelle sur le
Canal de Chelles
© O. Laporte 2013*

L'objectif de cette synthèse est de faire le point de la connaissance ornithologique du Parc départemental de la Haute-Île. Il s'agit également de montrer l'évolution de l'avifaune depuis un site en friche jusqu'à un parc aménagé selon les préconisations du CORIF quant à la gestion des milieux.

Cette synthèse concerne les observations réalisées depuis 2008, date de l'ouverture de la première tranche du Parc au public ; néanmoins pour certaines espèces, l'évolution des populations, quantifiée par les études CORIF depuis 2002, sera évoquée. Enfin, les espèces observées uniquement avant la création du parc, sur l'emprise du futur espace protégé, seront mentionnées à titre informatif, dans des encadrés. Les observations sont à jour au 31 décembre 2013.

Les données ont plusieurs sources :

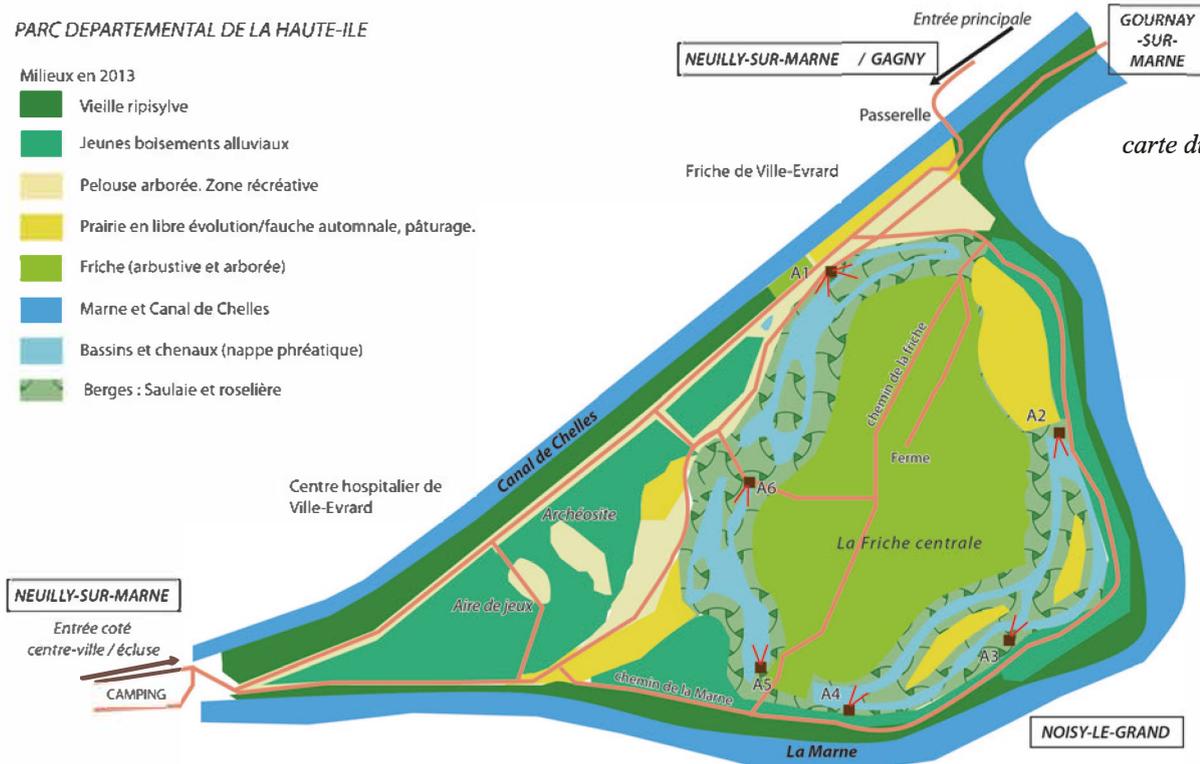
- le suivi personnel régulier de Jean-Pierre Jurado (1991-2000), P. Mur (2000-2002), et L. Albesa (2004-2007) pour les mentions antérieures à 2008,
- le suivi ornithologique du site par le CORIF depuis 2002,
- la synthèse de référence sur l'avifaune séquano-dionysienne en cours de publication par le CORIF (Brisechant E. 2014),

- les observations consignées sur le site Faune-iledefrance.org (géré par le CORIF et la LPO IDF) pour les dates de 2008 à 2013 pour moitié consignées lors des visites hebdomadaires réalisées par Olivier Laporte et Olivier Hépiègne,
- des données rapportées oralement par des promeneurs, photographes ou gardes du Parc, quand elles ont été jugées crédibles.

PARC DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-ÎLE

Milieux en 2013

- Vieille ripisylve
- Jeunes boisements alluviaux
- Pelouse arborée. Zone récréative
- Prairie en libre évolution/fauche automnale, pâturage.
- Friche (arbusive et arborée)
- Marne et Canal de Chelles
- Bassins et chenaux (nappe phréatique)
- Berges : Saulaie et roselière



carte du Parc © O. Laporte

Localisation

Le Parc départemental de la Haute-Île occupe sur 65 hectares une boucle de la Marne «sauvage», à l'extrême est de la commune de Neuilly-sur-Marne, en Seine-Saint-Denis. Le parc, ainsi que les espaces verts attenants (friche de Ville-Evrard, Parcs arborés des Hôpitaux de Maison-Blanche et Ville Evrard, Parc du Croissant vert) constitue un îlot de verdure entouré d'un ensemble urbanisé relativement dense. Il est délimité au nord par le canal de Chelles et sa ripisylve, et au Sud et à l'Est par la Marne. Le Parc fait partie d'une «trame bleue» par l'intermédiaire de la Marne et du Canal qui l'entourent - bien que leurs eaux ne communiquent pas, mais il n'y a pas de continuité écologique avec les autres pôles de biodiversité de l'est parisien, excepté les espaces verts mentionnés ci-dessus.

L'ensemble du site est classé en zone inondable. Son altitude est de 37 mètres et seule la passerelle permettant le franchissement du Canal de Chelles dépasse cette altitude, et permet une vue d'ensemble sur le Parc.

Milieux (en 2013)

Le Parc est composé d'une palette de milieux naturels, encore jeunes mais déjà riches :

1 - Des milieux humides composés de chenaux, îlots et formations hygrophiles, où se développent roseaux, massettes et saules

2 - Des boisements composés de :

- boisements alluviaux tendres, laissés partiellement en libre évolution. Ce peuplement d'une trentaine d'année est essentiellement constitué d'essence pionnières comme le Bouleau blanc, le Frêne commun, l'Erable sycomore. Quelques chênes et merisiers commencent à le coloniser.

- berges boisées en strate haute (peupliers âgés, frênes) le long du Canal de Chelles et la Marne. Les vieux arbres sont conservés s'ils ne posent pas de problèmes de sécurité.

3 - Une vaste friche centrale arbusive.

Suite à l'abandon des terrains cultivés par l'Hôpital de Ville-Evrard, une végétation pionnière a colonisé la friche. Afin d'éviter la fermeture de la friche et son

Le parc de la Haute-Île

évolution naturelle vers le boisement, une gestion la plus écologique possible et la moins dérangerante pour la faune : le pâturage. Ainsi, plusieurs vaches de la race Highlands Cattle et une cinquantaine de brebis de race Solognote broutent sur le site. Ces deux races ont été choisies pour leur rusticité et pour leur impact sur les espèces ligneuses et herbacées. Afin de conserver plusieurs types de milieux, la friche centrale est divisée en quatre secteurs gérés en rotation (source : <http://parc-sinfo.seine-saint-denis.fr/>).

4 - Des secteurs ouverts récréatifs (prairies et pelouses tondues avec quelques secteurs non fauchés).

Historique

Le site est constitué d'un espace laissé en friche depuis la fin des années 1989 par l'hôpital de Ville-Évrard, qui y entretenait des cultures. Cette même année, le site était classé en ZNIEFF par la DIREN à la demande de l'ANCA.

En 1994, un projet d'exploitation (carrière) engagé par le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis menace la boucle de la Haute-Île.

Une enquête publique est ouverte. Le collectif associatif "Sauvons la Haute-Île" se mobilise et fait annuler le projet pour vice de forme. Des inventaires réalisés depuis mai 1991 font valoir la richesse ornithologique et floristique du site. En mai 1999, Ecosphère réalise une étude suite à celle-ci. Le projet est alors abandonné définitivement, au profit d'un parc départemental.

En 2002, après trois ans d'étude, les travaux sont entamés, commençant par des fouilles archéologiques et un fort débroussaillage. Celles-ci révéleront de nombreuses traces d'occupation mésolithique.

L'emprise du futur parc est Classé Natura 2000 en 2006. Le creusement et mise en eau des chenaux interviennent en 2006.

L'ouverture au public d'une première tranche de 25 hectares a lieu le 23 février 2008, puis en 2010 la totalité du site (incluant l'ouverture du chemin de la Marne et de la friche) est accessible au public.

Observations

Observateurs mentionnés : Louis Albesa (LAl), Jacques Anjuerer (JAn), Michelle Boiron (MBoi), Mathias Bouzin (MBo), Etienne Brisechant (EBr), Yves David (YDa), Véronique Delamare (VDe), Cyrille Destrebecq (CDe), Claude Doucet (CDo), Anneli Ferret (AFe), Lucien Follet (LFo), Vincent Gilet (VGi), Théo Hervé (The), Rédouane Hocine (RHo), Jean-Pierre Jurado (JJu), Régine Lacroix (RLa), Olivier Laporte (OLa), Vincent Le Calvez (VLe), Lydie Letendre (LLe), Vincent Limagne (VLi), Daniel Malassingne (DMa), Frédéric Malher (FMa), Michel Morlet (MMo), Patrick Mur (PMu), Olivier Hépiègne (OHe), Guillaume Passavy (GPa), Olivier Plisson (OPi), Bruno Rogez (BRo), Jean-Luc Saint-Marc (JLSM), Nathalie Santa Maria (NSM), Olivier Sigaud (OSi), Théo Vivensang (TVi), Florent Yvert (FYv).

A de rares exceptions près, les observations effectuées par les observateurs suivants : Franz Barth, Yves David, William Huin et Mathias Bouzin, ont été effectuées lors du suivi CORIF pour le compte du Conseil général de la Seine-Saint-Denis. Leurs rapports ne seront mentionnés que lorsque le texte cite ou fait appel à une de leurs constatations, en revanche leurs observations seront reportées à leurs noms (FBa, YDa, WHu, MBo) sans mention du CORIF.

MONOGRAPHIES

C'est un total de 150 espèces qui ont été observées à ce jour à la Haute-île, dont 140 depuis l'ouverture du Parc.

Cygne tuberculé *Cygnus olor*

C'est une espèce d'apparition récente, observée pour la première fois le 2 mai 2007 (FBa). Les abords des chenaux nouvellement creusés commencent à se végétaliser et permettent de cacher un nid : il s'y plait tout de suite et mène sa première couvée : une famille est observée le 16 juin 2009.

La reproduction a lieu à nouveau en 2011 pour ce couple et en 2012, trois couples fréquentent le parc en début de printemps dont deux mèneront avec succès la reproduction (2 juin, OHe). Le nombre de juvéniles menés à terme n'est pas élevé (1 seul sur les deux familles a survécu), probablement du fait de la prédation par les renards, pies ou corneilles qui sont nombreux.

En 2013, ce sont 3 couples qui se reproduisent, dont un a choisi l'extrémité Ouest du parc, près du déversoir du Canal de Chelles dans la Marne.

En hiver, les effectifs sont faibles, le maximum de 10 individus vus le 27 janvier 2012 (VGi) reste exceptionnel. Les Cygnes préfèrent les abords de la passerelle de Gournay, à 2 km de là, où ils sont nourris par les badauds et peuvent se compter par dizaines (max : 82 le 18 février 2013 : FMa).

Cygne noir *Cygnus atratus*

Un Cygne noir est passé deux fois en vol le 17 septembre 2011 (OLa), et constitue l'unique mention de cet échappé de captivité.

Oie cendrée *Anser anser*

Une unique mention contemporaine, celle de 5 oiseaux en vol le 3 Octobre 2009 lors d'une sortie CORIF (OLa, AFe). L'espèce n'a encore jamais été vue sur les plans d'eau, trop étroits pour assurer la tranquillité de cet oiseau très farouche.

Bernache du Canada *Branta canadensis*

La Bernache du Canada a fréquenté la Haute-Île dès la mise en eau des chenaux, pendant les travaux en 2007, et un an après l'ouverture du Parc, en 2009, un couple s'installe pour nicher sur un îlot.

Des couvées uniques auront lieu également en 2012 (4 poussins le 5 mai, OHe) et 2013 (2 poussins). L'espèce reste discrète en période de nidification,

profitant des nombreux îlots pour nicher, si bien qu'en 2013, les jeunes déjà grands ne sont découverts que le 26 mai (VDe).

Des groupes de 25 à 30 sont observés ponctuellement, en marge des gros rassemblements de Gournay-sur-Marne (plus de 50 en hiver aux comptages Wetlands International).

Tadorne casarca *Tadorna ferruginea*



Famille de Bernaches du Canada © O. Hépieigne

L'observation de deux individus en halte le 6 avril 2013 (OLa) constitue la première mention pour le Parc. L'espèce est présente en petit nombre au Bois de Vincennes, où elle se reproduit certaines années.

Canard carolin *Aix sponsa*

Un à trois individus fréquentent épisodiquement les chenaux et le Canal de Chelles entre 2005 et 2011 (FBa, YDa, OLa, WHu).

Canard mandarin *Aix galericulata*

Seulement 5 données : une femelle, parfois avec un mâle, fréquente le Parc aux printemps 2007 et 2009. Deux données plus récentes concernent des oiseaux passant en vol : 2 le 23 mars 2013 (TVi) et 1 le 6 avril 2013 (OLa). L'espèce a niché à proximité à la passerelle de Gournay-sur-Marne en juin 2012 (LFo, LAI).

Canard siffleur *Anas penelope*

Le Canard siffleur est un hivernant peu commun, observé à sept reprises en hiver. La première observation remonte à décembre 2009 (YDa, CORIF, 2009); en 2012, trois individus séjournent du 7 au 21 janvier (OHe). Au passage, un mâle est noté le 2 avril 2012.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

Migrateur rare et hivernant peu commun, se nourrissant le long des berges des chenaux. La première mention remonte à 2007, pendant le suivi des travaux du parc (FBa).

Le parc de la Haute-Île

Seulement une douzaine de mentions, avec un maximum de 6 individus le 11 décembre 2010 (OHe). Dates extrêmes : 29 septembre 2013 (YMa) au 1er avril 2012 (OLa, OSi).

Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Nicheur sédentaire, le Canard colvert s'observe à chaque sortie, à tout moment de l'année, mais il n'est pas abondant. Pour comparaison, la Foulque macroule est toujours plus abondante. Au moins cinq couples se reproduisent dans les chenaux, mais guère plus. Les petits naissent dans la première quinzaine d'avril. La nichée la plus prolifique comptait 10 poussins le 14 avril 2012 (OHe). En hiver, on dénombre entre dix et vingt individus, peut-être un peu plus car certains chenaux sont invisibles. En 2013, on recensait au moins deux nichées hybrides avec des canards domestiques (OHe).

Canard souchet *Anas clypeata*

La première mention remonte au 3 octobre 2009 (OLa) et concerne trois individus. Depuis, le Canard souchet est noté à l'unité ou en petits groupe de deux à trois individus, à chaque passage migratoire. Un couple a fréquenté le site du 16 mars au 12 avril 2013, les espoirs d'une installation se sont ensuite évaporés... l'espèce ayant besoin de tranquillité. Sa



Canard souchet, mars 2012 © O. Laporte

nidification reste d'ailleurs rare en Ile-de-France (Le Maréchal et al. 2013).

Dates extrêmes : 21 septembre 2013 (TVi) – 8 juin 2011 (OLa).

Canard chipeau *Anas strepera*

D'apparition assez récente à l'intérieur du Parc – la première mention ne date que du 13 mars 2010 (OLa), le Canard chipeau était auparavant observé sur les berges de la Marne voisine lors des crues hivernales ou des grands froids.

Depuis, l'espèce est présente comme hivernant très régulier depuis l'hiver 2010-2011 avec des effectifs moyens de 4 à 8 individus, l'effectif maximal étant de 12 individus le 11 décembre 2012 (CDo).

Dates extrêmes : 15 septembre 2013 (TVi) – 23 avril 2012 (BRo).

Sarcelle d'été *Anas querquedula*

Seulement une poignée de données, 5 individus fin mars 2010 (WHu), une femelle et deux mâles qui ont séjourné du 11 au 21 mars 2012, puis deux femelles de passage du 21 au 23 septembre 2013 (TVi, OPI, OLa).

Canard pilet *Anas acuta*

L'observation d'une femelle le 23 novembre 2013 (OLa) constitue l'unique mention du parc pour ce canard très rare en Seine-Saint-Denis.

Fuligule milouin *Aythya ferina*

L'espèce est notée pour la première fois en 2008 (YDa). Depuis, le Fuligule milouin est l'un des premiers oiseaux que l'on peut observer, dès la fin septembre, en regardant par les ouvertures du premier observatoire. En effet, un groupe fourni a pris ses habitudes sur la partie en eau la plus large du parc. En hiver, ils se cachent volontiers dans les saules inondés de l'extrémité de l'île qui lui fait face. Il est difficile d'avoir un nombre maximum, des oiseaux restant cachés dans la végétation, mais jusqu'à 41 oiseaux ont pu être dénombrés le 13 novembre 2013 (OLa). Les derniers migrateurs croisant les premiers erratiques post-nuptiaux, il peut être observé toute l'année (sauf en juin, à ce jour), mais le gros du stationnement a lieu à partir de la 3ème décennie de septembre, les derniers groupes importants partant fin mars.

Fuligule morillon *Aythya fuligula*

Noté pour la première fois en 2008 (YDa, CORIF, 2008), le Fuligule morillon est visible de septembre à mai sur les bassins de la Haute-Île.

Il fréquente les mêmes secteurs que le Fuligule milouin mais se répartit plus sur l'ensemble des chenaux. Il est aussi un peu moins abondant, mais ses effectifs vont croissant : 9 à l'hiver 2010-2011, 12 à l'hiver suivant et jusqu'à 18 l'hiver 2012-2013 (OLa)

La reproduction n'est pas encore notée, mais étant donnée la dynamique de l'espèce en Seine-Saint-Denis (deux couples nicheurs au Parc Georges Valbon - ex Parc de la Courneuve - en 2013, FMa com.pers.), les espoirs sont permis. En été 2012, un couple est observé le 12 août (OLa, VDe), et peut concerner un couple local ayant échoué, même si des erratiques sont plus vraisemblables.

Harle bièvre *Mergus merganser*

On ne recense que trois données d'oiseaux de passage en période de froid. Seule mention récente pour le Parc, deux oiseaux sont notés en vol le 11 décembre 2010.

Deux données anciennes : 4 ind. en 1997 et une femelle le 30 octobre 2006 (précoce !) (E. Brisechant, à paraître).

Harle piette *Mergellus albellus*

8 individus pendant le glacial hiver 1997 (JJu).

Perdrix grise *Perdix perdix*

Surprenante observation, car sans lendemain, d'une compagnie de 8 Perdrix grises le 8 février 2013 (OLa). Cet oiseau est sédentaire et n'est pas connu pour survoler les banlieues...Et les terres agricoles les plus proches sont à 2,5 kilomètres (Chelles). La Perdrix grise était connue nicheuse avant 1992, lorsque la friche était un terrain agricole.

Faisan de Colchide *Phasianus colchicus*

Le Faisan de Colchide est nicheur sédentaire depuis de longues années (2000, P. Mu). Depuis la création du parc et la relative fermeture des milieux, les effectifs restent faibles : deux mâles et, au maximum, cinq femelles fréquentent notamment les abords de l'observatoire A5 (enclos à animaux) et la friche centrale. Aucune nichée n'a cependant été découverte récemment.

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

A coup sûr l'un des oiseaux emblématiques du Parc départemental de la Haute-Île. Ses cris et ceux de ses petits font partie du paysage sonore des abords des chenaux.

Ce tout petit grèbe apprécie les pièces d'eau riches en végétation aquatique, milieu très représenté au parc. Son installation reste récente, puisque liée au creusement des chenaux. La première mention remonte à 2007 (LAl), pendant les travaux. Depuis le printemps 2009, l'espèce est visible à chaque sortie, toute l'année. C'est

également cette année-là que l'espèce se reproduit pour la première fois : 3 poussins sont observés au nid, dans le chenal le plus oriental le 9 juillet 2009 (OLa).



Grèbe castagneux et son petit, sept 2013 © O. Laporte

Un couple se reproduit à nouveau en 2010 (les premiers poussins seront notés aussi début juillet).

En 2011, un couple est vu couvant dès le 5 mai. En août, deux familles distinctes sont observées, prouvant la reproduction d'un deuxième couple.

En 2012, quatre nichées ont eu lieu, ce dont témoigne l'observation de 20 Grèbes castagneux (effectif record), dont 4 familles le 20 septembre 2012. Cette même année, une nichée tardive a eu lieu (un poussin le 2 septembre), et concerne probablement une seconde couvée.

En 2013, l'incubation commence dès le 27 avril (OHe), date à laquelle un apport de nourriture à un adulte couvant est observé, les premiers jeunes sont vus début mai, soit près de deux mois plus tôt que les années précédentes. Au moins trois couples reproducteurs, probablement plus, ont élevé une famille. En hiver, les effectifs ne dépassent pas la dizaine d'individus.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Une autre espèce phare du parc. Les premiers sont apparus l'année suivant la création du parc : 1 le 4 avril 2009 (OLa). L'année suivante, 3 individus visitent le Parc le 16 juin 2010.

Après des parades dès le 20 mars 2011 et une couvaison dès le 17 avril, au moins un poussin éclôt aux environs du 3 mai. Une seconde nichée de 3 jeunes éclôt en juillet. Les chenaux sont poissonneux et riches en végétation

Le parc de la Haute-Île

aquatique, et donc très favorables à l'espèce ; en 2012, ce sont trois nids qui sont occupés le 4 juin (OLa), l'un compte cinq œufs, à l'observatoire A4, qui éclore le 26 ou 27 juin (TVi, OPl). Quatre poussins survivront.

Suite aux fortes pluies, les deux autres nichées échouent mais sont remplacées : trois nichées auront lieu avec succès (mais ne concernant peut-être que deux couples).

En 2013, un seul couple mène à bien (à l'observatoire A4) une reproduction, prolifique : 4 jeunes sont nés début mai, puis une deuxième couvée courant juillet (OHe).

Deux autres couples fréquentent les lieux au printemps. En hiver, l'effectif maximum est faible (4 individus au maximum), l'espèce préférant les grands lacs plus tranquilles pour se reposer sans dépenser d'énergie à surveiller les prédateurs.



Grèbe huppé au nid, avril 2012 © O. Laporte

Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis*

1 le 5 septembre 2007 (FBa) en halte au passage postnuptial.

Grand Cormoran *Phalacrocorax Carbo*

Visible tout l'année en pêche ou en vol, sur les chenaux du parc.

Blongios nain *Ixobrychus minutus*

Le développement récent de la végétation aquatique (phragmites, saules) sur les berges depuis deux ans,

des chenaux favorise les hérons farouches chassant à l'affût. C'est sans surprise que ce petit héron a été observé pour la première fois, le 10 août 2012 (CDo). Il s'agissait d'un juvénile en dispersion, peut-être issu de la population des étangs voisins (Croissy-Beaubourg, La Courneuve).

Un adulte est observé également de passage le 23 septembre 2013, et un juvénile stationne du 2 au 6 octobre 2013 (TVi).

Le calme des chenaux du sud de l'île et le développement des roselières à phragmites, s'il est encouragé par le plan de gestion du parc, pourrait tout à fait convenir à ce héron pour une prochaine nidification.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

Un oiseau de passage le 13 août 2013 (MMo).

Grande Aigrette *Casmerodius alba*



Grande Aigrette, septembre 2013 © Michelle Boiron

Trois migrateurs sont notés au printemps de l'ouverture du parc, le 28 avril 2008 (FBa).

La Grande Aigrette est en expansion spectaculaire en France au début des années 2010. La fréquentation du site de la Haute-Île par un individu du 28 septembre 2013 (OHe) au 13 novembre 2013 (OLa), n'est donc pas surprenante.

L'hivernage est attendu pour une prochaine année...

Héron cendré *Ardea cinerea*

Les chenaux très poissonneux et l'abondance d'amphibiens régaler parfois une dizaine de Hérons cendrés, au printemps.

Effectif maximum : 12 le 5 mai 2011 (OLa), dont les jeunes de l'année envolés de la colonie de Champs-sur-Marne.

Héron pourpré *Ardea purpurea*

Ce Héron reste très rare en Île-de-France. Trois



Héron pourpré, automne 2013 © O. Laporte

individus sont brièvement passés dans le parc : 1 le 27 août 2011 (OHe), 1 le 23 mars 2013 (MMo) et 1 du 7 au 8 avril 2013 (VLi-OLa).

Mais ce que l'on retiendra est le séjour exceptionnel, par sa durée et sa date, d'un immature du 21 septembre (TVi) au 13 octobre 2013 (NSM). D'autant plus exceptionnel que du 25 septembre au 8 octobre (MBoi), deux autres individus l'ont rejoint pour quelques jours (TVi).

Balbusard pêcheur *Pandion haliaetus*

Un individu en migration le 1er avril 2013 (TVi).

Milan noir *Milvus migrans*

Un oiseau de passage vers l'ouest le 13 avril 2009 (OLa), et un vers le nord le 6 avril 2013 (WHu).

Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

Six données de migrants (deux en 2ème décennie d'avril et quatre de fin septembre à fin octobre) depuis la création du parc. Ce busard rencontre à la Haute-Île son milieu de chasse et de nidification, mais le parc semble trop enclavé dans l'urbanisation pour l'accueillir plus longtemps que durant une halte migratoire. Aucune scène de chasse n'a été signalée, même si parfois il est observé à très faible altitude, au-dessus des chenaux.

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*

Son observation est exceptionnelle et dans le parc, il n'a été noté qu'en erratisme hivernal le 9 février 2013 (OHe). Par le passé, il est noté dans les suivis de 2002 et 2003 (PMu). Les milieux étaient alors plus favorables.

Buse variable *Buteo buteo*

Nicheur à proximité (2 couples à 3-4 km), la Buse variable n'utilise plus qu'occasionnellement la Haute-

Île pour se nourrir en période de nidification : il n'existe qu'une seule mention récente d'un oiseau en été, le 17 août 2011 (OLa). La fermeture progressive des milieux est défavorable au repérage des micromammifères dont se nourrit la Buse. La majorité des observations faites depuis la création du Parc concerne des oiseaux migrateurs et hivernants. Hormis la mention estivale ci-dessus, l'espèce est observée du 8 septembre au 18 avril.

Bondrée apivore *Pernis apivorus*

Un individu est noté le 5 août 2010 (OPa). La date, précoce pour un passage migratoire, peut concerner un individu nicheur d'une forêt voisine (Forêt de Bondy, Bois-St-Martin). Un migrateur avait été noté au passage en 2003 (FBba, CORIF).

Épervier d'Europe *Accipiter nisus*

L'Épervier est le rapace le plus communément observé dans le parc. Sa reproduction a été prouvée en 2007 (FBa) dans la saulaie à l'ouest du parc (nid non localisé). Un couple est probablement cantonné dans le parc étant donné la fréquence des observations. Des comportements territoriaux sont observés au printemps notamment.

Autour des Palombes *Accipiter gentilis*

Une mention le 8 mars 2002 (FBa) d'un oiseau de passage.

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

Les rares zones découvertes fournissent un terrain de chasse aux couples de Faucon crécerelle nichant aux alentours. Les observations de ce petit rapace, quoique communes, concernent rarement plus d'un individu à la fois.

Faucon hobereau *Falco subbuteo*

Après une première mention isolée le 26 septembre 2006 (OLa), l'espèce devient régulière à partir de 2009. Son arrivée coïncide de manière tout à fait logique avec le développement de la végétation aquatique favorable à la prolifération des odonates. Les observations se multiplient en 2012, mais pas seulement du fait de la pression d'observation et de l'ouverture du site «faune-iledefrance.org». En effet, l'été 2012, un couple s'est reproduit dans le secteur ouest du Parc, ou aux abords immédiats, comme l'attestent les cris de juvéniles entendus le 4 septembre 2012 (OLa), puis l'observation d'un couple avec un immature le 21 septembre (MBo). Cette nidification s'inscrit dans le cadre d'une dynamique positive pour

Le parc de la Haute-Île

cette espèce dans le département puisqu'il s'agit du troisième cas de reproduction recensé récemment dans le département : Coubron en 2008-2009 (EBr), Villepinte/Sevran en 2012 (MBo), complétés par Tremblay-en-France en 2013 (FMa).

Rôle d'eau *Rallus aquaticus*

Le Rôle d'eau est d'observation récente sur les berges des chenaux du Parc départemental. Le premier oiseau est observé le 12 octobre 2010 (OLa) du côté du chemin de la Marne. Cette observation restera sans suite durant les deux hivers suivants.

Il faudra attendre l'automne 2012 pour que l'espèce s'installe durablement pour hiverner (THE, OHe). A priori, un unique individu fréquente l'ensemble des berges du 29 septembre 2012 au 8 avril 2013, un hivernage complet donc, bien que rien ne prouve qu'il s'agisse du même individu.

Un rôle fait sa réapparition le 31 août 2013 et sera revu tout l'automne. L'absence d'observation de deux individus simultanément et le très faible nombre de manifestations vocales ne plaident pas en faveur d'une reproduction qui serait passée inaperçue.

Marouette ponctuée *Porzana porzana*

Remarquable observation d'un individu le 20 mars (WHu) et le 1er avril 2012 (OSi) : le même ? On peut le penser, vu la rareté de l'espèce au passage en Ile-de-France. Il s'agissait de la septième mention départementale (E.Brisechant, op. cit.).

Gallinule Poule d'eau *Gallinula chloropus*

La Poule d'eau fait partie de l'avifaune caractéristique des plans d'eau d'Île-de-France, c'est donc sans surprise qu'elle est observée dans le parc dès le creusement des chenaux en 2007. La nidification n'est pas rapportée (espèce peu suivie) avant 2010 –YDa, CORIF).

Le nombre de couples nicheurs se situe depuis entre 3 et 5.

Les effectifs maximaux sont observés au mois de septembre, avec une dizaine d'individus. En hiver, les effectifs sont peu importants (environ cinq

individus), l'espèce préférant les bords de Marne, comme le témoignent les comptages Wetlands International (OLa).

Foulque macroule *Fulica atra*

La Foulque macroule est l'oiseau le plus commun sur les chenaux de parc.

La première reproduction est rapportée en 2008 (YDa, CORIF). Dès 2011, sept couples produisent une nichée, au moins six familles sont notées en 2012, et probablement une dizaine de couples nicheurs en 2013. Les premières couvaisons sont notées dès le 11 mars en 2012 (CDe) et les dernières sont notées un 8 juin, en 2013 (TVi).

Les effectifs les plus élevés sont dénombrés lorsque parents, jeunes de l'année et migrateurs se croisent : ainsi, 42 individus sont présents le 23 septembre 2012 (OPI). C'est également l'effectif maximal des hivernants (OLa).

Édicnème criard *Burhinus oedicnemus*

L'Édicnème criard a été noté à deux reprises, lorsque les terrassements liés aux travaux ont largement dégagé les alentours des chenaux en cours de creusement de toute végétation : 1 le 10 avril 2008 (YDa), 2 le 6 mars 2006 (FBa).

Depuis l'ouverture du parc, l'Édicnème ne trouve plus les milieux favorables qu'il occupe habituellement en migration.

Petit Gravelot *Charadrius dubius*

Noté chaque année entre 2006 et 2012, le Petit Gravelot a apprécié les îlots et berges peu végétalisées disponibles après le creusement des chenaux. Un couple est régulièrement cantonné, sa nidification est notée probable en 2008 (parades, présence jusque début juillet), et certaine en 2010 (WHu) au vu du comportement du couple cantonné. La présence de jeunes n'a cependant pas été notée. En 2012, un accouplement est noté sur le banc de gravier le plus proche de l'entrée mais est resté sans suite.

La végétalisation des îlots et les niveaux d'eau récemment très hauts ne fournissent actuellement plus de milieux favorables.

Grand Gravelot *Charadrius hiaticula*

Une unique donnée, celle d'un oiseau en halte le 17 avril 2004 (FBa)

Vanneau huppé *Vanellus vanellus*

Depuis l'ouverture du Parc, seul un petit groupe de

quatre individus en vol observé en erratisme ou dispersion estivale le 6 juillet 2013 (OHe). Même à l'époque de faible végétalisation, cette espèce n'a jamais fait de halte à la Haute-Île, car elle n'apprécie pas les îlots de verdure en milieu trop urbanisé. Cette observation constituait seulement la 3ème donnée depuis le suivi historique du site.

Bécasseau variable *Calidris alpina*

Deux observations d'un individu isolé en septembre : le 30 septembre 2009 (OLa) et le 10 septembre 2010 (OLa). Les berges étaient alors découvertes et la végétation non couvrante, proposant des zones de nourrissages favorables aux limicoles en halte.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

La première mention remonte au 2 mai 2007 lors du suivi CORIF des travaux d'aménagement.

Les berges sont alors peu végétalisées. Cette espèce discrète ne sera pas revue en 2008 mais en mars et septembre 2009 (WHu).

L'année 2011 sera l'année du premier hivernage de l'espèce : deux bécassines puis une seule sont observées dans le Parc du 7 décembre 2011 (OLa) au 11 février 2012 (OHe).

L'hivernage est beaucoup plus discret l'hiver suivant : seule une observation est rapportée le 4 décembre 2012 (OLa).

En 2013, les berges fourmillent de cachettes, et en avril comme en automne, quelques bécassines sont régulièrement vues au repos.



La Haute-île est un des rares endroits de Seine-Saint-Denis accueillant la Bécassine des marais en hivernage

© O. Laporte

Bécasse des bois *Scolopax rusticola*

Pendant les travaux, une excursion bottes aux pieds a permis de lever, en marge du boisement alluvial,

une bécasse des bois au repos le 23 décembre 2007 (OLa). Des observations antérieures sont effectuées dans les milieux ayant peu évolué (milieux herbus, lisière des zones boisées). Antérieurement, la bécasse avait été également observée avant l'aménagement en 2000, 2001 (PMu) et en 2003 (FBa).

Depuis, trois observations aux printemps 2012 et 2013 (OLa, TVi)

Chevalier gambette *Tringa totanus*

Seulement deux observations, à la fin des travaux du parc : 2 ind le 27 mars 2007 et 1 le 10 mai 2007 (OLa). L'espèce est rare en Seine-Saint-Denis, seulement une quinzaine de données (E. Brisechant, op.cit.).

Chevalier culblanc *Tringa ochropus*

Douze données, la plupart au cours des premières années du parc, lorsque les berges étaient libres et bien dégagées. Aucune donnée depuis le 8 avril 2012. Le Chevalier culblanc est observé essentiellement en été et un peu au printemps: de fin mars (29 mars 2009, OLa) à début septembre (5 septembre 2009, OHe).

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

Le Chevalier guignette est le limicole le plus communément observé sur les berges des chenaux de la Haute-Île. Il apprécie également la barge à sterne qui fait face à l'observatoire A5.

Le 26 mai 2013, des comportements de parades sont notés sur cette barge (RHo). De tels comportements sont fréquents pour cette espèce, et ne doit a priori pas faire penser à une nidification possible.

Les observations se font cependant moins nombreuses - eût égard à l'augmentation de la pression ornithologique. Pour lui aussi, la configuration des berges, avec le développement d'une végétation naturelle abondante, est moins favorable.

Dates extrêmes : 1 avril 2013 (TVi) et 3 octobre 2011 (AFé, OLa).

Maximum : 6 le 13 mai 2010 (OLa).

Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*

Observée à quatre reprises en vol, au printemps (de fin mars à début juin). La colonie la plus proche se situe à Jablines, 18km à l'est.

Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus*

Les observations printanières et estivales sont peu nombreuses (malgré la présence d'une colonie à Jablines), au point que l'observation de 12 mouettes

Le parc de la Haute-Île

le 8 août 2012 (CDo) constitue presque un événement. Début avril, le site est déserté par les mouettes qui ont passé tout l'hiver sur le site, avec des effectifs maximaux de 180 le 29 décembre 2011 (OLa).

Goéland brun *Larus fuscus*

Noté en vol vers la Base de loisirs de Vaires-sur-Marne, à deux reprises, le 8 janvier 2012 (CDe) et le 1er avril 2013 (TVi).

Goéland argenté *Larus argentatus*

Signalé à l'unité ou en petits groupes, en vol, à toute période de l'année – sauf en plein été.

Effectifs maximum : quatre individus, dont deux posés sur l'eau, en action de pêche le 15 février 2013 (OLa) et surtout sept goélands, posés sur un îlot encore nu, le 5 juillet 2008 (YDa, CORIF).

Goéland leucopnée *Larus michaellis*

Seulement quatre mentions récentes, dont une d'un oiseau posé sur la barge à sterne le 13 mai 2010 (OLa), mais un certain nombre de goélands vus en vol concerne parfois des grands goélands non identifiés, surtout en hiver.

Sterne pierregarin *Sterna hirundo*



L'unique reproduction réussie de la Sterne Pierregarin en 2010 © J-F. Magne

La Sterne pierregarin fait partie des plus remarquables nicheurs du parc. Observée historiquement sur le site (par ex. en 1999, VLe), mais seulement de passage en vol lorsque les chenaux n'étaient pas creusés, elle est notée plus fréquemment en pêche sur le site dès que les bassins s'empoissonnent vers 2009.

Une barge flottante (radeau) a été aménagée pour inciter à sa nidification dès la création du Parc. C'est très tard en saison, en 2010, qu'un couple s'y installe pour la première fois : le 24 juin 2010 (OLa), un couple y aménage un nid. L'éclosion de l'unique œuf aura lieu vers le 13 juillet (LLe, RLa) et l'envol le 3 août. Le 7 août, la famille avait quitté le site (OLa). Depuis, les tentatives sont régulières (accouplement sans suite en 2011, défense du radeau face à un héron en 2012, puis abandon), mais le radeau, malgré des protections, est souvent occupé par les cormorans et les hérons, et ne semble pas assez sécurisant pour garantir la survie d'une nichée.

Guifette moustac *Chlidonias hybrida*

Exceptionnelle observation de deux individus le 15 juin 2012 (OLa) : par la date, tardive, et parce qu'il s'agissait de la première mention départementale. S'agissait-il de migrants tardifs ou d'individus en recherche de nouveaux territoires après un échec de reproduction ?

Pigeon colombin *Columba oena*

Les Pigeons colombins utilisent régulièrement, mais peu fréquemment, les secteurs les plus défrichés pour se nourrir. Ils ne semblent pas nicher sur le parc.

Pigeon ramier *Columba palumbus*

Abondant, observé en déplacement pendulaire et en phase nourrissage dans la friche centrale ou dans les secteurs ouverts. La friche centrale accueille quelques couples nicheurs, comme le prouvent les parades fréquemment observées au printemps et les transports de matériaux notés par ex. le 30 mai 2012 (WHu).

Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*

Traverse le parc de temps en temps. La Tourterelle turque niche en bonne densité les zones pavillonnaires voisines (OLa).

Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*

Depuis le début des années 2010, la Tourterelle des bois n'est plus nicheuse en Seine-Saint-Denis, ou alors de manière sporadique. Au parc départemental de la Haute-Île, son observation ne concerne plus que des migrants, les dernières nicheuses étant notées en 2002 et 2003 (FBa).

Seuls cinq migrants – dont un chanteur fin mai 2011 – sont notés depuis l'ouverture du Parc (OLa, YDa, WHu).

Les principaux milieux utilisés par cette tourterelle

en période de reproduction sont les friches arbustives. Le développement des îlots d'arbres au sein de la friche centrale pourrait encourager son retour comme nicheur sur le parc.

Perruche à collier *Psittacula krameri*

Cette espèce, en pleine expansion en Ile-de-France, est d'apparition très récente au Parc de la Haute-Île puisque, mise à part l'observation d'un oiseau de passage en vol le 4 novembre 2008 (YDa), la perruche n'est observée sur le site qu'à partir du 18 février 2012 (OHe). Depuis, elle est notée en petits nombres à chaque sortie. Au printemps 2013, un couple semble cantonné dans la ripisylve entre le parc et le canal de Chelles : le 23 mars 2013, OHe observe même la visite d'une cavité ; de nombreuses poursuites s'ensuivent, mais il ne semble pas que la nidification ait eu lieu.

Effectif maximum : 45 le 26 octobre 2013 (dont un groupe de 30). Ce groupe passait en vol vers le dortoir de Roissy, au couchant.

Coucou gris *Cuculus canorus*

Nicheur historique probable, jusqu'en 2006, le coucou ne semble plus noté qu'au passage dans l'emprise du parc lui-même. Il niche très certainement dans la friche arborée de Ville Evrard (à proximité immédiate du parc) depuis 2008. En revanche, en 2007 (période de lourds travaux) et en 2013 (plus inquiétant...), aucun contact n'est rapporté.

Chouette hulotte *Strix aluco*

Une donnée récente d'un oiseau dérangé par des corvidés, le 6 octobre 2013 (TVi). La Hulotte fut notée également dans les années 1990 (JJu). L'absence de prospection nocturne sur le site ne permet pas de connaître les espèces nocturnes qui y chassent.

Hibou des marais *Asio flammeus*

L'observation d'un Hibou de marais est toujours un grand moment, seules 5 observateurs ont eu ce privilège dans la Boucle de la Haute-Île, une seule depuis la création du parc : le 23 mai 2013 M. Morlet photographie un hibou posé sur un piquet, en plein midi.

Les observations précédentes, en 2001 et 2003 (FBa), ont contribué au classement de la Haute-Île en Zone Natura 2000.

Martinet noir *Apus apus*

Nicheur à proximité, le martinet frôle les visiteurs de mai à juillet entre deux phases de chasse au-dessus des bassins. Du grand spectacle !

Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*

Le martin-pêcheur peut être observé en pêche sur les chenaux essentiellement au printemps et en automne. Il ne niche pas sur le parc, mais, selon les années, sur les berges sauvages de la Marne (HUIN, 2012) qui entourent le parc, ou le long des rives du canal de Chelles (HUIN, 2009), voire des lacs boisés attenants, au Nord de celui-ci. Aucun nid n'a encore été trouvé mais des juvéniles accompagnés de leurs parents sont notés à la fin de l'été 2012.



Martin-pêcheur d'Europe © O. Hépiègne

Huppe fasciée *Upupa epops*

Une migratrice de passage le 28 avril 2012 (OHe). Chanceux observateur ! Pendant les travaux, un couple a fréquenté la friche en avril-mai 2005 (E. Brisechant, *op cit.*).

Pic vert *Picus viridis*

Le Pic vert est d'observation quasi systématique –ne serait-ce que par contact auditif– lors de toute balade dans le parc. Au vu de la fréquence d'observation, on peut estimer qu'au moins deux couples nichent dans les grands arbres des ripisylves entourant le parc. Le nourrissage d'un jeune est observé en 2012.

Pic noir *Dryocopus martius*

Une seule mention d'un oiseau en erratisme, le 6 octobre 2013 (TVi). L'espèce niche à Champs-sur-Marne et Noisiel, à 3km de là.

Pic épeiche *Dendrocopus major*

Le Pic épeiche affectionne les grands arbres des vieilles ripisylves au nord et au sud-est du Parc, où il se reproduit. Il est contacté très régulièrement. Malheureusement ces vieux arbres ont pour partie été abattus, près du canal de Chelles, en 2012, suite au risque de chute qu'ils faisaient courir aux

Le parc de la Haute-Île

promeneurs. Coïncidence ou pas, depuis, le nombre d'observations et d'individus contactés a baissé, et ceci malgré une pression d'observation croissante. Effectif maximum : 5 le 10 mars 2012 (OHe). On peut estimer à 2-3 couples la population résidente en 2012.

Pic épeichette *Dendrocopos minor*

Discret, le Pic épeichette n'en est pas moins résident du Parc à l'année. Il peut être observé en toute saison, presque toujours à l'unité à l'exception de ces deux individus se poursuivant le 14 janvier 2012 (OLa). Un couple prêt à s'installer ? Des tambourinements sont notés au printemps, et des individus chantent encore au moins de juin : la reproduction d'au moins un couple est fort probable.

Alouette lulu *Lullula arborea*

Uniquement notée à deux reprises en passage migratoire, avant la création du Parc, les 14 octobre 2003 et 30 octobre 2006 (FBa, CORIF).

Alouette des champs *Alauda arvensis*

Jusqu'en 2005, date à partir de laquelle a commencé la fermeture du paysage qui avait été réouvert par les débroussaillages engagés en 2002, l'Alouette des champs était chanteuse (un chanteur) et même notée nicheuse probable en 2004 (FBa, CORIF).

Depuis l'ouverture du Parc, les milieux sont trop fermés pour accueillir l'Alouette des champs, même au cours d'une halte migratoire. L'espèce n'est plus contactée qu'au cri, en migration active, en petit nombre car le site ne se prête pas à l'observation du passage migratoire.

Hirondelle de rivage *Riparia riparia*

Les premiers migrants sont notés le 20 mars (FBa, CORIF) et les derniers le 8 septembre (OLa). Entre ces deux dates, des migrants, jusqu'à une trentaine, croisent les individus de la population locale en quête de nourriture. Seul le mois d'août ne donne lieu à aucune observation – mais la prospection est alors peu intensive. L'espèce ne niche pas sur le parc mais deux sites proches accueillent la nidification : les bords du canal de Chelles, Gournay-sur-Marne à

500m hébergent 3 à 5 couples (OLa), et les bords artificialisés de la Marne, près de la gare RER de Neuilly-Plaisance, à 2km, abritent également 3 à 5 couples (OLa). L'installation de murs à hirondelles permettrait probablement d'accueillir une population pérenne d'Hirondelles de rivage dans les chenaux du parc, puisqu'elles y trouvent de la nourriture en abondance.

Hirondelle rustique *Hirundo rustica* et Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum*

Le parc constitue une zone d'alimentation privilégiée pour les deux espèces d'hirondelles les plus communes de nos régions, en migration ou en période de reproduction, notamment pour la colonie d'Hirondelle de fenêtre du centre hospitalier voisin de Ville Evrard.

Dates extrêmes de présence sur le site :

Hirondelle rustique : du 23 mars (OHe) au 26 octobre (FYv).

Hirondelle de fenêtre : du 3 avril (YDa) au 10 octobre (OLa).

Pipit rousseline *Anthus campestris*

Une donnée d'un migrateur en halte, antérieure à la création du Parc le 24 août 2000 (FBa).

Pipit des arbres *Anthus trivialis*

Seulement 7 données de migrants, la plupart du temps entendus en vol, depuis 2002.

Seulement 7 données de migrants, la plupart du temps entendus en vol, depuis 2002.

Pipit farlouse *Anthus pratensis*

Voir le tableau 1 page 57 pour l'évolution du nombre de couples nicheurs

Nicheur régulier dans les friches et les prairies de Seine-Saint-Denis dans les années 1990, le Pipit farlouse s'est raréfié et, avec la fermeture des milieux, a subi le même sort à la Haute-Île. La friche centrale a compté jusqu'à 10 couples nicheurs - encore 5 en 2004- mais le dernier chanteur nuptial est noté en 2006 (FBa).

Plus récemment, un chant en période de migration est noté le 6 avril 2012 (WHu), sans suite.

Le pipit farlouse est en revanche commun en halte migratoire, parfois en compagnie de bergeronnettes grises, notamment dans les secteurs fauchés ou pâturés par le bétail.

L'hivernage est noté certaines années, par ex. 14 le 7 décembre 2012 (OLa).

Pipit à gorge rousse *Anthus cervinus*

Ce très rare migrateur est essentiellement décelé à son cri. Un mâle a fait une halte le 1er avril 2004 (FBa). Il s'agit de l'espèce la plus rare contactée à ce jour sur le parc !

Pipit spioncelle *Anthus spinoletta*

L'espèce est très rare : après une donnée ancienne d'un oiseau de passage le 8 octobre 2004 (FBa), quelques individus discrets ont fréquenté à plusieurs reprises les berges du Parc durant l'hiver 2012 (WHu, OHe, OLa) avec un maximum de 15 photographiés en vol local le 28 janvier (OHe).

Bergeronnette printanière *Motacilla flava*

Autrefois nicheuse commune (jusqu'à huit couples dans les années 90 (JJu, VLe)), la Bergeronnette printanière pâtit de la fermeture progressive des milieux. Malgré le défrichage entrepris en 2002, l'espèce ne niche plus après les années 2000-2001 environ – à part peut-être en 2004 (FBa, CORIF).

Après l'ouverture du Parc, cette jolie bergeronnette n'est plus observée qu'une seule fois le 29 avril 2011 (OLa), se nourrissant sur une berge en halte migratoire.

Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*

Observée régulièrement lors des premières années après l'ouverture du parc, lorsque les berges étaient peu végétalisées, la Bergeronnette des ruisseaux se fait rare après 2010. Cette année-là, des individus fréquentent l'exutoire du canal de Chelles à l'extrémité ouest du Parc, où coule un ruisseau artificiel, mais aucune preuve de nidification n'est apportée. L'espèce niche historiquement à 1km de là, près de l'écluse de Neuilly-sur-Marne (OLa).

Bergeronnette grise *Motacilla alba*

Comme partout en Ile-de-France, la Bergeronnette grise est commune aux passages migratoires du printemps et de l'automne. En halte, elle est cependant rarement observée à plus de cinq unités, à part au printemps 2013 où une dizaine de Bergeronnettes grises fréquentent une friche rasée du 16 au 23 mars 2013, en compagnie d'une Bergeronnette de Yarrell (*Motacilla alba yarrellii*), présente au moins du 16 au 18 mars (OHe, OLa).

Plusieurs fois, un couple s'est cantonné sur la barge à sterne (2011, 2012, 2013), a construit son nid (WHu, OHe) mais aucune nichée n'a été observée dans l'enceinte du parc depuis sa création. En 2009, elle s'est néanmoins reproduite juste en face de l'entrée

du Parking visiteurs, sous un rocher isolé au milieu d'un carré de verdure du centre commercial de la Pointe de Gournay (OLa).

Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*

Nicheur très commun, effectifs maximum : 14 le 21 septembre 2012 (MBo, CORIF), notamment dans la partie ouest du parc (jeunes boisements) et le long du chemin de la Marne.

Accenteur mouchet *Prunella modularis*

Une espèce commune dans le Parc mais toujours aussi discrète, de sorte que sa reproduction n'est pas prouvée... Visible toute l'année mais surtout en hiver. Fréquente la friche et ses abords. Sûrement une vingtaine de couples.

Rougegorge familier *Erithacus rubecula*

Commun toute l'année, même s'il redevient très discret en été après des concerts remarquables le long du chemin de la Marne au printemps (8 chanteurs le 17 avril 2012 (CDe)).

Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*

Entendu au passage migratoire chaque année au mois de mai, rares sont les contacts du mois de juin laissant envisager la nidification. Celle-ci est néanmoins probable en 2012 et 2013, où des chanteurs sont encore contactés respectivement le 25 juillet (WHu, CORIF) et le 26 juin (MBo, CORIF).

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*

Le Rougequeue noir niche à proximité, en zone pavillonnaire, mais les individus observés couramment dans le parc ne sont que des migrateurs de passage. Les dates extrêmes du passage sont : 23 mars (OLa) au 17 octobre (JLSM).

Effectif record : 12 le 16 octobre 2012 (OLa).

Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*

Seulement trois mentions, toutes en septembre (FBa, CORIF), toutes antérieures à la création du Parc.

Tarier des prés *Saxicola rubetra*

Nicheur possible en 1997 (et en station en mai-juin en 2006...), le Tarier des prés est observé annuellement en halte migratoire jusqu'en 2011, mais depuis aucune mention n'est rapportée.

Tarier pâtre *Saxicola rubicola*

Voir le tableau 1 page 57 pour l'évolution du nombre de couples nicheurs

Nicheur emblématique de la Haute-Île, avec de deux

Le parc de la Haute-Île

à huit couples selon les années, le Tarier pâtre est présent dès le début du mois de mars, et montre des comportements territoriaux dès son arrivée sur les lieux. Les derniers sont observés en passage d'automne le 26 octobre 2012 (JAn).

Ses effectifs sont logiquement corrélés négativement avec la couverture arbustive des milieux ouverts de la friche et des îles.

Motif d'inquiétude, suite au printemps tardif (mois de mars et avril rigoureux) de 2013, aucun individu n'a été contacté, à part un migrateur le 6 octobre (TVi), depuis le 8 avril 2013 (OLa). C'est donc la première année sans reproduction. Malgré la forte croissance végétale de ses territoires récents, il reste à espérer que ce ne soit qu'un artéfact dû à la météorologie.

Traquet motteux *Oenanthe oenanthe*

L'espèce est observée aux deux passages migratoires : de mars à octobre, seul le mois de juillet n'offre aucune observation.

Dates extrêmes : le 29 mars 2009 (OLa) et le 17 octobre 2010 (JLSM).

Merle à plastron *Turdus torquatus*

Seulement six migrateurs en halte ont été observés dont trois depuis la création du Parc, tous en avril, à l'unité : un le 18 avril 2008 (FBa), un le 2 avril 2012 (OLa), et un le 21 avril 2012 (OHe).

Merle noir *Turdus merula*

Nicheur commun.

Grive litorne *Turdus pilaris*

Rarement observée dans le parc, elle apprécie les zones dégagées, notamment les prairies d'herbe rase : ce milieu est présent mais en surface trop faible et dans des endroits fréquentés par les passants.

Un groupe de 30 individus est néanmoins observé, dans un contexte de fort afflux, le 20 janvier 2013 (CDe). Quelques individus étaient présents également le 20 décembre 2013 (OLa).

Grive musicienne *Turdus philomelos*

Observée en grand nombre dans la friche au mois d'octobre (parfois une centaine), la Grive musicienne

est commune en halte aux passages migratoires. En hiver, on peut la croire remplacée par la Grive draine, souvent entendue, mais on peut néanmoins l'observer et l'entendre chanter dès février. Quelques couples nichent dans la ripisylve et la friche centrale.

Grive mauvis *Turdus iliacus*

La Grive mauvis est à peine plus commune que la Litorne. On ne l'observe que rarement en hiver, dans les arbres de la ripisylve la plupart du temps. Le plus gros groupe observé comptait 15 oiseaux le 13 janvier 2012 (WHu)

Grive draine *Turdus viscivorus*

Nicheuse probable en 2008 et 2010, elle ne semble plus notée qu'en hiver depuis. Elle est alors commune dans la vieille peupleraie chargée de gui qui longe le canal de Chelles. Un programme de coupe progressive de ces vieux arbres qui menaçaient de tomber a été amorcé en 2012, les grives se sont pour certaines rabattues sur les massifs voisins au nord du canal.

Locustelle tachetée *Locustella naevia*

Voir le tableau 1 page 57 pour l'évolution du nombre de couples nicheurs

Nicheur historique sur la Haute-Île (jusqu'à sept couples en 2005), la locustelle se maintient péniblement avec la fermeture des milieux, et malgré l'application des recommandations de gestion, ne parvient pas à garantir sa survie.

Comme pour le Tarier pâtre, le printemps 2013 est la première année sans contact de l'espèce. Espérons là encore que ce soit dû aux conditions météorologiques défavorables en avril.

Les premières arrivées sont notées plusieurs années dès le 13 avril. Les dernières stridulations de mâles chanteurs sont notées le 29 juillet 2009 (WHu).

Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*

Dans les années 1990, le phragmite des joncs est noté nicheur par Ecosphère (3 couples).

Depuis, seules quatre données récentes sont rapportés, dont trois en juillet, date du début du passage postnuptial en Ile-de-France (Le Maréchal et al. 2013).

Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus*

Voir le tableau 1 page 57 pour l'évolution du nombre de couples nicheurs

L'Effarvate a toujours été présente, dans les formations herbacées denses qui étaient alors présentes, mais après 2007, elle a disparu en tant que nicheur avec

ces milieux pour revenir sur une autre niche : depuis que les premières roselières se sont étoffées, en 2010, un nouveau chanteur s'est cantonné tout l'été. Depuis lors, la population semble s'accroître et retrouver les effectifs du début de la décennie (>4 couples, mais elle occupe une nouvelle niche écologique. Il est probable que ses effectifs s'accroissent encore.

Premières arrivées : 26 avril 2013 (MBo).

Derniers départs : 3 octobre 2012 (TVi).

Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*

Voir le tableau 1 page 57 pour l'évolution du nombre de couples nicheurs

La Rousserolle verderolle est présente depuis le début des prospections, mais se maintient tant bien que mal grâce à une fauche différenciée des formations herbacées hautes. Une dizaine de chanteurs fréquentent le secteur avant la création du parc), aujourd'hui la population ne dépasse pas 3-4 couples, et le contact de chanteurs a lieu jusqu'à fin juillet certaines années (ce ne sont pas forcément des nicheurs).

La verderolle n'est présente - ou du moins détectée - qu'à peine 3 mois sur le parc (dates extrêmes : 10 mai 2010 et 29 juillet 2009 (WHu).



La Rousserolle verderolle qui accueille depuis deux ans les visiteurs en bas de la piste d'accès... © O. Laporte

Hypolaïs polyglotte *Hippolaïs polyglotta*

Voir le tableau 1 page 57 pour l'évolution du nombre de couples nicheurs

Nicheur en déclin, il devient de plus en plus difficile d'entendre les imitations de cette hypolaïs dans la friche centrale du Parc où elle a toujours été présente. D'une vingtaine de couples dans les années 2004-2005, les effectifs ne dépassent pas, en 2013, les trois couples. Outre la fermeture des milieux (croissance des arbustes), l'espèce subit un déclin au niveau régional de 49% en 10 ans (Anglade, OROC 2013).

Les premiers chanteurs arrivent dans la dernière décade d'avril (OLa : 24 avril 2013) et ne sont plus détectables après la fin juillet (JFMa : 27 juillet 2010).

Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*

Omniprésente, notamment le long des ripisylves, la Fauvette à tête noire fait entendre son chant dès le début du mois de mars (un chanteur le 4 mars 2011, OLa). A cette date, ce sont parfois des hivernants, le gros des arrivées ne se faisant qu'à la mi-mars.

Les hivernants sont rares mais annuels ces dernières années.

Fauvette des jardins *Sylvia borin*

Moins commune que la Fauvette à tête noire ou que la Fauvette grisette, la Fauvette des jardins est néanmoins bien représentée dans la friche de la Haute-Île quoique plus discrète et, semble-t-il, en déclin. D'une dizaine de chanteurs notés par les suivis CORIF en 2003-2004-2005, il semblerait que l'on soit plutôt passé à 4-5 couples dans les dernières années (WHu).

Les plus précoces arrivent dès le 22 avril, et rares sont les contacts après la fin du mois de juillet (il s'agit alors d'individus non chanteurs). Quelques rares données en août - septembre, et même le 4 octobre 2005 (FBa).

Fauvette babillarde *Sylvia curruca*

La Fauvette babillarde était rarement entendue à la Haute-Île au début des années 2000, elle devient régulière à partir de 2005. Quoique rarement observée, ses babillages sont entendus tout le printemps. L'extrême discrétion de l'espèce ne permet pas de prouver sa nidification, néanmoins très probable car les milieux de la friche centrale lui conviennent parfaitement. L'observation de 3 individus le 18 août 2010 (WHu) fait bien sûr penser à une famille.

Arrivée précoce : le 6 avril 2012 (WHu).

Dernier migrateur : le 19 septembre 2008 (FBa).

Fauvette grisette *Sylvia communis*

Voir le tableau 1 page 57 pour l'évolution du nombre de couples nicheurs

Espèce emblématique des friches de Seine-Saint-Denis, la Fauvette grisette est un des passereaux les plus représentés dans le Parc, même si l'augmentation de la couverture arborée conduit inévitablement à une diminution des effectifs (jusqu'à 35 couples en 2006 (FBa), guère plus d'une quinzaine en 2013).

Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*

Migrateur et nicheur commun à la Haute-Île, le Pouillot

Le parc de la Haute-Île

vélocé arrive aux mêmes dates que la Fauvette à tête noire, les données d'hivernage sont aussi rares : seuls deux hivernants sont recensés, du 30 novembre au 21 décembre 2012.

L'effectif record sur le site est obtenu au mois de mars 2013, où suite à un blocage climatique, des milliers de Pouillots véloces ont été observés sur les berges des lacs d'Ile-de-France, dont au moins 30 dans le Parc de la Haute-Île (OLa) du 23 mars au 8 avril 2013 (OLa, OHe).

Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*

Voir le tableau 1 page 57 pour l'évolution du nombre de couples nicheurs

Le Pouillot fitis se plaît dans les saulaies entourant les chenaux du parc, mais plus encore dans l'intérieur de la vaste friche arborée qui a tendance à se densifier. Ses effectifs sont néanmoins en déclin, avec moitié moins de chanteurs qu'au milieu de la décennie, avant l'ouverture du Parc. Le record date de 2004 où autour de 25 chanteurs sont recensés. En 2013, probablement moins de 15 chanteurs subsistent dans la friche et aux alentours de l'aire de jeux.

Les premiers chanteurs sont entendus dès le 20 mars et se taisent après le 25 juillet.

Roitelet huppé *Regulus regulus*

Le Roitelet huppé est plus fréquemment observé dans les conifères, qui sont absents du parc. Seulement une dizaine de données, généralement en hiver, ont été enregistrées. Plus surprenant, relatons la mention d'un individu le 27 mai 2011, à une date plutôt étonnante (WHu) vu l'absence de milieux favorables. Probablement un individu en recherche de territoire.

Roitelet à triple bandeau *Regulus ignicapilla*

Noté chanteur en mars 2008 (FBa), le Roitelet à triple bandeau trouverait des milieux favorables à sa reproduction dans le parc, mais aucun contact n'est rapporté après le mois d'avril. Il est donc probablement non nicheur. Il est en revanche régulier en hivernage.

Gobemouche gris *Muscicapa striata*

Discret, le Gobemouche gris n'est que très rarement noté à la Haute-Île : par deux fois en août (2009 et

2011), et plus surprenant, du 30 avril au 14 juin 2012 (TVi, JAn) – en couple. La reproduction ne semble pas cependant avoir été menée à bien.

Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*

Migrateur de passage, le Gobemouche noir n'a été observé que 5 fois depuis la création du . Il n'est observé qu'au passage postnuptial, entre le 27 août et le 28 septembre, conformément à la phénologie migratoire de l'espèce.

Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus*

La Mésange à longue queue est observée de plus en plus couramment depuis que les saulaies se développent. Sa nidification, longtemps restée probable, a été prouvée le 25 juin 2012 (TVi) avec l'observation d'une nichée. Au moins 3 couples fréquentent le parc (OLa). En automne et en hiver, des groupes familiaux se déplacent activement, parfois avec d'autres mésanges. Les groupes les plus fournis comportaient une vingtaine d'individus le 17 novembre 2011 (WHu) et le 12 janvier 2013 (OHe).

Mésange nonnette *Poecile palustris*

Peu fréquente, l'espèce se fait entendre surtout au mois de mars, notamment en marge des jeunes boisements alluviaux. La reproduction a été notée en 2012 (MBo). Au vu de la rareté des contacts, il ne doit guère y avoir plus de deux couples.

Mésange boréale *Poecile montanus*

Un couple est observé en 2004 en mai, rendant probable la nidification de l'espèce (E. Brischant, *op.cit.*).

Mésange noire *Periparus ater*

Il n'est pas surprenant qu'en l'absence de conifères dans l'enceinte du parc, la Mésange noire soit très rare : ulane seule donnée qui nous soit connue, est celle d'un individu le 11 janvier 2009 (OHe).

Mésange bleue *Cyanistes caeruleus* et Mésange charbonnière *Parus major*

Nicheuses dans le parc, nos deux mésanges les plus communes fréquentent le parc toute l'année.

Sittelle torchepot *Sitta europaea*

La Sittelle ne trouve pas à la Haute-Île d'arbres assez vieux pour s'établir. Les quatre seules mentions concernent des oiseaux en dispersion, ou dans le cadre d'un afflux automnal comme en 2012.

Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*

Des chanteurs sont notés de temps en temps, en

période de reproduction, dans les vieux peupliers de la ripisylve longeant le Canal de Chelles (WHu). L'espèce reste peu commune et cantonnée aux vieilles futaies bordant le parc.

Rémiz penduline *Remiz pendulinus*

Observation exceptionnelle de trois individus de type femelle le 14 décembre 2011 (OLa). Hélas l'observation fut brève et les oiseaux ne furent pas revus.

Loriot d'Europe *Oriolus oriolus*

Noté chanteur (mais sans lendemain) en juin dans les années 2003 à 2006 (FBa), le Loriot d'Europe n'est plus réentendu que le 11 juin 2010 (OLa). Les milieux de la friche centrale ne sont pas assez boisés, l'espèce pourrait en revanche trouver des milieux favorables dans les secteurs un peu plus au nord, sur la propriété de l'établissement de Ville-Evrard.

Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

La Pie-grièche écorcheur était nicheuse dans les années 1990. Elle n'a pas été notée, malgré des milieux favorables, depuis la création du parc.

Trois données de migrateurs dans les années 2000 : en 2002 (PMu), le 02 juin 2004 et le 18 mai 2005 (FBa).

Geai des chênes *Garrulus glandarius*

Le Geai des chênes est commun dans la friche centrale. L'allée bordant l'accès principal du parc a été plantée de jeunes chênes où plusieurs geais font des provisions à l'automne. Jusqu'à 10 geais sont observés certaines journées d'automne, certains faisant des allers-retours entre la friche et les grands arbres du nord du Parc.

Deux couples au moins nichent dans la friche, sûrement davantage.

Pie bavarde *Pica pica*

La Pie est l'un des oiseaux les plus communs du parc. Elle fréquente tous les milieux en journée, et les effectifs diurnes sont complétés, en hiver, au coucher du soleil, par nombre d'individus se dirigeant vers un dortoir dans la saulaie à l'ouest du Parc, regroupant 90 individus le 24 novembre 2005 (FBa), et plus récemment au moins 50 le 30 novembre 2011 (OLa).

Choucas des tours *Corvus monedula*

De découverte récente, le dortoir de corvidés situé à l'ouest du parc n'a jamais pu être dénombré avec précision. L'effectif de 90 choucas s'y rendant, compté le 15 février 2013 est sûrement nettement sous-estimé. Il n'a pas non plus été prouvé, même si cela semble probable, que ce dortoir soit la destination des vols

de choucas observés certains hivers en nombre en vol ouest au-dessus de la base de loisirs de Vaires-sur-Marne, trois kilomètres en amont. Plus de 500 individus sont alors dénombrés, notamment en 2011 (FYv).

En journée, le choucas n'est qu'exceptionnellement observé posé, dans les portions de champs fauchés notamment (80 le 30 décembre 2012, CDe). Il est cependant de plus en plus souvent noté dans la journée.

Corbeau freux *Corvus frugilegus*

Le Freux est d'apparition récente. Le premier individu est noté le 25 novembre 2008 (YDa); l'hiver 2012 un groupe comptant jusqu'à 41 individus (CDe) fréquente une parcelle fauchée. Quelques individus se mêlent en 2013 au dortoir de corvidés dont il est question ci-dessus.

Corneille noire *Corvus corone*

Probablement l'oiseau le plus commun du Parc, observé à chaque visite et souvent en nombre important. Un groupe d'une vingtaine d'individus fréquente régulièrement la friche centrale et les bords des chenaux. Cet effectif important limite probablement les populations de foulques et de grèbes dont ils consomment les œufs.

En hiver, plusieurs centaines d'oiseaux se dirigent vers le dortoir de corvidés sis à l'ouest du Parc (~500 en 2005 (FBa), >300 en nov. 2012, OLa).

Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*

Nicheur dans les grands arbres qui entourent le parc, l'Etourneau sansonnet est communément observé dans les arbres à baies et les pelouses du parc. En été, des groupes familiaux d'une vingtaine de juvéniles sont fréquemment observés sur les grillages et dans les arbres.

Moineau domestique *Passer domesticus*

Présent dans les zones pavillonnaires voisines du parc, le Moineau domestique est parfois observé dans le parc mais reste rare (jamais plus de quatre individus, uniquement à la belle saison). Un couple est resté cantonné près de l'aire de pique-nique la plus proche de l'entrée en 2011 et 2012, sans que sa reproduction fût probable, faute de cavité.

Moineau friquet *Passer montanus*

Deux données d'oiseau en dispersion postnuptiale probable : en octobre 2003 et 2007 (FBa). Le site pourrait convenir à l'espèce, mais son absence n'est

Le parc de la Haute-Île

malheureusement pas étonnante étant donnée la dynamique régionale actuelle de l'espèce.

Pinson des arbres *Fringilla coelebs*

Présent parfois en petits groupes en hiver (maximum : 50 le 23 mars 2013, OLa), le Pinson des arbres reste peu commun en été, et le nombre de nicheurs, cantonnés dans la ripisylve âgée des bords de la Marne, ne semble pas excéder quelques unités. Les boisements sont trop jeunes pour lui convenir et accueillir son nid.

Pinson du Nord *Fringilla montifringilla*

Le Pinson du Nord est noté à de rares reprises en migration active ou en halte. Les dates extrêmes vont du 10 octobre au 4 avril.

Serin cini *Serinus serinus*

Probablement nicheur en 2002, le Serin cini s'est raréfié depuis à l'échelle régionale et ne fournit plus que des observations occasionnelles, non annuelles, dans le Parc de la Haute-Île. Récemment, une bande de 10 oiseaux environ est passée le 19 février 2011(OHe) ce qui constitue la dernière mention à ce jour.

Verdier d'Europe *Carduelis chloris*

Le Verdier est plutôt observé en alimentation pendant la période hivernale, les mentions d'oiseaux chanteurs sont rares mais quelques couples doivent se reproduire en marge du parc.

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*

Le Chardonneret est observé en petits groupes durant la période hivernale (maximum : 25 le 4 décembre 2012, MBo), parfois accompagné de Tarins de aulnes, pinsons, et plus récemment, de sizerins. Comme pour le Verdier d'Europe, la présence de chanteurs printaniers, discrets, et l'observation d'individus entre mai et juillet laissent penser à une reproduction probable dans le Parc, à moins que ce ne soit aux alentours immédiats, notamment dans l'alignement de platanes qui longe la RN34, 200m au nord.

Tarin des aulnes *Carduelis spinus*

La présence hivernale de ce petit fringillidé s'étend du 8 octobre au 20 mars, mais le gros des effectifs

se nourrissant généralement dans les aulnes de la pelouse récréative est observé au cœur de l'hiver (à l'exception de cette troupe en halte le 15 octobre 2012). Récemment mêlés à des sizerins, leurs effectifs maximaux avoisinent la quarantaine (OLa, 2013).

Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*

La friche centrale abrite historiquement quelques couples de Linottes mélodieuses. La reproduction est constatée chaque année avec la présence de nourrissages ou de jeunes familles. Il ne semble cependant pas que la dynamique soit positive, et le nombre de couples ne doit pas dépasser 1 ou 2 ces dernières années, contre probablement plus de 4 au début des années 2000.

Sizerin flammé *Carduelis flammea*



Sizerin flammé cabaret, janvier 2013 © O. Laporte

A part un groupe printanier le 20 mars 2006 (FBa), les seules mentions concernent un petit groupe qui a fréquenté le Parc l'hiver 2012-2013 (OLa, OHe, MBo). Ce groupe a compté jusqu'à 30 individus et se mélangeaient volontiers aux chardonnerets, verdiers et tarins.

Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*

Sûrement une des espèces emblématiques du Parc départemental, le Bouvreuil peut être observé assez facilement si son cri est repéré. Deux à trois couples résident probablement dans la friche centrale. Les contacts se sont cependant nettement raréfiés ces dernières années malgré une pression d'observation croissante : sept contacts en 2013

Le 8 janvier 2006, un individu présentant les vocalisations d'un bouvreuil dit « trompetteur » ou « des Komis » a été entendu (OLa).

Grosbec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes*

Rare et discret, le grosbec ne fournit que deux mentions contemporaines au parc, et trois antérieures. Il s'agit d'individus erratiques ou hivernants sur les bords de Marne.

Bruant zizi *Emberiza cirius*

Une mention au début du suivi, le 8 mars 2002 (FBa), sans suite.

Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*

Voir le tableau 1 page 57 pour l'évolution du nombre de couples nicheurs

Le Bruant des roseaux a toujours été présent dans la boucle de la Haute-Île. Les chanteurs sont entendus dès le 10 mars. Quatre à cinq couples fréquentaient auparavant le site, malgré l'absence de végétation aquatique. Ses effectifs ont nettement chuté durant les travaux de creusement des chenaux. Une belle population s'est reconstituée ensuite, avec l'accroissement des jeunes saules et l'avènement de petites roselières favorables à l'espèce. Il semble que le trop important développement des saulaies tende aujourd'hui à faire fuir l'espèce puisqu'en 2013, seul un couple semble avoir conservé ses habitudes sur les berges des chenaux.

DISCUSSION ET PERSPECTIVES

Evolution de l'avifaune depuis l'ouverture du parc. La création d'un parc départemental a durablement modifié les milieux et l'avifaune résidente. Le nombre d'espèces nicheuses a augmenté mais les milieux ouverts qui étaient caractéristiques de la zone et en faisait la richesse ont perdu beaucoup de surface et les espèces associées ont été impactées de manière diverse.

Passereaux

Concernant les passereaux, un travail de recensement a été mené par le CORIF depuis dix ans pour le compte du gestionnaire.

Neuf espèces ont été considérées comme suffisamment représentatives des milieux buissonnants et herbacés qui composent la friche centrale, pour servir d'indicateurs des changements in situ. Il s'agit du Pipit farlouse, du Tarier pâtre, de la Locustelle tachetée, de la Rousserolle verderolle, de la Rousserolle effarvate, de l'Hypolaïs polyglotte, de la Fauvette

grisette, du Pouillot fitis et du Bruant des roseaux. Deux d'entre elles sont plus habituées aux milieux humides, la Rousserolle effarvate et le Bruant des roseaux, mais se trouvent parfois hors de leurs milieux de prédilection, à des densités moindres toutefois. De surcroît, ces deux espèces devraient pouvoir permettre de quantifier l'impact des aménagements en faveur des milieux humides sur les espèces associées (Barth, CORIF, 2006).

On constate une abondance maximale des espèces liées aux milieux de friches buissonnantes vers 2004-2005, date à laquelle les milieux ouverts ont commencé à accueillir davantage de buissons, diversifiant au maximum les milieux.

Le tableau 1 page 27 confirme à la marge la disparition progressive ou annoncée des espèces liées aux milieux ouverts : Pipit farlouse après 2006 - et peut-être à court terme, de la Locustelle tachetée. A cela s'ajoute la disparition consommée de la Bergeronnette printanière et de l'Alouette des Champs, nicheurs probable encore en 2004.

Malgré la fermeture des milieux, on note un relatif maintien des espèces nicheuses des friches buissonnantes –pour l'effarvate, cela est dû à un changement de niche écologique avec un retour à son milieu de prédilection, les roselières, à la place des formations herbacées. Le statut de l'Hypolaïs polyglotte est moins optimiste mais correspond aussi à une tendance régionale. Le fort développement des saulaies à la place des friches humides est à réguler si l'on souhaite que la disparition en 2013 du Tarier pâtre et de la Locustelle tachetée reste un accident.

Hormis l'Effarvate, les espèces de passereaux affectionnant les milieux humides sont peu nombreuses et décroissent même, le Bruant des roseaux et le Pouillot fitis ne semblent pas sur la bonne pente. La Bergeronnette grise ne réussit pas à mener de couvée non plus. Difficile dans ce contexte d'espérer l'installation de la Gorgebleue à miroir, en dynamique positive dans la région, ou le retour du Phragmite des joncs, et qui y trouveraient des milieux favorables, d'autant plus que la première n'y a encore jamais été observée...

Enfin, depuis quelques années, le Parc est une zone d'alimentation privilégiée pour les 3 espèces d'hirondelles et le Martinet noir, aussi bien au passage que pour les nicheurs alentours. Ce poumon vert

Le parc de la Haute-Île

remplit un rôle de réservoir de nourriture pour ces espèces dont trois sont en déclin au niveau régional.

Limicoles

Le site a été temporairement terre d'accueil pour les limicoles, le temps des travaux. Ce n'est désormais plus le cas car les berges sont trop raides et végétalisées (saules...) ; seuls quelques Chevaliers guignettes et Bécassines des marais passent encore se reposer, la bécassine hivernant même en 2012. De même, il semble peu probable que le Petit Gravelot, sans intervention de grande envergure sur la végétation des îlots, ne s'installe à nouveau.

Ardéidés

La végétalisation et la mise en eau des chenaux ont eu en revanche un effet très favorable pour les ardéidés qui profitent d'espaces de quiétude et d'eaux poissonneuses. Si le Butor étoilé n'a pas encore été observé, les roselières étant encore trop peu larges, l'observation d'une Aigrette garzette, du Blongios nain deux années de suite et le long séjour automnal de trois Hérons pourprés et d'une Grande Aigrette montrent l'attrait du site pour ces pêcheurs. Et bien sur n'oublions pas le Héron cendré dont parfois près de 10 individus sont observés en pêché ou au repos dans la même journée.

Etant donnée la tranquillité de certains secteurs du Parc, non accessibles au public, la reproduction du Blongios nain et l'hivernage du Butor seraient possibles avec l'élargissement des roselières et une régulation des saulaies, et, qui sait, des secteurs arbustifs laissés en évolution pourraient éventuellement accueillir une colonie de Hérons dans l'avenir - même la colonie voisine de Champs-sur-Marne (une quinzaine de couples de Héron cendrés) est plus tranquille encore.

Rapaces

Les milieux sont toujours très favorables à l'Épervier, mais la Buse variable et le Faucon crécerelle ne trouvent pas assez d'espaces découverts. En revanche, le Faucon hobereau est d'apparition récente, suivant la dynamique francilienne de l'espèce, mais surtout le développement de la population d'odonates qui se

plaisent dans les chenaux.

Anatidés, Grèbes et Rallidés

L'ouverture du Parc a vu l'arrivée de nombreuses nouvelles espèces nicheuses ou hivernantes, dont les effectifs croissent régulièrement :

- Nidification annuelle pour le Grèbe huppé, le Grèbe castagneux, la Foulque macroule, la Gallinule Poule d'eau, le Canard colvert, le Cygne tuberculé et la Bernache du Canada. Les espoirs sont permis pour les années à venir pour le Râle d'eau ou le Fuligule morillon.

Hivernage régulier désormais du Fuligule milouin (avec des effectifs intéressants pour la taille du site), du Fuligule morillon, du Canard chipeau et du Râle d'eau.

La Sterne...

Les espoirs d'une installation durable d'un ou plusieurs couples de Sterne se sont vite évaporés, la barge étant trop convoitée par les Grands Cormorans, malgré les protections installées, mais difficile de dire s'ils sont vraiment responsables des échecs de 2011, 2012 et 2013. Peut-être simplement la barge est-elle trop peu protégée des passants, des personnes étant parfois observées de l'autre côté du grillage ?

Autres espèces (Pics, Pigeons,...)

Parmi les espèces non mentionnées ci-dessus dont la situation a évolué depuis l'ouverture au public du Parc, les populations de picidés semblent stables ; la Tourterelle des bois, nicheuses seulement en 2002 a disparu ; la principale « acquisition de luxe » du Parc est le Martin-pêcheur d'Europe, arrivé avec le développement des saules le long des chenaux. La végétation arbustive en marge des chenaux lui convient bien, en revanche les berges ne sont pas favorables ou alors trop accessibles aux renards.

CONCLUSION

L'avifaune de la Boucle de la Haute-île a connu de profondes modifications depuis l'aménagement du Parc. Elle a conservé quelques espèces phares malgré l'évolution de ses milieux mais dans l'ensemble, les espèces caractéristiques du site ont bien changé. Essentiellement caractérisée par un cortège d'oiseaux des milieux ouverts (friches prairiales) avant le milieu des années 2000, l'avifaune typique du Parc départemental est désormais davantage proche de

	90s	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pipit farlouse	10	6	5-6	5	1-3	1-2	0	0	0	0	0	0	0
Tarier pâtre	-	3	5-6	8	6-7	3-4	2-3	2	2	3-5	3-4	4-5	0
Locustelle tachetée	-	2-3	5-7	5-7	7	3-5	3	0-1	0-3	0-1	2-3	1	0
Rousserolle verderolle	-	6-10	3-5	10-15	12-15	3-6	4-8	2-6	3-5	3-5	2-3	3-4	1-3
Rousserolle effarvatte	-	6-10	6-8	5-6	5-9	3	0-1	0	0-1	0-2	2-3	3	2-3
Hypolaïs polyglotte	-	12-15	11-15	15-25	14-24	9-11	5-9	2-5	4-6	2-4	2-4	4-5	4
Fauvette grisette	-	20-25	24-29	25-35	23-27	29-35	27-31	20-23	20-25	20-25	20-25	15-20	9-10
Pouillot fitis	-	20-25	22-27	23-30	22-27	16-20	16-24	16-23	10-15	16-20	15-20	15-20	10-13
Bruant des roseaux	-	3	4-5	4-5	2	1-2	1-2	4-7	5-8	4-6	2-4	3-4	2-3
TOTAL	-	78-100	85-108	100-136	93-117	68-85	58-81	46-76	45-65	48-68	48-65	48-62	26-35

Tableau 1 : Nombre de couples nicheurs dans le parc de la Haute-Île parmi les espèces bio-indicatrices (données Barth, David, Huin, Bouzin, Grangier-CORIF 2002-2014).

celles d'une zone humide classique, et la friche centrale a perdu une bonne part de sa biodiversité patrimoniale.

La diminution des surfaces favorables après les travaux et leur affectation à la mise en eau ou à l'installation des animaux domestiques chargés de réguler la végétalisation, sont parmi les principaux facteurs explicatifs des baisses d'effectifs des populations de passereaux patrimoniaux des milieux semi-ouverts. En effet, la surface de ces milieux a été divisée par deux en cinq ans, engendrant un impact négatif sur les populations nicheuses (Bouzin, 2012).

L'intérêt ornithologique du site pour le département de la Seine-Saint-Denis reste remarquable (notamment en migration). Le parc pourrait accueillir dans le futur des espèces nicheuses d'intérêt patrimonial régional si la diversité des milieux désormais « régulés » par l'homme est maintenue ou même accentuée (installation potentielle du Blongios, de la Gorgebleue, du Râle,

du Morillon, confirmation pour la Sterne, le Hobereau...).

Depuis quelques années, les paysages tendent à s'uniformiser (densification des saulaies au détriment des roselières, berges trop végétalisées, fermeture de la friche, qui n'est pas favorable à la biodiversité. Certaines espèces sont tout particulièrement à surveiller car en voie de « disparition » sur le Parc (Locustelle, Tarier pâtre, Hypolaïs, Petit Gravelot). Même s'il n'est pas possible de contenter toutes les espèces sur un si petit espace, les recommandations du CORIF, en charge actuellement des préconisations d'aménagement, permettront de prendre en compte ces constatations.

Olivier LAPORTE

Le parc de la Haute-Île

BIBLIOGRAPHIE

ANCA, 2010. La Plaine inondable de la Haute-Ile (ZNIEFF n° 110020467)

ANCA, L. Lelardoux 2006. « Atlas des batraciens et Reptiles de Seine-Saint-Denis ».

Anglade I., 2013. Observatoire régional d'oiseaux communs d'île-de-France. Rapport d'activités 2012.

Birard J., Zucca M., Lois G. et Natureparif, 2012. Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France. Paris. 72 p.

Brisechant E., 2014. Les Oiseaux de Seine-Saint-Denis, éd. CORIF (à paraître).

Barth F., 2002. La Haute-Ile. Suivi des travaux 2002 ; Impact et localisation des zones à risques. Définition de bio-indicateurs. éd. CORIF.

Barth F., 2003. La Haute-Ile -Suivi ornithologique 2002. éd. CORIF.

Barth F., 2005. La Haute-Ile -Suivi ornithologique 2004 : Préconisations d'aménagements et réflexions sur un futur plan de gestion. éd CORIF.

Barth F., 2006. Suivi ornithologique 2005 au parc départemental de la Haute-Île – Préconisations d'aménagements et objectifs de gestion. éd. CORIF.

Barth F., 2007. Parc départemental de la Haute-Île : suivi ornithologique 2006 – Bilan 2002-2006 et objectifs de gestion. éd. CORIF.

Barth F., 2008. Suivi ornithologique 2007. Préconisations d'aménagements et objectifs de gestion. éd. CORIF.

David Y., 2009. Suivi ornithologique 2008. Préconisations d'aménagements et objectifs de gestion. éd. CORIF.

Filoche S., Arnal G., Moret J., 2006. « La Biodiversité du département de la Seine-Saint-Denis, Atlas de la Flore Sauvage » éd Biotope.

Huin W, 2010. Parc départemental de la Haute-Ile. Suivi ornithologique 2009. Préconisations d'aménagements et objectifs de gestion. éd. CORIF.

Huin W, 2011. Parc départemental de la Haute-Ile. Suivi ornithologique 2010. Préconisations

d'aménagements et objectifs de gestion. éd. CORIF.
Jurado J-P. 2002., Inventaire ornithologique du site de la Haute-île à Neuilly-sur-Marne.

Le Maréchal P., Laloï D., Lesaffre G., 2013. Les Oiseaux d'Île-de-France, Nidification, migration, hivernage, éd. Delachaux et Niestlé.

Le Biodiversitaire n°2 - Bilan 2005 de l'Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine en Seine-Saint-Denis

Le Biodiversitaire n°3 - Bilan 2006 de l'Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine en Seine-Saint-Denis

Le Biodiversité n°4 - Bilan 2007 et 2008 de l'Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine en Seine-Saint-Denis (publié en mars 2010).

Observatoire de la biodiversité de Seine-Saint-Denis, 2001a. - Rapport annuel de l'Observatoire de la biodiversité de Seine-Saint-Denis. Conseil général de Seine-Saint-Denis.

Observations de la Biodiversité de Seine-Saint-Denis, 2002 - Rapport annuel de l'Observatoire de la biodiversité de Seine-Saint-Denis. Conseil général de Seine-Saint-Denis.

Observations de la Biodiversité de Seine-Saint-Denis - Rapport annuel de l'Observatoire de la biodiversité de Seine-Saint-Denis. Conseil général de Seine-Saint-Denis.

Sites internet :

Obsenfrancilie, Olivier Laporte

<http://obsenfrancilie.over-blog.com/>

Parcs93.info, CG93

<http://www.parcs93.info/>

Compte rendu de sorties photographiques au Parc de la Haute-île, Olivier Hépiègne

<http://www.faune-nature.com>

La plaine inondable de Neuilly/Marne ANCA

<http://association-anca.org/spip.php?article13>

Un Rôle d'eau à Bercy durant l'hiver 2012-2013

Jean-Bernard ALEMANNI

Début décembre 2012, un Rôle d'eau était aperçu dans les roselières du parc de Bercy, dans le XII^{ème} arrondissement parisien.

L'observation de cette espèce à Paris intra-muros est rare, mais ce n'était pas la première puisqu'un individu avait été vu en octobre 1999 dans le XVIII^{ème} arrondissement, et que deux observations avaient été faites en octobre 2004 dans deux endroits différents du XIX^{ème} arrondissement (Le Maréchal et al. 2013); et puis, quelques jours avant que l'on ne constate cette présence à Bercy, plus précisément le 30 novembre 2012, un Rôle d'eau (peut être le même ?) avait été signalé dans un bar du XX^{ème} arrondissement, où il avait passé la nuit avant d'être relâché dans un parc voisin.

La différence entre ces observations et celle de Bercy, c'est que dans tous les cas la présence urbaine de l'animal avait été fugace. A Bercy, l'animal s'est installé pendant plus de 4 mois, puisqu'il a été régulièrement aperçu jusqu'au 7 avril 2013.

Les roselières de Bercy sont de tailles limitées, se résumant à une demi-douzaine de zones dont la surface est comprise entre 10 et 40m², toute incluses dans le cercle matérialisé par la promenade piétonnière autour de la maison du lac. Notons que l'étude de Claudio Celada et Giuseppe Bogliani (1993), attribue une surface minimale de 1 hectare de roselière pour la présence d'un individu, ce qui est loin d'être le cas ici.

Au début de son séjour, le rôle a été principalement vu dans ces roselières, et en particulier dans la plus grande, au sud-ouest du bassin au pont. Par la suite, sa présence dans les roselières elles-mêmes s'est faite plus épisodique, et il a semblé préférer se réfugier dans les épais buissons de cotonéasters situés au nord des roselières, en particulier ceux qui entourent le tumulus dominant la sortie du métro «Cour Saint-Emilion». Il faut dire que les roselières ont une assez faible épaisseur (moins de 4 mètres pour la plus large) et sont toutes bordées par des trottoirs très passants et donc bruyants, en particulier le week-end ; les buissons de cotonéasters sont plus éloignés des zones de passage, et nettement plus impénétrables que les roseaux.

L'oiseau était principalement actif et visible le matin peu après le lever du soleil, et le soir peu avant le coucher ; les horaires d'ouverture (8h le matin en semaine, 9h le week-end) et de



fermeture du parc (19h30 en hiver, 20h30 à partir du mois d'avril) ont surtout permis des observations matinales de décembre à février, et vespérales sur toute sa période de présence.

Durant tout son séjour, le rôle a eu un comportement globalement craintif, mais, assez paradoxalement, pas toujours farouche vis-à-vis des humains. Ainsi, il a toujours été vu dans des zones très proches de roseaux ou de buissons où il pouvait se réfugier en quelques instants en cas d'alerte. Lorsqu'il devait traverser une zone dégagée (par exemple pour aller des roseaux aux cotonéasters), il le faisait après avoir longuement observé le terrain depuis un endroit abrité, puis en courant au plus vite à son but. Mais, en présence d'humains immobiles et silencieux (du type ornithologue en observation), le rôle ne semblait pas dérangé, allant souvent jusqu'à se laisser approcher à moins de 3 mètres, et même, en au moins une occasion, approchant lui-même un observateur à moins d'un mètre.

Les oiseaux d'eau sont relativement nombreux dans cette partie du parc; lors du comptage «Wetlands International» du 12 janvier 2013, soit en plein milieu de son séjour, on comptait, en dehors du rôle, 27 canards colverts (mobiles entre la Seine et le parc), 17 poules d'eau (relativement sédentaires) et 1 héron, tous à proximité immédiate de la maison du lac. La cohabitation du rôle avec eux n'a pas semblé poser de problème particulier, mis à part quelques courtes chamailleries constatées avec les canards colverts, se soldant toujours par un repli prudent du rôle ; je n'ai personnellement observé aucun contact avec les nombreuses poules d'eau, pourtant très jalouses de leur territoire.

Le séjour du rôle a pris fin en avril, au moment de la nécessaire coupe de printemps des phragmites (les jardiniers avaient pris soin de laisser quelques mètres carrés intacts en raison de la présence d'un nid de poule d'eau) ; il n'est pas établi que cette coupe l'ait fait fuir, mais il est néanmoins possible qu'elle ait contribué à son départ ; en effet il n'avait pratiquement plus de cache proche de ses lieux favoris (mais non exclusifs) de nourrissage : les parties peu profondes des étangs.

On peut se demander pourquoi le rôle a choisi le parc de Bercy pour refuge. Il ne semblait pas blessé ou handicapé dans ses mouvements, et aurait sans doute pu aller s'installer dans un étang ou un marais dans un environnement plus champêtre. On l'a en effet vu, au cours de son séjour parisien, se déplacer normalement dans ses trois éléments : sur terre marcher et courir, sur l'eau nager, et dans les airs voler.

A la date de dernière réécriture de cette note (fin janvier 2014), il n'avait pas été revu pendant l'hiver suivant.

Références :

CELADA C. et G. BOGLIANI (1993) Breeding birds communities in fragment wetlands, Italian Journal of Zoology, vol 60 n°1, 1993, p 73-80 <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/11250009309355794>

LE MARÉCHAL P., D. LALOI et G.LESAFFRE (2013) Les Oiseaux d'Île de France. Nidification, migration, hivernage. CORIF-Delachaux et Niestlé. Paris, 512 p.

Jean-Bernard ALEMANNI

copyright © 2014 Corif (Centre Ornithologique Île-de-France),

Maison de l'oiseau, Parc Forestier de la Poudrerie, Allée Eugène-Burlot, 93410 VAUJOURS

Dépot légal : juin 2014

Impression et façonnage : Onlineprinters GmbH, (Rudolf-Diesel-Strasse 10, D-91413 Neustadt a. d. Aisch, Allemagne)

imprimé en Allemagne

Achévé d'imprimé en juin 2014

Recommandations aux auteurs

Le Passer est une revue d'ornithologie régionale et publie des articles et notes apportant une contribution à la connaissance et à la protection des oiseaux sauvages en Ile-de-France. Les questions d'ornithologie francilienne pourront utilement être replacées dans une perspective plus large, afin d'en préciser l'intérêt, mais les manuscrits traitant spécifiquement d'autres régions ne sont pas acceptés.

Les articles et notes sont soumis au comité de lecture, qui pourra proposer aux auteurs les modifications qu'il estime nécessaires à l'élaboration du texte définitif.

Recommandations

Il est recommandé de suivre, dans la mesure du possible, les conseils indiqués ci-dessous :

- L'organisation du **texte** est libre, mais il est vivement conseillé de respecter une présentation simple de l'article, avec des sections clairement définies (par exemple : Introduction, Méthodes, Résultats, Discussion).

Il pourra être utile de s'inspirer des articles publiés dans des numéros récents de la revue.

- **Eviter** les reports en annexes ainsi que les notes de bas de page. Les informations les plus pertinentes gagneront à être indiquées directement dans le texte principal, les autres pourront être omises.

- **Fournir**, de préférence, une version informatique du texte sous format Word (en précisant la version utilisée) ou sous un autre traitement de texte compatible

(préciser alors le type de logiciel, la version, et l'environnement utilisé – Windows, Macintosh). Les personnes n'ayant pas accès à un ordinateur pourront soumettre un texte dactylographié ou écrit très lisiblement à la main sur papier 21 x 29,7 cm.

- Les **graphiques, tableaux, photos** seront présentés **séparément** du texte (feuilles séparées et/ou fichiers informatiques différents). Ils doivent être numérotés en chiffres arabes, légendés, et être appelés dans le texte par leur numéro au moment où l'on s'y réfère. Pour les courbes et histogrammes, il est demandé de donner les tableaux de chiffres correspondants, afin de permettre de redessiner automatiquement les graphiques dans le format de la revue.

- Pour les dessins au trait et autres illustrations, fournir des originaux, ou des copies de très bonne qualité, destinés à être numérisés. Il est aussi possible de transmettre directement ces documents sous un format d'image informatique standard (fichiers tif ou jpg par exemple).

- La **définition des images** doit impérativement, pour obtenir la qualité d'impression nécessaire, être suffisante pour permettre une résolution de 300 dpi minimum à la dimension finale de publication. N'oubliez pas que plus une carte ou un schéma apparaîtra en grande taille sur la page, plus elle sera lisible.

- La **nomenclature scientifique** utilisée est celle de la List of Holarctic bird species (VOOUS, 1973, 1977), reprise dans la Liste LPO des oiseaux du Paléarctique occidental.

- Fournir, sauf pour les notes courtes, un **résumé** indiquant brièvement le sujet traité ainsi que les principaux résultats et conclusions.

- Les **références** citées dans le texte doivent être listées en fin d'article, en les classant par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Suivant qu'on citera un article paru dans une revue, un livre ou un chapitre de livre, on respectera la présentation suivante :

KOVACS, J.C. et SIBLET, J.P. (1998) Les oiseaux nicheurs d'intérêt patrimonial en Ile-de-France. *Le Passer*, **35** : 107-117.

LE MARECHAL, P. et LESAFFRE, G. (2000) *Les oiseaux d'Ile-de-France. Avifaune de Paris et de sa région*. Delachaux et Niestlé, 343 pages.

CUISIN, M. (1994) *Pic mar in* YEATMAN-BERTHELOT, D. et JARRY, G. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris : 438-439.

- Indiquer les adresses complètes de tous les **auteurs**.

Les textes et les illustrations soumis pour publication dans Le Passer doivent être adressés au CORIF, Maison de l'Oiseau - Parc forestier de la Poudrière, Allée Eugène-Burlot, 93410 VAUJOURS. Les documents informatiques pourront être envoyés en pièce jointe par e-mail à corif@corif.net

La reproduction des articles et dessins publiés est interdite sans autorisation de la rédaction.

Le Passer, volume 47 (2013)

Sommaire

		Page
B. DALLET	Nidification probable du Tarin des aulnes <i>Carduelis spinus</i> à Marcoussis (Essonne) en juin 2009	2-5
C. LETOURNEAU	Statut nicheur de l'Alouette lulu <i>Lullula arborea</i> dans le massif de Rambouillet (Yvelines)	6-13
O. SIGAUD	Hirondelles de fenêtre <i>Delichon urbicum</i> parisiennes : vers la reprise ou l'extinction ?	14-23
B. LELAURE	L'Œdicnème criard <i>Burhinus oedicephalus</i> en Ile-de-France	24-35
O. LAPORTE	Le Parc départemental de la Haute-Île (93) : synthèse ornithologique depuis sa création	36-58
J.B. ALEMANNI	Un Râle d'eau à Bercy durant l'hiver 2012-2013	59